



VAL-DE  
LOIRE  
FIBRE



Délégation de service public relative à la conception, à  
l'établissement et à l'exploitation  
du réseau Très Haut Débit des départements  
de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire

# Compte-Rendu Annuel 2022

# *Table des Matieres*

- 1 Préambule
- 2 Compte rendu technique
- 3 Compte rendu administratif et financier
- 4 Actions de communication
- 5 Perspectives
- 6 Annexes

Le présent **rapport annuel** est établi en conformité avec les stipulations de l'article 4.3.5 de la « Délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau Très Haut Débit des départements de Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire » en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (ci-après la Convention de DSP) liant le **Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique**, délégant, et la société **Val de Loire Fibre**, délégataire.

Le rapport annuel établi par Val de Loire Fibre présente les actions réalisées et l'organisation en 2022 ainsi que la situation financière au 31 Décembre 2022.

L'année 2022 est une **excellente année pour le déploiement** du réseau de Fibre Optique sur le territoire.

Avec plus de **238.500 prises commercialisables** au 31 décembre 2022, Val de Loire Fibre a réalisé plus de 113.000 prises durant l'année, en suivant l'échéancier de déploiement par plaques.

En augmentant le niveau de production atteint en 2022, les **objectifs contractuels** de déploiement ont été **dépassés de près de 27.500 prises**.

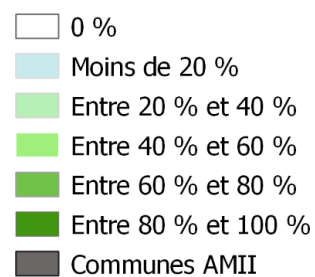
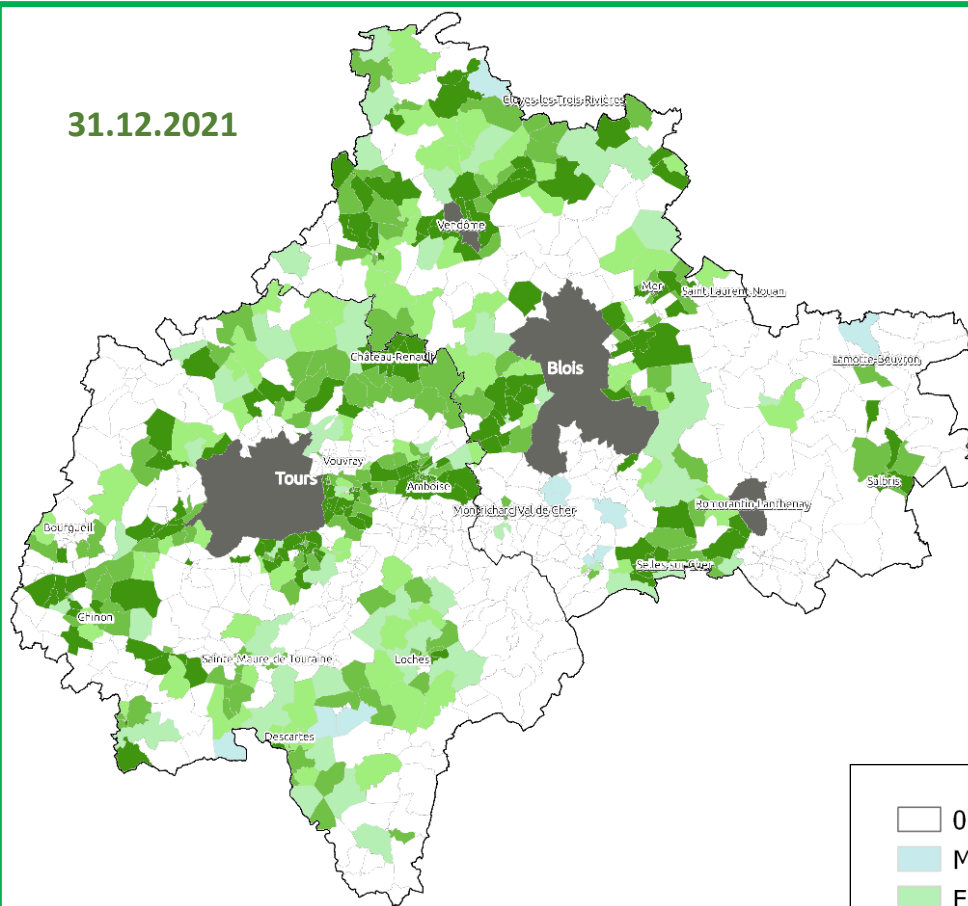
Val de Loire Fibre et sa maison mère ont également atteint leurs objectifs en matière **d'Insertion/Formation** et de **niveau de qualité de service**.

L'année 2022 a vu également **se structurer l'activité de « Vie du Réseau »** qui permet de traiter l'ensemble des **nouvelles constructions individuelles ou collectives** et d'aborder plus efficacement les opérations de **dévoisement ou d'enfouissement** initiées par des tiers.

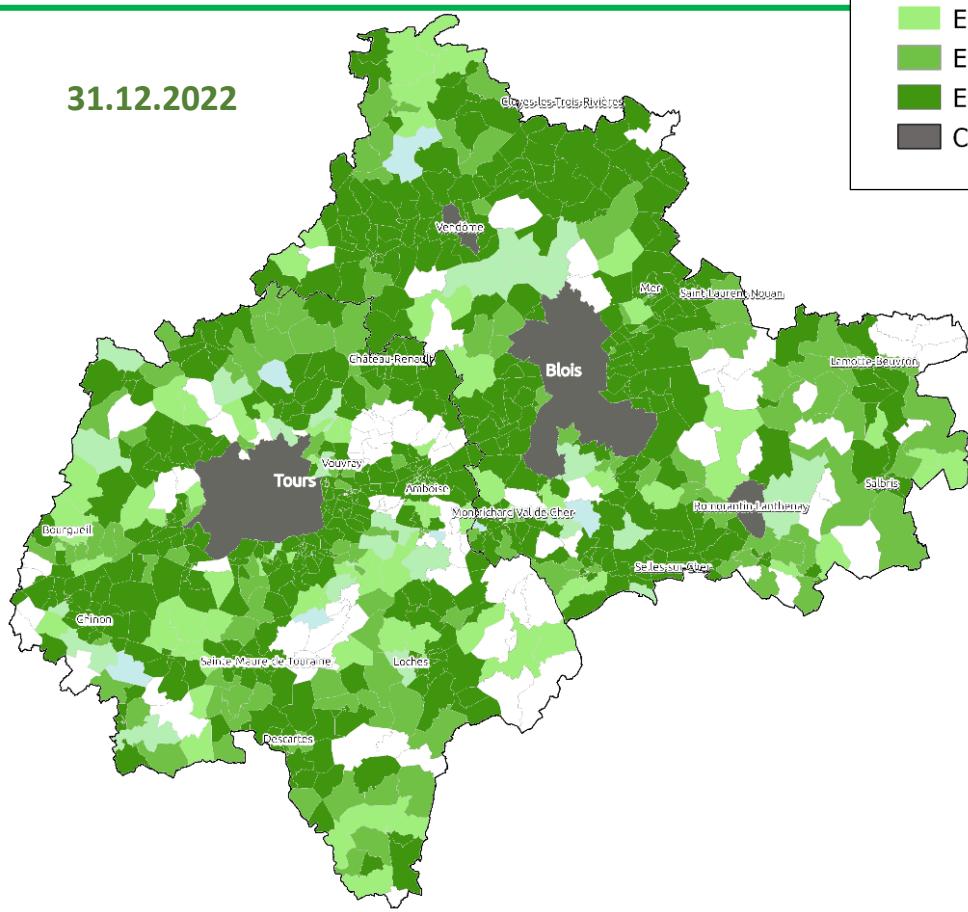
Toutefois, la commercialisation n'est pas totalement au rendez-vous en particulier sur les offres « Entreprises » qui ont encore du mal à trouver leur place et à se démarquer des services « cuivre » mais également des offres FttH grand public utilisées par les professionnels.

Cependant, à la fin de l'année 2022, près de **84.000 foyers, entreprises ou administrations** avaient souscrit un abonnement à des services « Fibre optique ».

31.12.2021



31.12.2022



Le compte rendu technique est constitué de 4 volets :

2.1 Volet technique

2.2 Volet organisation et moyens

2.3 Volet insertion formation

2.4 Volet commercial

L'année 2022 est l'année du plus fort niveau de déploiement du réseau.

L'outil industriel mis en place par TDF, partenaire de Val de Loire Fibre, a produit au-delà des volumes et rythmes fixés dans les engagements contractuels de Val de Loire Fibre.

La première partie du volet technique est consacrée au déploiement du réseau.

- **Etat descriptif détaillé (niveau d'avancement par NRO et par SRO) et chiffré des études et travaux d'établissement effectués au titre de l'année 2022 :**

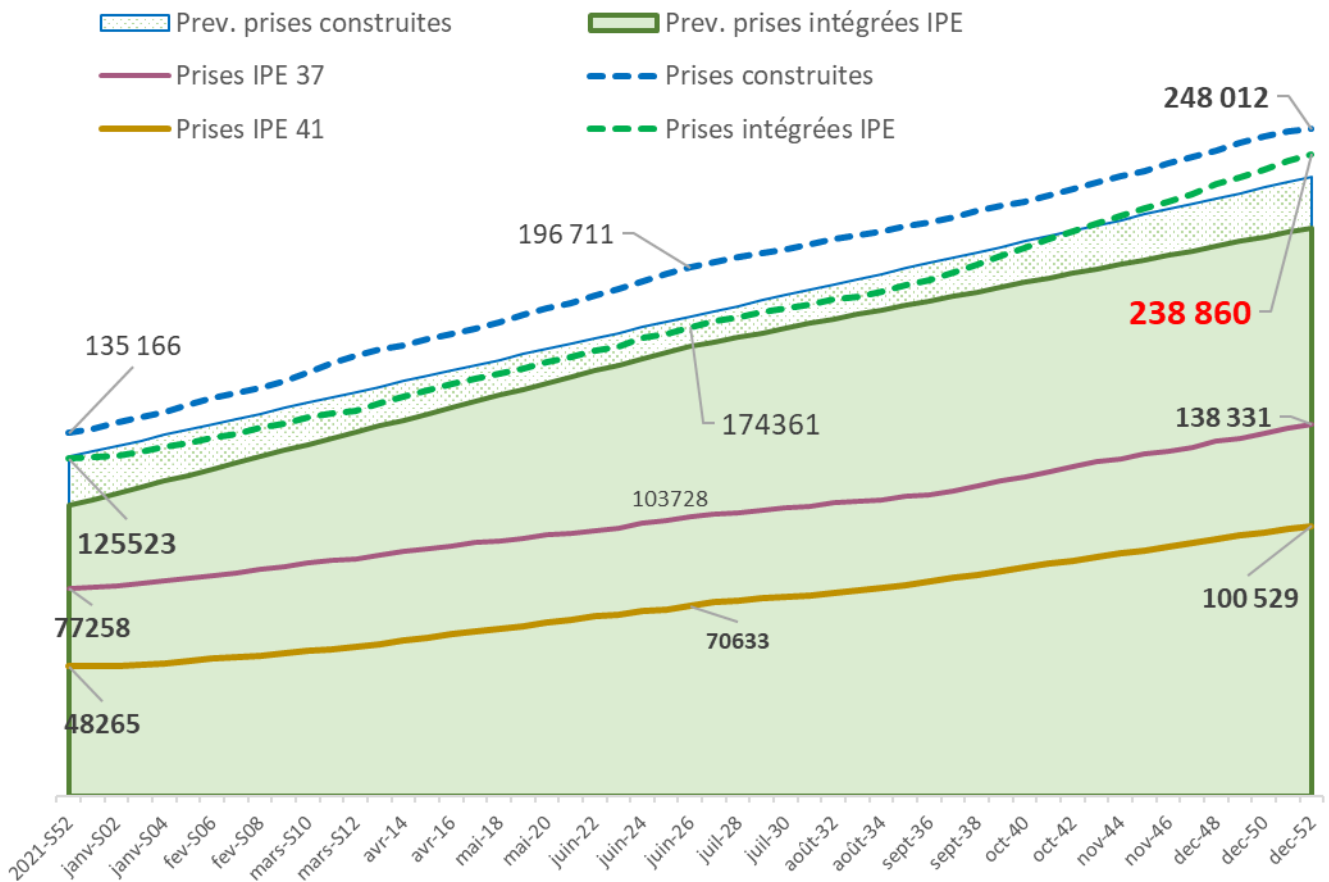
En matière de production de prises nouvelles, 2022 a été une année de très forte production.

Près de 113.000 prises nouvelles ont été construites permettant l'intégration de 113.000 prises commercialisables. En particulier, le 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 a été le plus productif avec plus de 38.000 prises rendues commercialisables.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la production des prises intégrées dans le fichier IPE donc commercialisables depuis le début du projet.

Année	1 2018	2 2019	3 2020	4 2021	5 2022
Engagement DSP annuel	0	2 088	33 792	72 036	<b>103 498</b>
Réalisé annuel	0	2 088	33 919	89 516	<b>113 337</b>
<b>Engagement DSP Cumul</b>	<b>0</b>	2 088	35 880	107 916	<b>211 414</b>
<b>Réalisé Cumul</b>	<b>0</b>	2 088	36 007	125 523	<b>238 860</b>

Les courbes ci-dessous montre l'évolution de la production tout au long de l'année 2022 tant en prises construites qu'en prises intégrées dans le fichier IPE donc commercialisables.



Nombre de NRO avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022, la totalité des **96 Nœuds de Raccordement optique** du projet sont ouverts avec au moins une prise IPE commercialisable (Voir liste en **Annexe D1 – Production Prises par PM**).

Nombre de PM avec prises dans l'IPE au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022, **789 Points de Mutualisation** sont ouverts avec au moins une prise IPE commercialisable (Voir liste en **Annexe D1**).

Le taux de Complétude moyen sur l'ensemble des PM ouverts à la commercialisation est de **78,6%**. Le taux de Complétude par PM figure en **Annexe D1**.

Avancement des prises construites cumul projets au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022, **248.012 prises** avaient été construites sur l'ensemble du projet (soit 17.674 de plus que le planning de construction que nous nous étions fixés).

Sur l'année 2022, Val de Loire Fibre a construit **112.846 prises** (soit 8.850 de plus que nos prévisions annuelles).

Nombre de prises dans l'IPE au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022, **238.860 prises** avaient ainsi été intégrées dans le fichier IPE pour l'ensemble du projet (Voir liste en **Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2022**) pour un engagement contractuel de 211.414 prises.

Sur l'année 2022, Val de Loire Fibre a intégré **113.337 prises** dans le fichier IPE pour un objectif contractuel annuel de 103 498.

En augmentant l'avance constituée en 2022, l'objectif contractuel est désormais dépassé **de près de 27.500 prises IPE** tout en respectant les contraintes de l'ordonnancement dans l'ouverture des prises dans les zones contractuellement définies.

Ce respect de l'ordonnancement et les actions volontariste de Val de Loire Fibre ont également conduit au rééquilibrage complet du déploiement entre les 2 départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (respectivement 58% et 42%).

Respect des engagements contractuels :

- Val de Loire Fibre **a largement dépassé** les objectifs en volumes tant en Prises IPE qu'en ouvertures de zones.

<b>Objectifs 2022</b> (au 31.12.2022)	<b>Objectifs</b> <b>Prises IPE</b>	<b>Résultats</b> <b>Prises IPE</b>	<b>Objectifs</b> <b>Ouverture PM</b>	<b>Résultats</b> <b>Ouverture PM</b>
Cumul projet	<b>211 414</b>	<b>238 860</b>	<b>750</b>	<b>789</b>
	<b>Soit 27.446 prises supplémentaires</b>		<b>Soit 39 PM supplémentaires</b>	

- S'agissant de l'engagement de respect de l'ordonnancement des ouvertures de zones commerciales par PM, le tableau ci-dessous donne, au 31.12.2022, le détail par semestre de l'avancée du projet exclusivement pour les 302 PM dont l'ouverture est contractuellement fixée en 2022.

	<b>Objectif PM</b>	<b>Réalisé PM</b>
<b>S1 2022</b>	179 PM à ouvrir	<b>176 ouverts</b>
<b>S2 2022</b>	123 PM à ouvrir	<b>111 ouverts</b>
<b>Total 2022</b>	302 PM à ouvrir	<b>287 ouverts</b>
		Reste à faire PM 2022 au 31.12.2022: <b>15 PM</b>

A noter que les 30 PM de 2021 non ouverts fin 2021 l'ont tous été au S1 2022.

- S'agissant de l'engagement de complétude des zones précédemment ouvertes en 2021, Val de Loire Fibre a consacré 34,5 % de la production de prises nouvelles à la complétude de zones ouvertes à la commercialisation avant 2022.  
Du fait de la très forte production de prises commercialisables, et malgré 39 ouvertures de PM supplémentaires, le taux de complétude moyen par PM est supérieur de 7% par rapport au taux attendu d'une production qui s'en serait tenu strictement au planning contractuel.



Ratio planning contractuel fin 2022	750 PM pour 211.414 Prises IPE	Ratio [volume de prises/PM] de 282 prises
Ratio réel 2022	789 PM pour 238.860 Prises IPE	Ratio [volume de prises/PM] de 302 prises

Déploiement du réseau de collecte au 31 décembre 2022 :

En 2022, le réseau de collecte est totalement réalisé depuis fin 2021

Réseau de Collecte	Pour mémoire, Cumul à Fin 2021		Cumul Fin 2020		Cumul Fin 2019	
	Réalisé	% avancement	Réalisé	% avancement	Réalisé	% avancement
km fibre tiré	1.440	100,3%	1.139	73,3%	747	52,5%
km GC créée	718	100%	557	78,6%	380	56,8%
NRO posés	96	100%	96	100%	76	79,1%
NRO électrifiés	96	100%	86	89,6%	60	62,5%
NRO collectés	96	100%	67	69,8%	27	28,1%

L'ultime action de bouclage de SEG 101 THEIL – LANSC a été menée en janvier 2022.

Avancement 2022 des Etudes APS / APD / DOE :

La réalisation des études en 2022 est en phase avec les besoins du déploiement sur le terrain. Le processus établi en 2021 de validation des études par le SMO fonctionne parfaitement et permet un traitement efficace dans des délais courts.

	APS				APD				DOE
	Cumul Fin 2022	Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019	Cumul Fin 2022	Fin 2021	Fin 2020	Fin 2019	Cumul Fin 2022
Adressé au SMO	<b>870</b>	842	760	230	<b>851</b>	643	462	73	100
Validé par le SMO	<b>867</b>	838	739		<b>850</b>	619	385		70 (*)

(\*) les DOE ont été réalisés par les équipes de Val de Loire Fibre et seront soumis à l'approbation du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique lorsque qu'un minimum de 90% des prises du SRO auront été intégrées dans le fichier IPE.

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Raccordement terminaux en détaillant en fonction des modalités de réalisation (par l'Usager, par le Déléguataire) et les catégories de Raccordement (immeuble, pavillon souterrain, ...)** :

Volume des raccordements FTTH au 31 Décembre 2022 :

A noter : 98,6% des raccordements réalisés à fin 2022 étaient en mode STOC. Augmentation régulière des raccordements hors churn des opérateurs d'infrastructure (OCEN).

Taux de Churn (changement d'opérateur par le client final) de 8,45% à fin 2022

Types de raccordements réalisés	OI ou STOC	TOTAL
Raccordement - mode OI		<b>1134</b>
Raccordement - mode STOC		<b>82631</b>
Raccordement - mode OI et STOC		<b>83765</b>
Raccordement immeuble	raccos - mode OI	10
	raccos - mode STOC	2795
	raccos - total	2805
Raccordement aérien	raccos - mode OI	574
	raccos - mode STOC	39667
	raccos - total	40241
64Raccordement souterrain	raccos - mode OI	546
	raccos - mode STOC	38535
	raccos - total	39081
Raccordement façade	raccos - mode OI	4
	raccos - mode STOC	1634
	raccos - total	1638

Volume des liens FTTX (hors FTTH) au 31 Décembre 2022 :

**CD37** 44 liens FTTE passif et 33 liens FON (**Annexe EX1-Projet CD37**)

**RECIA** 12 liens FTTE passif et 12 liens FON (**Annexe EX2-projet RECIA**)

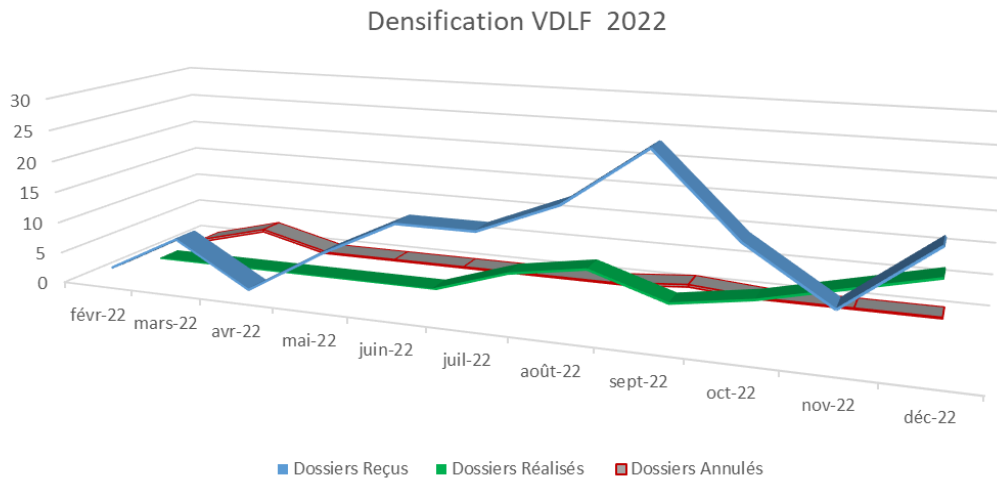
**Autres clients** 52 liens FTTE actif (OC et OCEN) et 7 liens FON (OCEN)

- **Etat descriptif détaillé des investissements de Densification du Réseau par Plaque FTH :**

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les équipes en charge du déploiement traitait la densification à la demande. Depuis début juillet, l'entreprise Circet a été retenue pour le marché **Maintenance et Vie du Réseau (« VDR »)** sur le réseau du Val de Loire. Le secteur d'intervention de Circet sera celui des zones dont la phase de déploiement initial est terminée.

- Pour les travaux VDR, il existe deux activités distinctes,
  - La partie Densification
  - La partie Enfouissement des réseaux avec les deux syndicats d'électrification SIEIL (37) et SIDELC (41) ainsi que les collectivités/départements (dossiers reçus 157 et réalisés 86 en 2022).

Ci-dessous les volumes traités en demande de Densification sur l'année 2022.



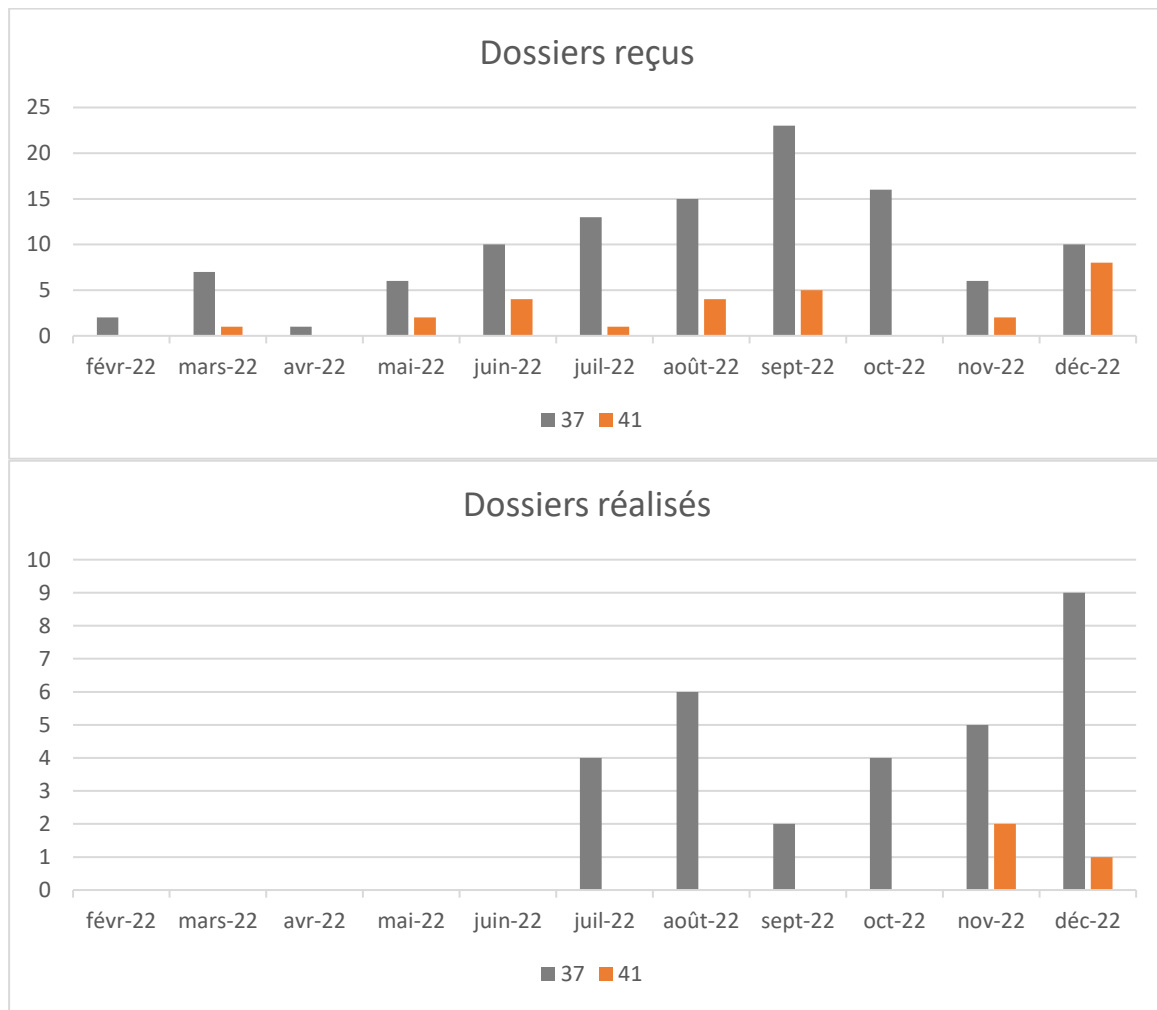
	Reçus		Réalisés		Annulés	
	Dossiers	LR	Dossiers	LR	Dossiers	LR
Janvier						
Février	2	22				
Mars	8	501			3	51
Avril	1	27				
Mai	8	115				
Juin	14	315				
Juillet	14	145	4	41		
Août	19	326	6	93		
Septembre	28	495	2	45	1	16
Octobre	16	257	4	52		
Novembre	8	155	7	97		
Décembre	18	173	10	166		
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>2531</b>	<b>33</b>	<b>494</b>	<b>4</b>	<b>67</b>

Les dossiers annulés ont été traités en phase déploiement dans la zone non terminée du déploiement.

Travaux en cours à fin 2022.

	En cours	
	Dossiers	LR
Etudes en cours	6	102
Travaux en cours	8	96
Attente retour info	77	1765
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>1963</b>

## Répartition des travaux densification des 2 départements 37/41



- **Etat descriptif détaillé des investissements de gros entretien et renouvellement (y compris le dévoiement et l'enfouissement) réalisé par le Délégué :**

Le réseau étant en phase de construction initiale, il n'y a aucun investissement de de gros entretien et renouvellement au 31.12.2022.

- **Etat de l'occupation du Réseau pour les différents éléments passifs (NRO, NRO-SRO, SRO, SRO-PBO) et actifs, identifiant les éventuels besoins de reconstitution de capacité :**

- **Occupation du réseau au 31 Décembre 2022**

- Volume déployé

**96 NRO** déployés et détail du dimensionnement (**Annexe EX3-Syno NRO plan upgrade VDLF 2022**)

Trois OCEN sont hébergés dans une armoire partagée ou entière des 96 NRO dont 2 OCEN sont sur la collecte TDF. Le quatrième arrive directement sur l'armoire de renvoi pour récupérer le transport. On a également l'hébergement en armoire du matériel fourni du CD37 et de RECIA (voir les 2 synoptiques en Annexes EX1 et EX2).

**804 PM** déployés sur **95 NRO (1 NRO restant VDLF\_STOUE)** pour 789 PM commercialisés par les OCEN (**Annexe EX4-NRO-PM Déployés et Exploitation**)

- **Orange** [...]737 PM commandés dont [...] avec coupleurs
- **Bytel** [...] PM commandés dont [...] avec coupleurs
- **SFR** [...] PM commandés dont [...] avec coupleurs
- **Free** [...] PM commandés dont [...] avec coupleurs

**29.408 PBO** déployés (au moins un client raccordé) avec des taux d'occupation par PBO qui varient sur une moyenne de 60% de remplissage et suivant les zones et les départements (**Annexe EX5-Volume PBO**).

- Etat des réservations des capacités sur les PM

Le tableau en annexe (**Annexe EX6-état réservations capacités PM**) recense pour chaque PM le pourcentage de la capacité restante d'occupation suivant les données IPE. La capacité PM transmise ne tient pas compte des 20% de la réserve de capacité prévue.

Ces données portent sur **92 NRO** commercialisés auprès des opérateurs commerciaux et **789 PM** occupés partiellement par les raccordements abonnés (chiffres au 02/01/2023).

- Etat des capacités GPON raccordement actif.

Sur la partie raccordement actif, l'exploitation a dimensionné le nombre de GPON suivant la demande des OC actifs et le volume des raccordements actifs avec un minimum par PM. **33% des PM** ont les SFP GPON occupés entre 1,6% et 53,1%. Le volume d'occupation sur l'ensemble reste très faible. A fin 2022, on a équipé de 1 à 2 SFP GPON pour donner de la capacité à chacun des 735 PM (**Annexe EX7- Taux Occupation GPON ACTIF par PM Déc 2022**).

- Etat des capacités GPON et cartes OLT FTTE

Chaque OLT est équipé entre 8 et 12 SFP Bidi avec un minimum de 3 clients et un maximum de 13 clients. 38 OLT sur 96 ont au moins un SFP FTTE. L'occupation des SFP installés est entre 6,3% et 54,2% suivant le nombre sur l'OLT. Le taux d'occupation reste également faible pour les SFP et les cartes sur les OLT par rapport au volume posé et à la demande (**Annexe EX8-Occupation GPON FTTE par OLT Déc 2022**).

## - Liens de secours configurés en 2022

Le réseau de collecte du Val de Loire a été entièrement déployé fin 2022, y compris l'ensemble des liens de secours listés ci-dessous.

Liens de collecte	Date d'activation 2022
BINAS-TALCY	14-févr
MRCEB-VILSL	03-mars
MAILL-NOYDT	10-févr
TAVAN-LEMER	10-févr
STAML-AUTHN	14-févr
MONVC-CRXET	12-janv
CHREN-MTDON	14-févr
AMBOI-CHCAY	09-févr
AMBOI-MONSL	09-févr
ARTAN-SRGNY	09-févr
BRASL-MAILL	09-févr
STLNO-CROCO	14-févr

**Ainsi 80 NRO sur 96 NRO de la plaque du Val de Loire sont sécurisés par une boucle de collecte (Annexe EX9-boucle collecte physique-VDLF-2022).**

### Upgrades de liens de collecte inter-NRO

Un Upgrades de liens de collecte inter-NRO a été réalisé en 2022 (d'avril à octobre) pour assurer l'écoulement du trafic prévu jusque fin 2022.

#### ❑ **Situation du réseau de collecte du Val de Loire début 2022 :**

Réseau de 96 NRO, 10 boucles et 105 liens dimensionnés :

- À 30G entre Tours et Rochecorbon (occupé à 55%)
- À 20G sur la boucle principale (17 liens occupés à 40 %)
- Et à 10G sur le reste (87 liens occupés à 20%)

#### ❑ **Upgrade réalisé en 2022 (d'avril à octobre) pour anticiper la croissance du trafic prévue**

- + 20G sur 62 liens proches des POPs sur les 9 boucles
- + 20G sur 26 liens éloignés des POPs sur les 9 boucles

L'évolution du trafic est observée chaque semaine.

Les liens ont été upgradés en priorisant les liens dépassant les 50% d'occupation au pic de charge pour que tous les liens restent sous un taux d'occupation de 70%.

Ainsi, 302 SFP 10G et 4 cartes 10x10G ont été installés sur les routeurs de collecte du réseau di Val de Loire en 2022.

Fin 2022, tous les liens de collecte sont chargés à moins de 70% au pic de charge.

- **Etat descriptif détaillé de l'évolution générale de l'état des ouvrages et équipements :**

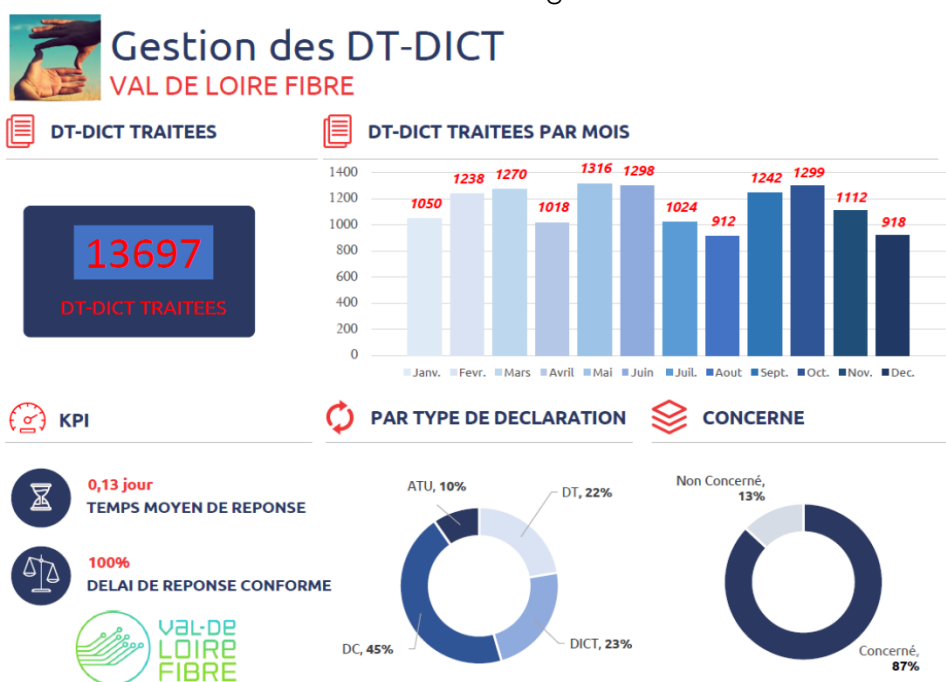
Sans objet pour 2022, l'état du réseau déployé est neuf.

### **Gestion des DT-DICT.**

L'ensemble des DT-DICT est traité par notre prestataire INERIS Entreprise GROUPE NAT (Cube solution) pour la partie Exploitation du réseau du Val de Loire. En 2022, il a été traité 13697 demandes DT-DICT dans un délai assez rapide. **(Annexe-EX10-carte des réseaux déclarés Dec 2022).**

Le réseau FTTX a été déclaré sur 476 communes (37 et 41) depuis le début du déploiement.

Ci-dessous le suivi annuel de la gestion des DT-DICT



- **Export du système d'information du Délégitaire, comprenant notamment les données SIG et l'ensemble de la documentation administrative à stocker dans le cadre d'une Gestion Electronique de Documents conformément au format GRACE THD ;**
- **Référentiel du Réseau couplé avec l'inventaire quantitatif, qualitatif et géographique mis à jour des biens de la Convention (biens de retour, biens de reprise et biens propres) ;**
- **Données descriptives relatives à la couverture du réseau au format SIG conformément au format GRACE THD en cours de définition (NRO ouvert à la commercialisation, réseau de transport, zones arrière de SRO mises en service) ;**

L'ensemble des données visées ci-dessus font soit partie d'une intégration au format Gr@ceTHD (V.2) pour les données récentes, soit l'objet d'une migration du format « Pivot » au format Gr@ce THD (v.2) pour les données plus anciennes.

Ces données sont communiquées par SRO ayant atteint un taux de complétude de 90 % lors de la communication du DOE (Dossier Ouvrage Exécuté) au Délégitant.

- **Résultats des indicateurs d'engagements de qualité de service pris tant vis-à-vis du Délégué que des Usagers :**

Les indicateurs des délais des raccordements ont été calculés sur l'année 2022 :

- Délais contractuels des raccordements ;
- Données de « réalisation des raccordements terminaux standard » conformément à l'annexe 12 de la Convention de DSP.

OBJET	ENGAGEMENT	2022				
		T1	T2	T3	T4	
Réalisation des raccordements terminaux standard	50% des raccordements réalisés dans un délai de 10 jours ouvrés (2 semaines)	%	52,30	63,72	59,53	63,70
		NBRES	7159	8105	7753	9898
	95% des raccordements réalisés dans un délai de 25 jours ouvrés (5 semaines)	%	82,66	88,13	88,89	92,19
		NBRES	11314	11210	11577	14324
	100% hors CHURNS	NBRES	13688	12720	13024	15537

En 2022, VDLF a reçu **411 commandes** en mode OI (dont **113 en FTTH Pro**) et **64390 commandes en mode STOC**

À la suite de l'arrivée de Bouygues Telecom et Orange sur le réseau du Val de Loire en 2020 puis de SFR et Free en 2021 les raccordements sont réalisés principalement en mode STOC en 2022.

Les raccordements ont suivi la même évolution que les commandes et les demandes de rendez-vous. Le délai entre la commande et le raccordement est en moyenne d'un mois, ce délai est resté stable tout au long de l'année 2022.

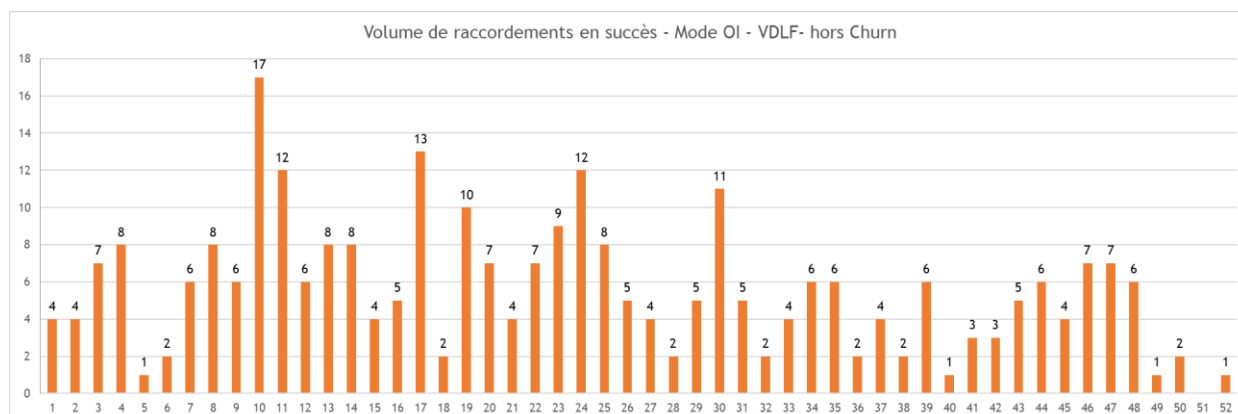
## Mode OI

### Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2022

En 2022, la part des commandes des raccordements en mode OI a diminué de 100 raccordements par rapport à 2021 donc on est sur **288 raccordements** dont **77 FTTH Pro** (hors churn).

Les commandes des raccordements en mode OI restent très faible.

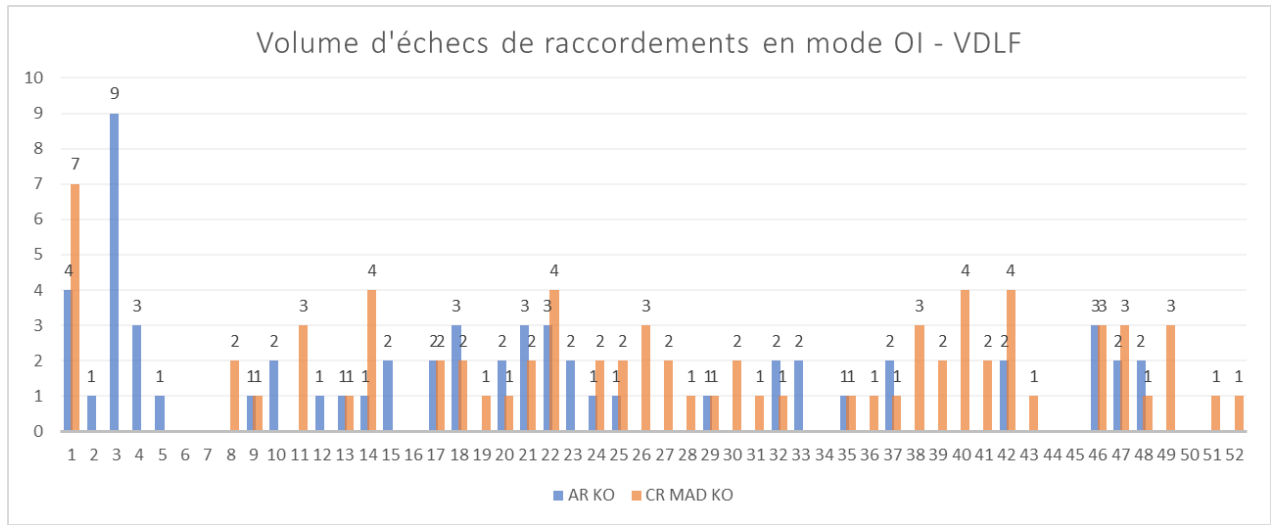
Ci-dessous le volume des raccordements (Mode OI) sur l'année 2022 :





### Taux d'échec des raccordements

En corrélation, le graphique ci-dessous montre l'évolution des échecs lors de la réception des commandes (AR) ainsi que l'évolution des échecs des commandes des raccordements (CRMAD).



### Repartition des échecs des raccordements en mode OI

Sur l'ensemble de l'année 2022, le nombre total de **KO à l'étape « AR »** (à la prise de commande) est de **60** pour **288** raccordements en mode OI ;

**56%** de ces échecs correspondent aux codes erreur FRDV03 essentiellement et 06.

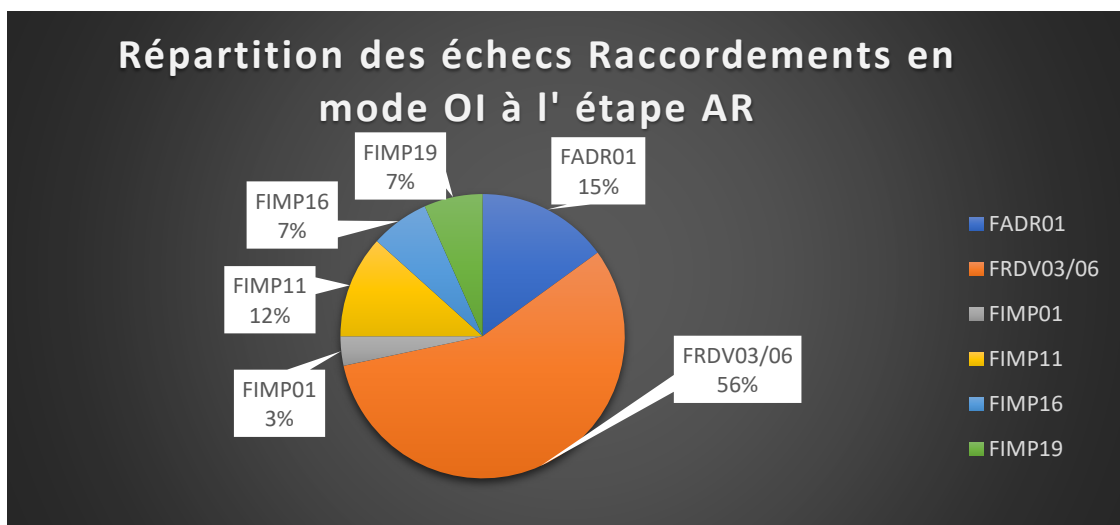
#### - FRDV03 - PLAGES DE RDV NON RESERVEE

Dans le cas d'un raccordement par l'OI, l'OC a dépassé le délai pour passer sa commande. La réservation du rdv n'a donc pas été confirmée par l'OI

#### - FRDV06 - RDV SUR ADRESSE DIFFERENTE

Dans le cas où la commande est passée avec un rdv qui a été pris sur une autre adresse que celle de la commande (exemple n° ou nom de rue différents de l'adresse de la commande)

La répartition des causes de ces échecs sont représentées ci-dessous :



Détail **Echec étape AR** des raccordements en 2022 lors de l'intervention :

Ci-dessous le tableau des quantités **des échecs étape AR** émis par code erreur Inter-op :

Code erreur	Volume Racco OI Echec - AR	Quantité
FADR01	ADRESSE : CODE ADRESSE IMMEUBLE/ETAGE INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	9
FRDV03/06	RDV : PLAGE DE RDV NON RESERVEE/RDV SUR ADRESSE DIFFERENTE	34
FIMP01	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : PTO REQUISE	2
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT (exemple maintenance)	7
FIMP16	CHAMPS INCOHERENTS (erreur de format dans l'envoi de la commande par OC)	4
FIMP19	PTO DEJA AFFECTEE A L'OC OU EXISTANTE (nouvelle cde d'un OC sur la même PTO)	4

La seconde cause **d'échec à l'étape CRMAD** (Etape raccordement) est pour 25% route optique déjà utilisée et 21% annulation de la commande par le client final sur les 76 échecs CRMAD.

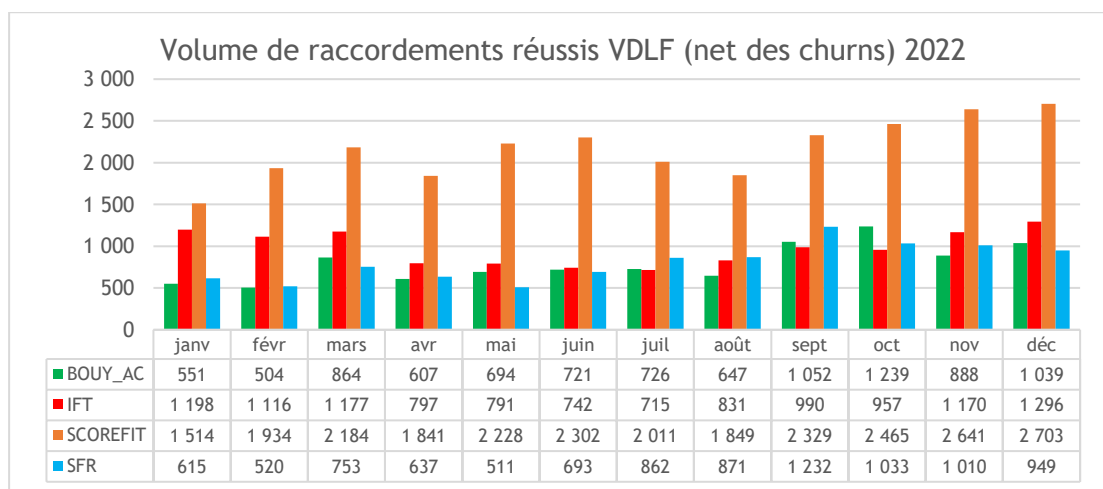
Code erreur	Libellé erreur OI Echec-MAD	Taux
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	15,75%
FCLI03	CLIENT : CLIENT N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE	17,11%
<b>FCLI04</b>	<b>CLIENT : DEMANDE ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT FINAL</b>	<b>21,09%</b>
FCLI05	CLIENT : REFUS TRAVAUX CLIENT	1,32%
FIMP11	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	2,63%
FIMP16	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : CHAMPS INCOHERENTS	2,63%
<b>FINT06</b>	<b>ECHEC PRODUCTION : ROUTE OPTIQUE DEJA UTILISEE</b>	<b>25%</b>
FINT10	ECHEC PRODUCTION : AUTRE PROBLEME TECHNIQUE	2,63%
FINT11	ECHEC PRODUCTION : INFRA TIERS INDISPONIBLE OU DELAI	11,84%

## Mode STOC

### Volumétrie des raccordements réalisés pour l'année 2022

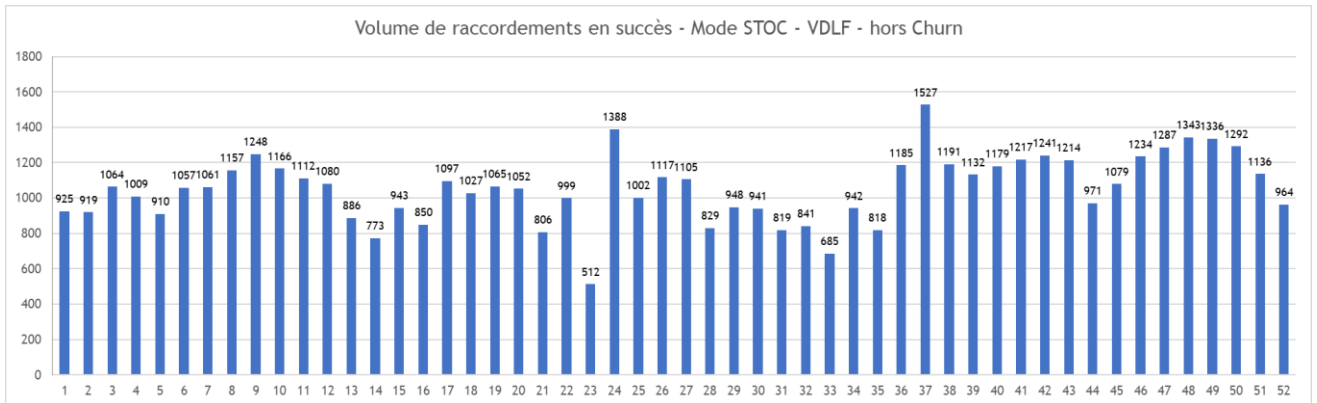
En 2022, du fait de la présence des 4 OCEN sur le réseau, la part des commandes des raccordements en mode STOC a augmenté progressivement avec un opérateur qui se différencie.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de raccordement réalisé (en succès) et donc d'activation par mois (calcul fait en semaines complètes début et fin d'année).



On constate une légère évolution des raccordements en mode STOC sur le dernier trimestre 2022 (des pointes à plus de 1300 Raccordements/Semaine) en lien avec l'augmentation du nombre des prises commercialisables.

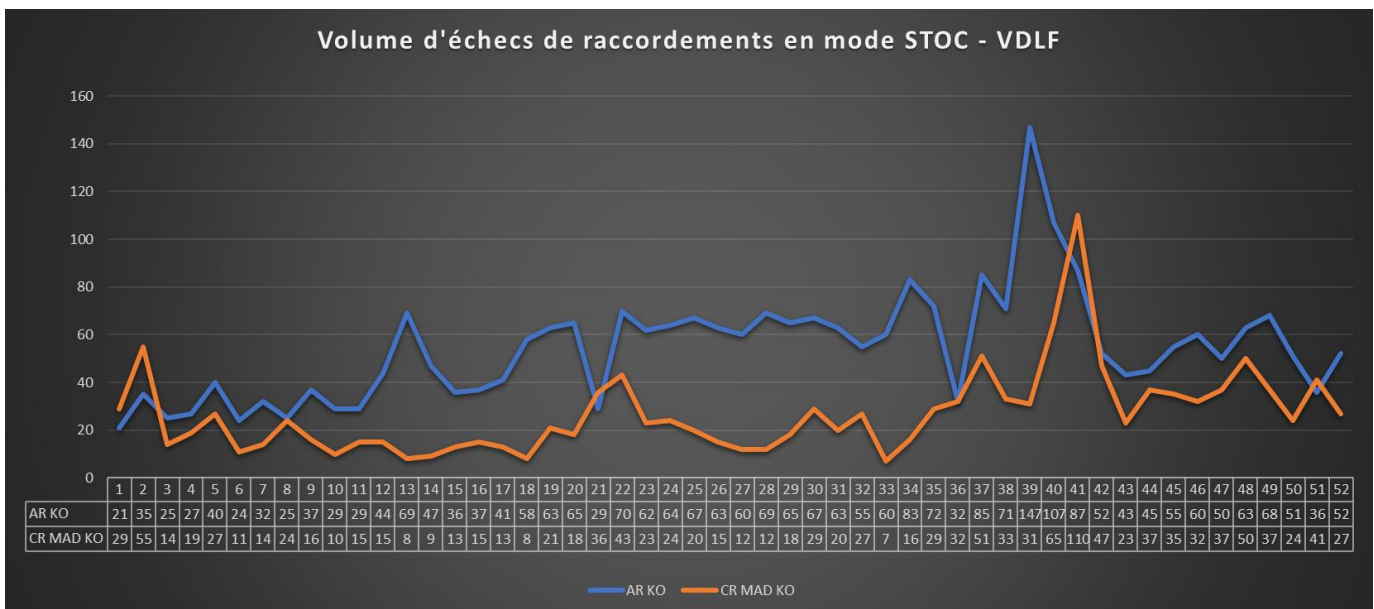
Ci-dessous l'évolution du volume des raccordements à la semaine en mode STOC du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.



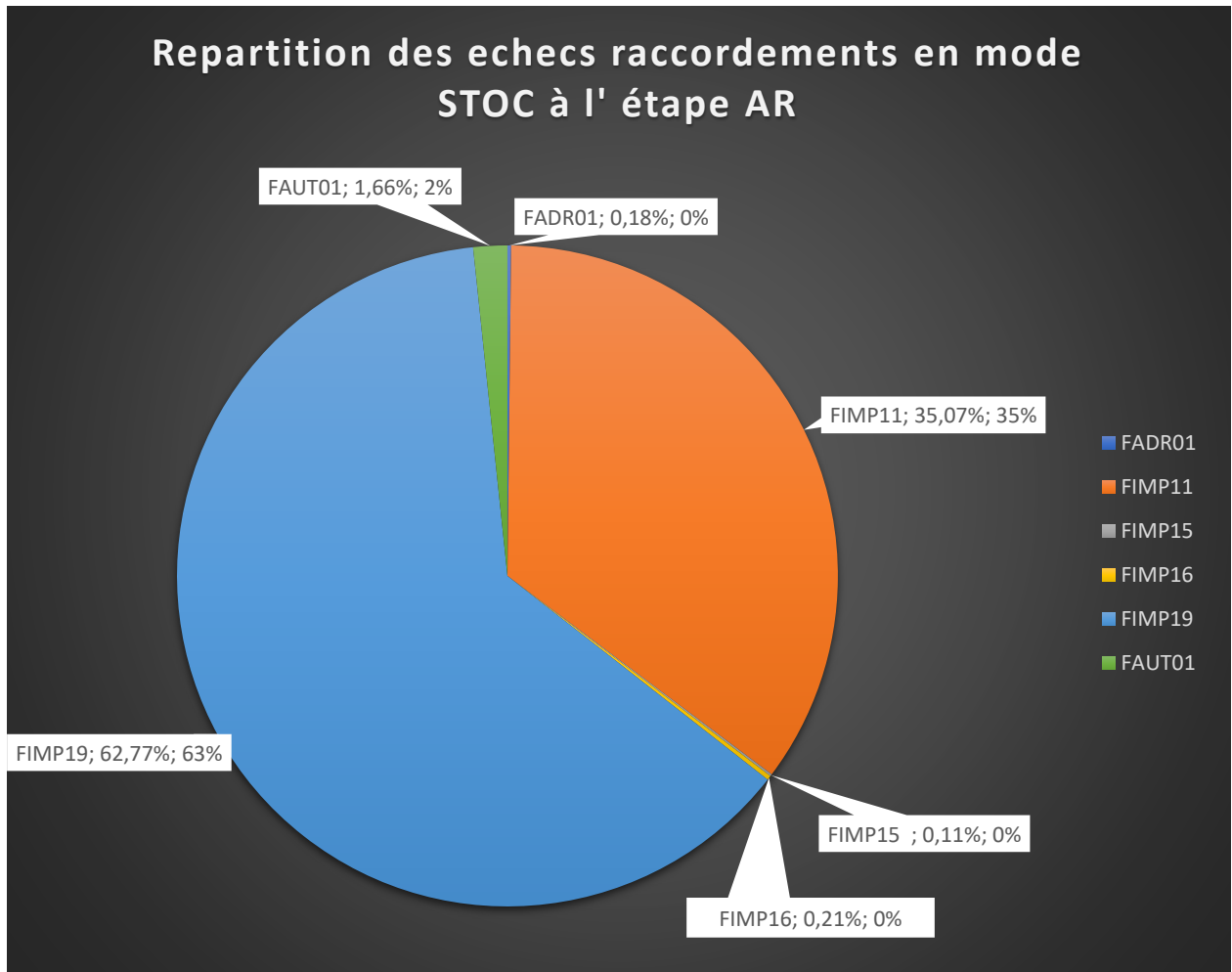
### Echec des raccordements :

Le taux d'échec est calculé sur la base du nombre des CRMAD KO reçus par rapport au nombre des raccordements effectués par semaine. Les fortes variations correspondent aux mises à jour des CRMAD en attente par les OCEN. Sur l'année 2022, on est à **1397 CRMAD KO** et **2837 AR KO**.

Ci-dessous l'évolution du taux d'échec en mode STOC par semaine



Ci-dessous la répartition des causes d'échec tous opérateurs confondus.

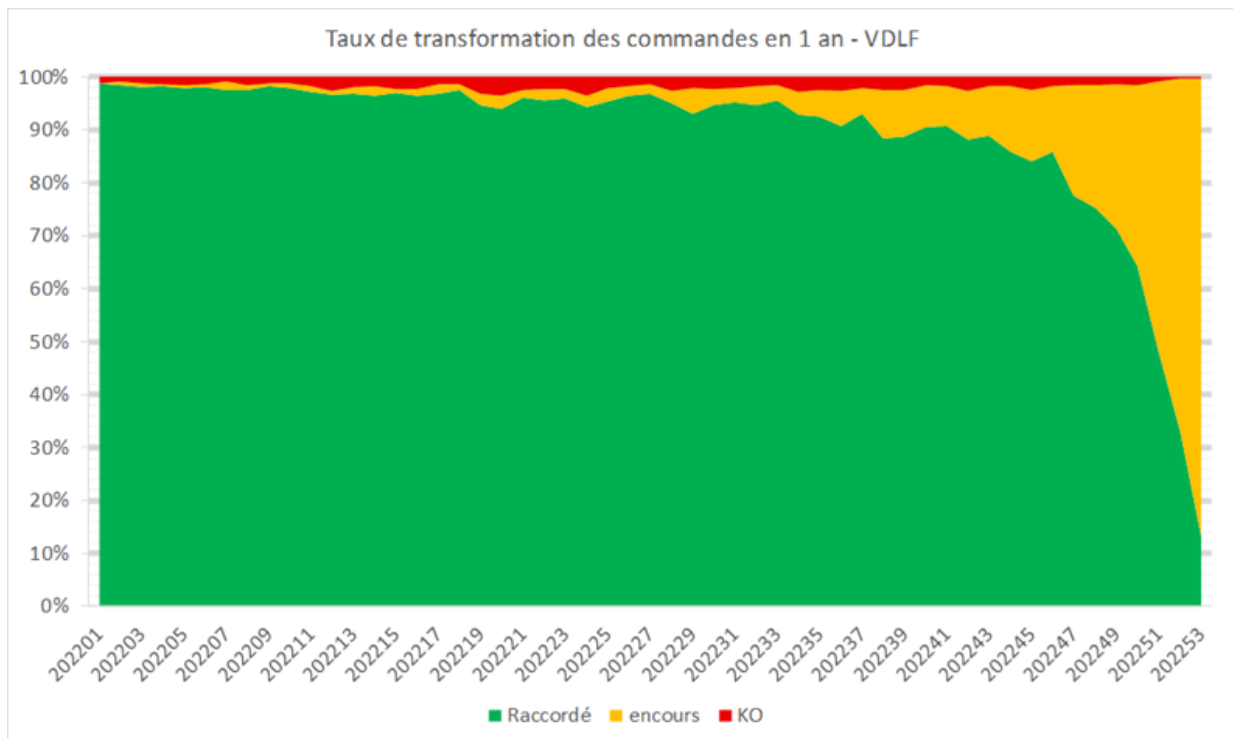


Code erreur	Volumétrie Racco STOC Echec -AR	Quantité
FADR01	ADRESSE : CODE ADRESSE IMMEUBLE/BATIMENT INEXISTANT DANS LE REFERENTIEL OI	5
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT ( exemple maintenance)	995
FIMP15	TRAITEMENT IMPOSSIBLE : CHAMPS OBLIGATOIRES MANQUANTS (Commande incomplétée)	3
FIMP16	CHAMPS INCOHERENTS (erreur de format dans l envoi de la commande par OC)	6
FIMP19	PTO DEJA AFFECTEE A L'OC (nouvelle cde d' un OC sur la même PTO)	1781
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	47

Les causes principales d'échec à l'étape CRMAD sont,

Code erreur MAD	Libellé erreur STOC Echec-MAD	Taux
FCLI03	CLIENT : CLIENT N HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE	42,88%
FINT11	ECHEC PRODUCTION : INFRA TIERS INDISPONIBLE OU DELAI	22,98%
FAUT01	AUTRE MOTIF : COMMENTAIRES LIBRES	15,37%
FCLI04	CLIENT : DEMANDE ANNULATION DE LA COMMANDE PAR LE CLIENT FINAL	8,38%
FIMP11	ADRESSE INELIGIBLE TEMPORAIREMENT	6,59%
FIMP16	CHAMPS INCOHERENTS	1,65%
FINT06	ECHEC PRODUCTION : ROUTE OPTIQUE DEJA UTILISEE	1,65%
FCLI07	CLIENT : CLIENT ABSENT LORS DE L'INTERVENTION	0,50%

## Taux de transformation des commandes.



Sont considérées KO les commandes en CR MAD KO et CR KO.

➔ Résultat à fin décembre 2022 : Taux de transformation de 95,1%.

- **Données techniques relatives au suivi des incidents sur le réseau (interventions de maintenance corrective, nature des incidents, délais de GTR ...) ainsi que les comptes-rendus des opérations de maintenance préventive :**

### **Données techniques relatives aux incidents sur le réseau du 37/41 sur l'année 2022 :**

Aucun incident majeur a impacté le réseau FttH TDF sur le département du 37 et 41.

Le seul incident marquant est une casse du réseau (collecte et transport) sur la commune d'ONZAIN 41 (cf. ci-après).

Depuis 2021, tous les incidents sont désormais traités via l'outil « Service Now »

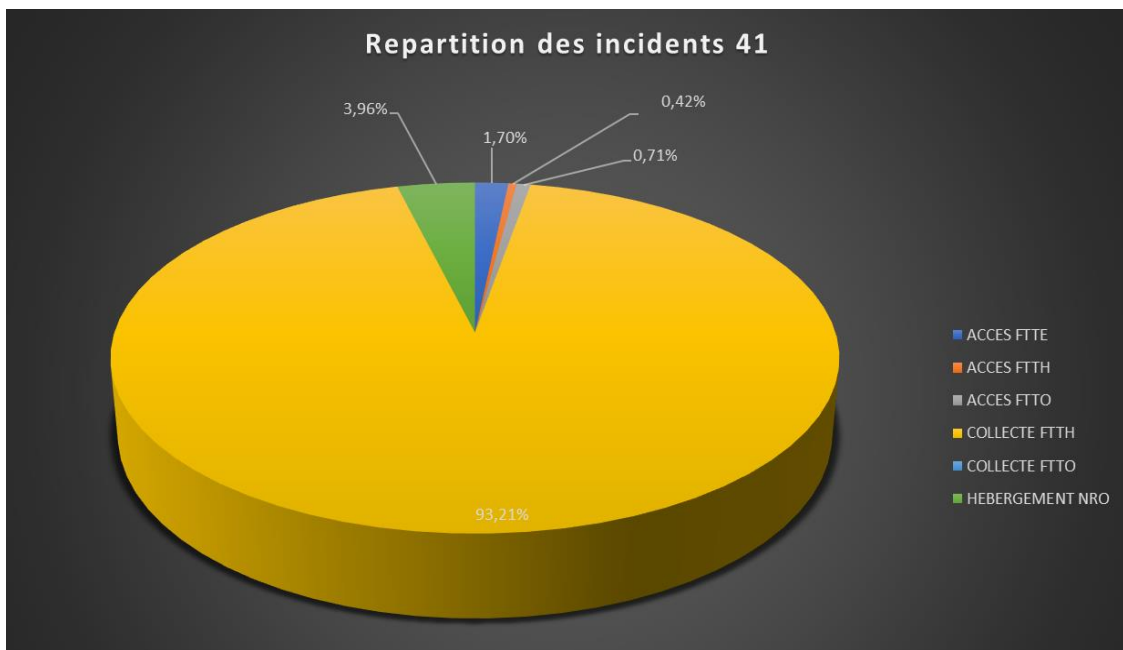
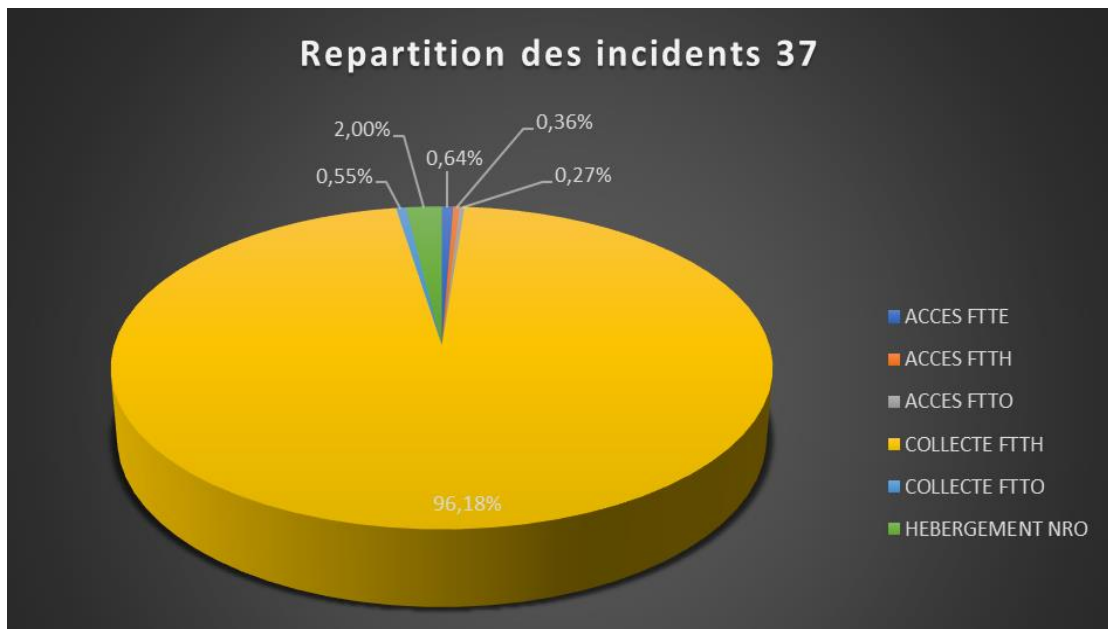
#### Repartitions des incidents

Le taux du Nombre des incidents avec le nombre des clients impactés par incident et par service

- Pour le 37,
  - 45 incidents sur le réseau pour 1 100 points de service /clients
  - 197 incidents sur l'infra sans impact client.
- Pour le 41,
  - 54 incidents sur le réseau pour 707 points de service /clients
  - 154 incidents sur l'infra sans impact client.

- Incidents réseaux

Étiquettes de lignes	Nombre de Sous-domaine 37	Nombre de Sous-domaine 41
ACCES FTTE	0,64%	1,70%
ACCES FTTH	0,36%	0,42%
ACCES FTTO	0,27%	0,71%
COLLECTE FTTH	96,18%	93,21%
COLLECTE FTTO	0,55%	
HEBERGEMENT NRO	2,00%	3,96%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>



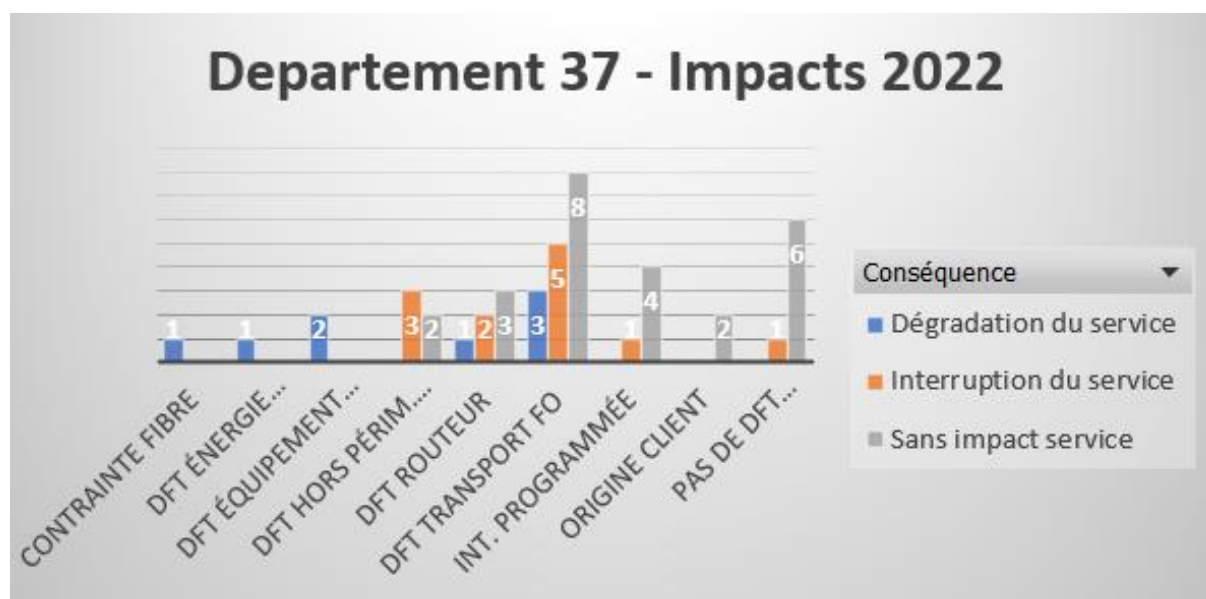
## Causes et impacts des incidents réseau sur le 37/41

Ci-dessous le tableau récapitulatif des causes d'incidents avec impact par service  
Le nombre causes et impacts d'incidents ayant impacté les clients

Département du 37

45 tickets d'incidents sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 12 incidents impliquant une interruption de service ;

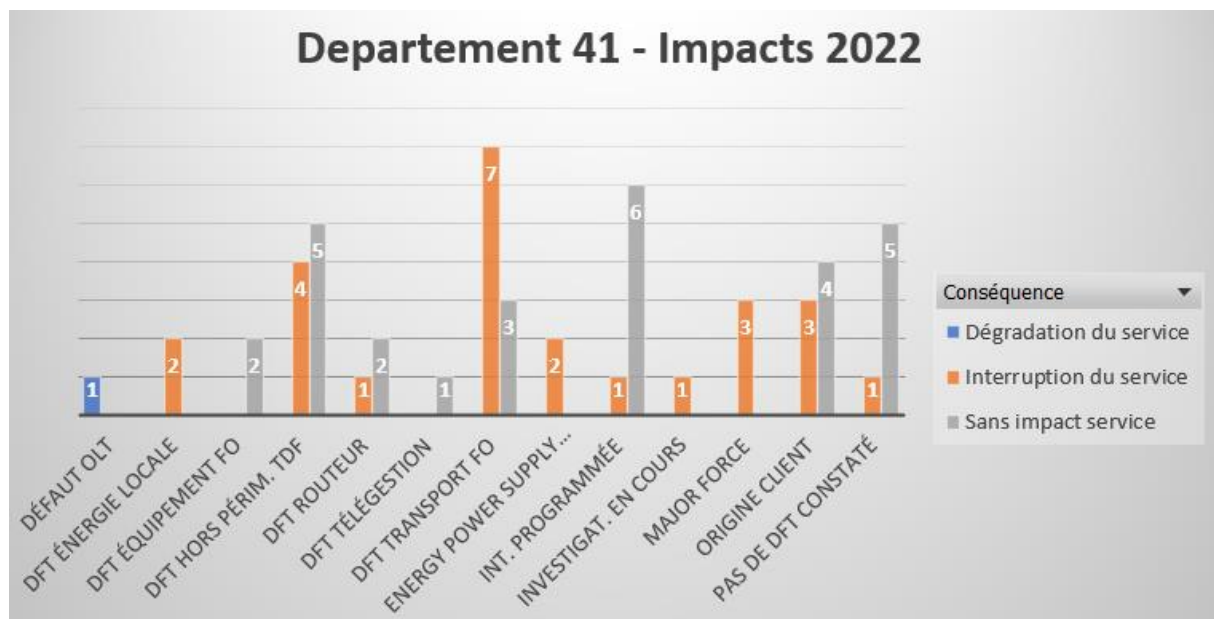
Nombre de Libelle Cause	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	Sans impact service	Total général
Contrainte Fibre	1			1
Dft énergie locale	1			1
Dft équipement FO	2			2
Dft hors périm. TDF		3	2	5
Dft routeur	1	2	3	6
Dft transport FO	3	5	8	16
Int. programmée		1	4	5
Origine client			2	2
Pas de dft constaté		1	6	7
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>25</b>	<b>45</b>



- Département 41

54 tickets d'incidents sur l'ensemble des NRO ont été ouverts auprès du centre de supervision TDF dont 25 incidents impliquant une interruption de service ;

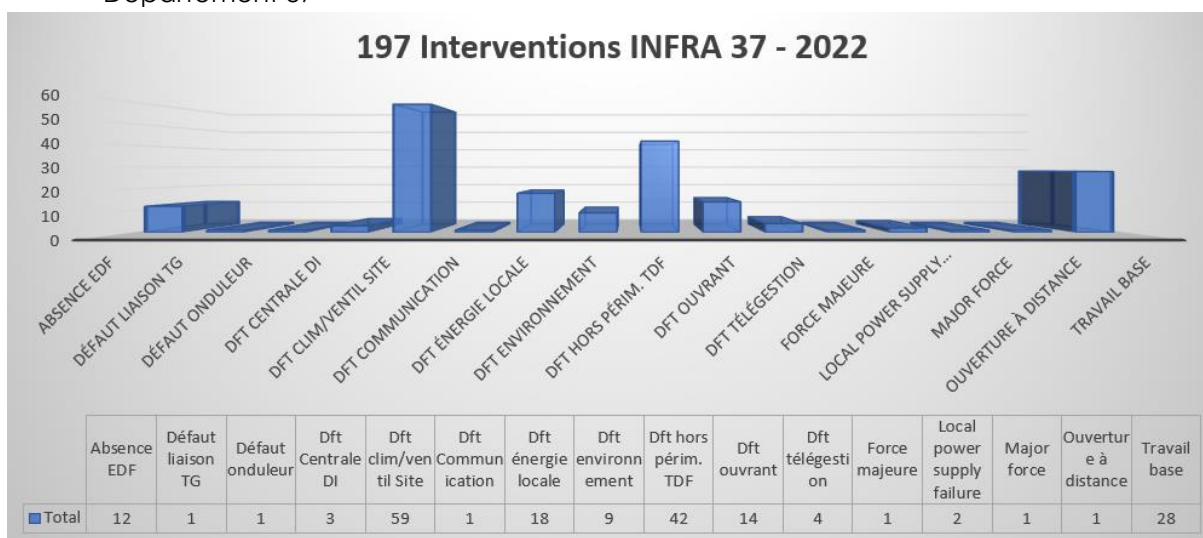
Nombre de Libelle Cause	Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes	Dégradation du service	Interruption du service	Sans impact service	Total général
Défaut OLT	1			1
Dft énergie locale		2		2
Dft équipement FO			2	2
Dft hors périm. TDF		4	5	9
Dft routeur		1	2	3
Dft télégestion			1	1
Dft transport FO		7	3	10
Energy power supply failure		2		2
Int. programmée		1	6	7
Investigat. en cours		1		1
Major force		3		3
Origine client		3	4	7
Pas de dft constaté		1	5	6
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>54</b>



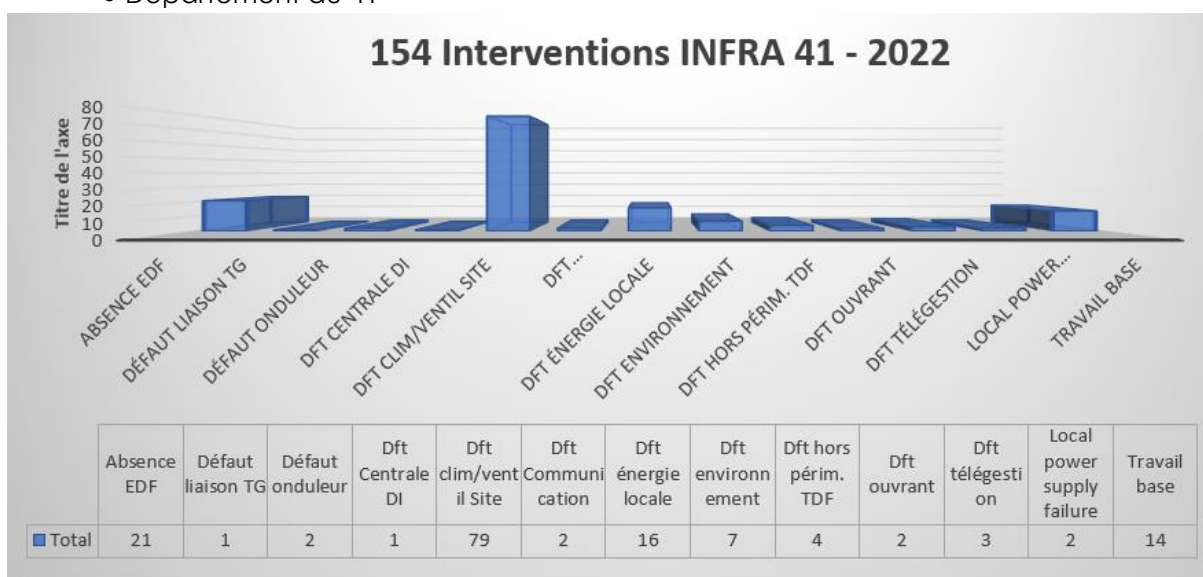


- **Incidents infra** (climatisation, atelier 48V, dégradations serrures et portes, Alarme, absence Enedis, environnement NRO...)

- Département 37



- Département du 41



### Cas spécifique de la casse réseau Fibre sur les communes du 41 Onzain/Valloire sur Cissé.

Cette casse est le seul incident d'envergure sur le réseau en 2022.

Elle a été causée par une entreprise tierce qui effectuait des enfouissements pour son client opérateur. La trancheuse a arraché le fourreau ainsi que les câbles de collecte, de transport et de la distribution sur plusieurs kilomètres, à plusieurs endroits et en 2 fois.

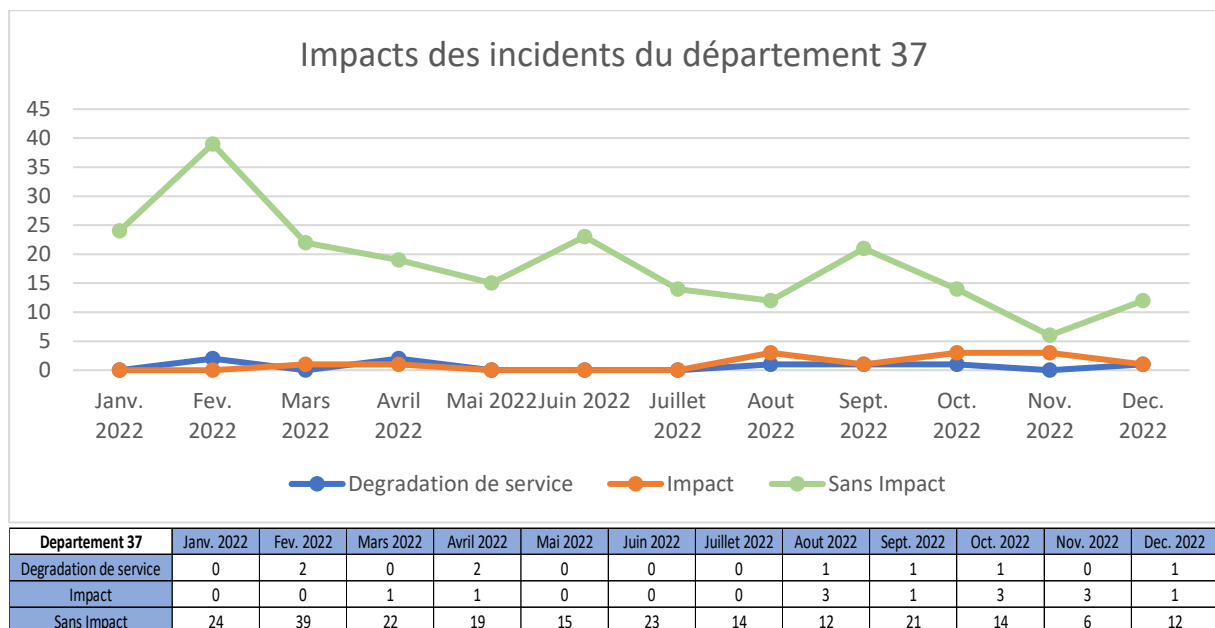
### Analyse d'impact des clients et du réseau endommagé

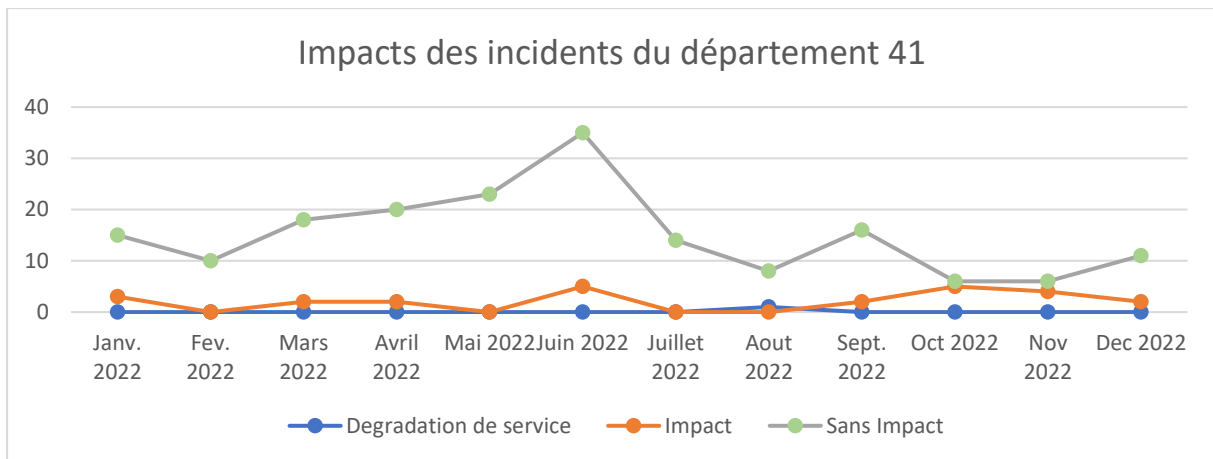
- La première dégradation est intervenue le 23/06/2022
  - o 2 câbles impactés : câble de collecte **48FO/1650ml** et câble de Transport **288FO/1657ml** (NRO-VDLF-ONZAI).
  - o 247 abonnés coupés.
  - o 1<sup>er</sup> constat d'huissier le 24 juin 2022.
  
- La deuxième dégradation est intervenue le 30/06/2022 800m de la première dégradation.
  - o 3 câbles impactés : câble de collecte **48FO/980ml** et deux câbles de distribution **288FO/750ml** (PM-VDLF-VALSC03)
  - o 348 abonnés coupés et 2 FTTE
  - o 2<sup>ème</sup> constat d'huissier le 30 juin 2022

Le mainteneur Val de Loire Fibre est intervenu pour les 2 dégradations dans les moins de 4 heures pour localiser les coupures de la collecte en priorité et un rétablissement définitif de ces collectes dès le lendemain matin pour l'une et l'autre un provisoire le jour même. Le travail de nuit n'a pas pu se faire pour des raisons de sécurité avec les engins pour dégager les fourreaux pour la première dégradation collecte. La reprise définitive des câblés du transport et de la distribution se sont faits à suivre de la collecte dans le respect au mieux des délais et de l'environnement sécurité.

### **Evolution Impacts et GTR 37/41**

Impacts des incidents **réseau fibre et infra** (climatisation, atelier 48V, dégradations serrures et portes, environnement NRO...) mois par mois. Les défauts sur les routeurs et sur l'équipement FO restent les plus importants en interruption du service.





Departement 41	Janv. 2022	Fev. 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Aout 2022	Sept. 2022	Oct 2022	Nov 2022	Dec 2022
Degradation de service	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Impact	3	0	2	2	0	5	0	0	2	5	4	2
Sans Impact	15	10	18	20	23	35	14	8	16	6	6	11

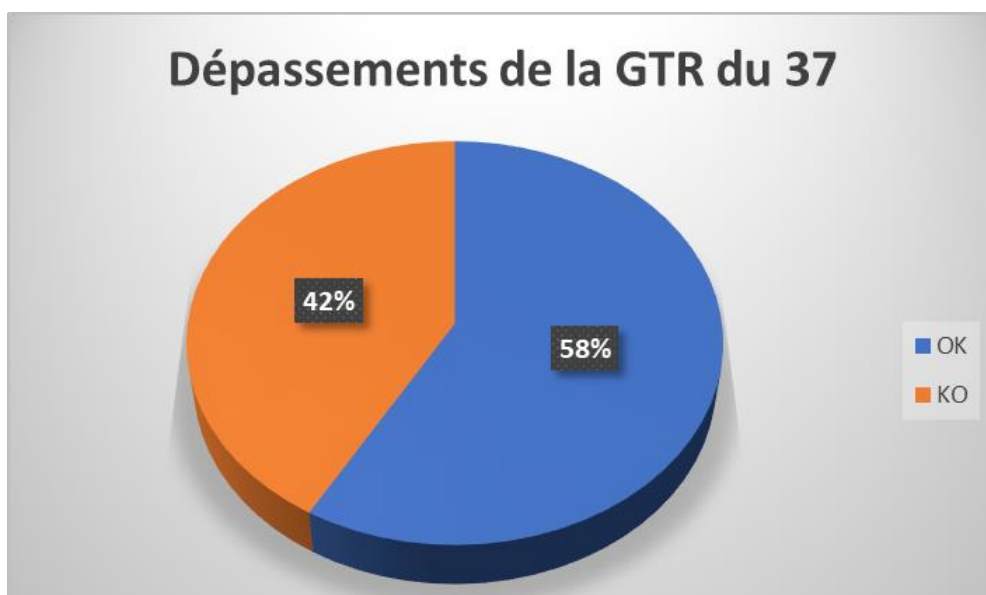
### Nombre de dépassements et % GTR 4H

Le temps des dépassements GTR pour les interruptions du service reste faible sur les deux départements.

#### Pour le 37

Service assuré par TDF à 99,998% avec un dépassement de 5 GTR4H sur 12 pour interruption de service.

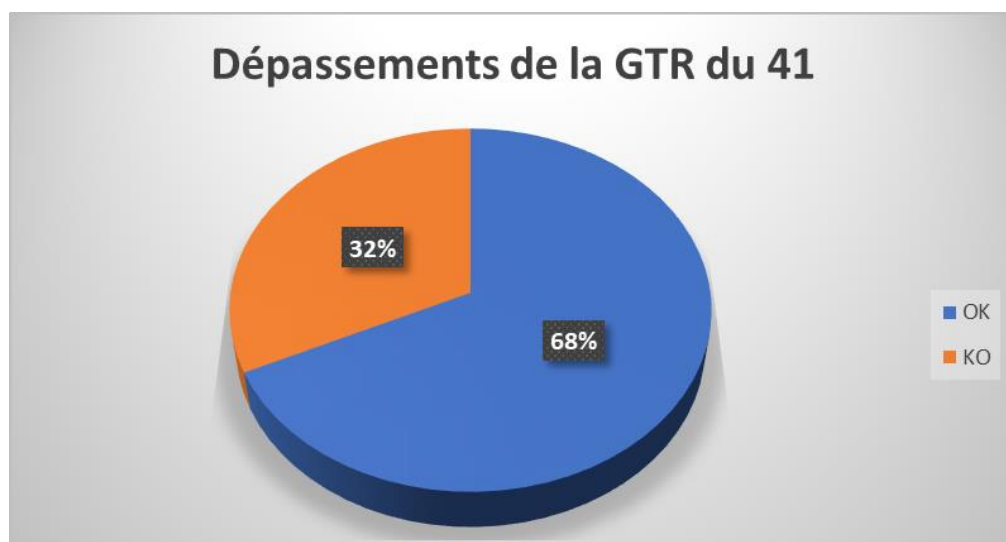
Etiquettes de lignes	Nombre de Dépassements GTR	% de Dépassement GTR
OK	7	58,33%
KO	5	41,67%
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>



## Pour le 41

Service assuré par TDF à 99,996% avec un dépassement de 8 GTR4H sur 25 pour interruption de service.

Etiquettes de lignes	Nombre de Dépassements GTR	% de Dépassement GTR
OK	17	68,00%
KO	8	32,00%
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>



## **Interventions MAINTENANCE curatives**

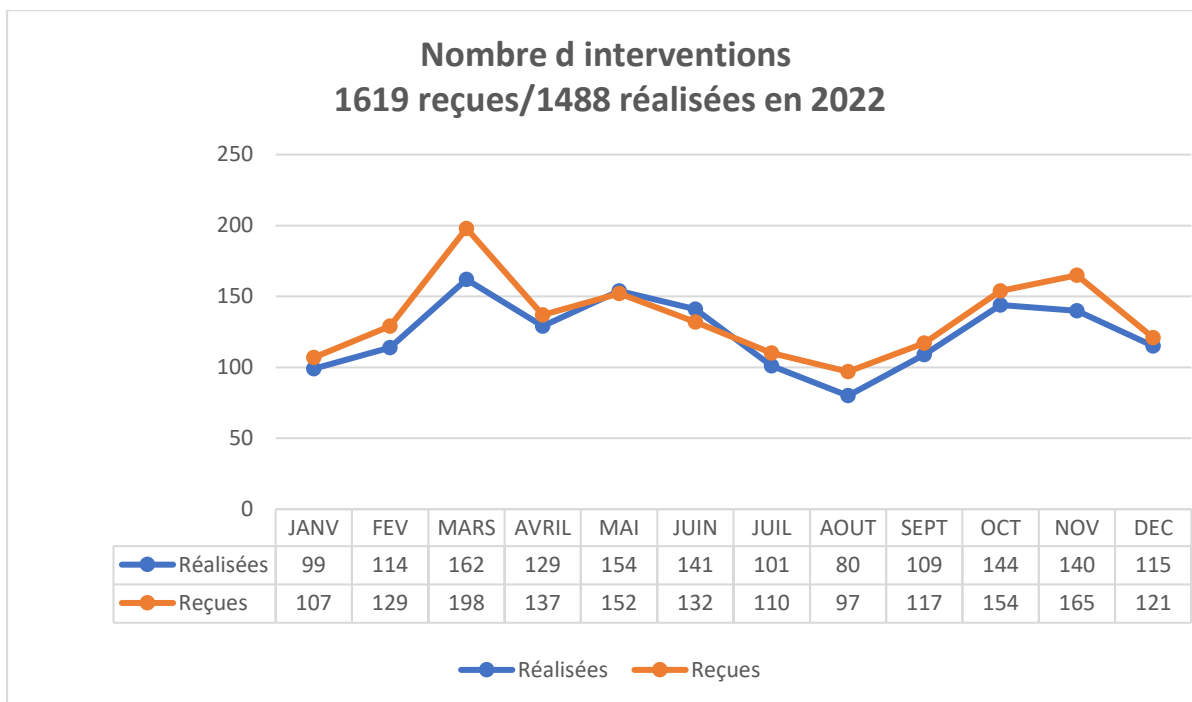
Sur le périmètre NRO – PBO, l'entreprise Circet est le mainteneur du réseau de fibre optique sur le nouveau marché maintenance/VDR depuis juillet 2022.

Toutes les interventions entraînent une réparation définitive ou provisoire (maxi 45 jours) avec des travaux de reprises à l'identique pour la collecte et une remise à jour du DOE pour le transport et la distribution.

**Lors de ces reprises de maintenance ou VDR qui entraînent une nouvelle coupure du réseau, une prévenance Travaux via l'outil TDF historique a été mise en place officiellement début 2022 avec un délai de prévenance du client (OCEN et OC) un mois avant l'intervention.**

Les interventions sont catégorisées en FttE/O, FttH (suite au déclenchement des opérateurs sur le périmètre PM-PBO), distribution, transport, Génie civil et Infrastructure (baie, tiroir, serrurerie), et SAV FttH (sur le périmètre PB-PTO).

Ci-dessous le volume mensuel des interventions reçues et réalisées sur l'ensemble de l'année 2022, Elles ont triplé en un an et qui se justifient avec le nombre des raccordements effectués à fin 2022. Un bon niveau d'équilibre entre les interventions reçues et réalisées.



#### Causes des déclenchements du mainteneur Circet par GTR.

Une diminution des causes de déclenchement à tort et de déploiement non terminé au 4ème trimestre ont permis de les stabiliser à un taux de 10%.

Delais	Problème Continuité optique	Déclenchement à tort (sur raccordement)	Déploiement non terminé/partie privée	Hors perimetre (defaut materiel FAI)	Incident	Defaut Referentiel	TOTAL
GTR4H	1	1			8		10
GTR8H	5						5
GTR2J	298	31	13	13	171	21	547
GTR5J	355	120	131	19	195	75	895
EXPERTISE RACCORDEMENT	19	4	2	2	3	1	31
							1488

#### Réseau concerné par GTR

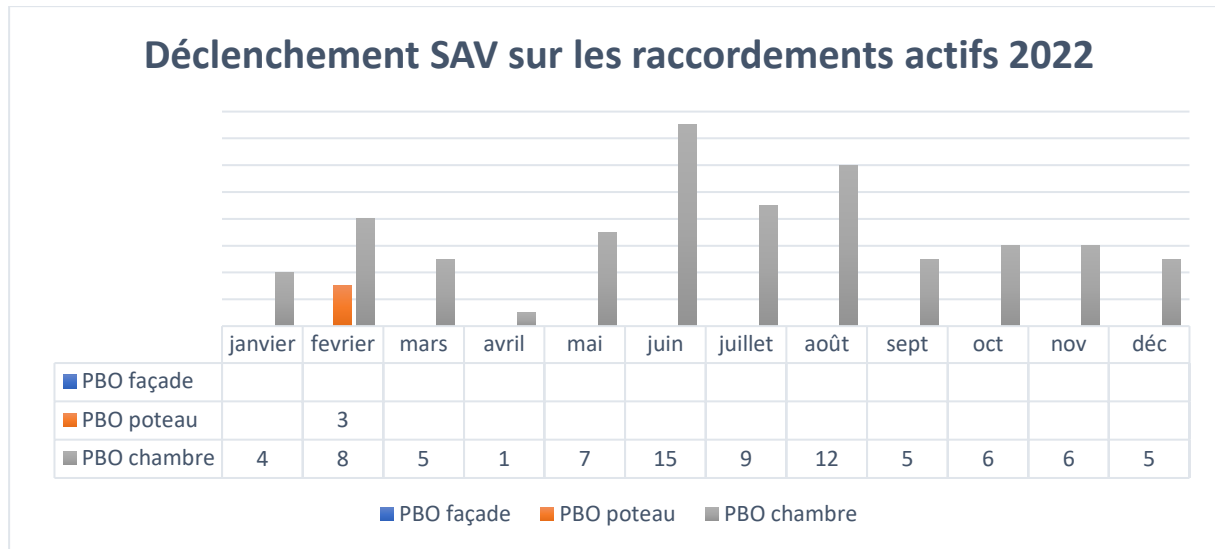
La partie du réseau la plus concernée est la distribution. Ces défauts sont créés par les nombreuses interventions pour effectuer les raccordements.

Delais	Fibre FttE/O	Fibre Distribution	Fibre Transport	Fibre Collecte	Sav Ftth	TOTAL
GTR4	7			3		10
GTR8H	1				4	5
GTR2J		253	108		186	547
GTR5J		895				895
EXPERTISE RACCORDEMENT		29	1	1		31
						1488

#### **SAV offre activée GP**

Au cours de l'année 2022, TDF a réalisé 86 interventions de SAV par l'Ets SPIE (sur le tronçon PBO/PTO) chez les clients qui bénéficient de l'offre activée et la majorité reste des interventions pour des problèmes de continuité fibre dans les PBO en chambre. Les interventions sont en baisses car les raccordements de l'offre activée restent faibles.

Ci-dessous l'évolution de ces interventions au cours de l'année :



## Maintenance préventive sécurité (MPS)

### NRO

Tous les sites NRO et leurs environnements ont été pris en maintenance par la supervision et la maintenance TDF via la télégestion ; la remontée et le fonctionnement des alarmes incendie, température, énergie et intrusion.

En 2022, les 96 NRO ont fait l'objet d'une visite préventive annuelle conforme au process exploitation. Le fichier transmis à titre d'exemple en annexe (**Annexe EX11-NRO\_CR\_MPS\_SITE\_MODELE**) définit toutes les tâches de contrôle par NRO faites par le technicien de la DO CENTRE TDF. Les réserves sont levées au plus tard un mois après cette visite.

Les dégradations ou défauts les plus fréquents sont :

- La surchauffe des climatiseurs
- La dégradation des portes NRO
- Le nettoyage intérieur

Ces visites de maintenance préventive confirment que les NRO sont opérationnels ainsi que leurs équipements accessoires : climatisation, atelier d'énergie, télégestion.

### PM :

En 2022, 135 interventions de maintenance préventive ont été réalisées sur 135 PRM repris en affermage. 525 Interventions de maintenance préventive ont été réalisées sur les nouveaux PM dans l'ordre prioritaire du passage déploiement en exploitation. Le fichier transmis à titre d'exemple en annexe (**Annexe EX12-PM\_CR\_MPS\_SITE\_MODELE**) définit toutes les tâches de contrôle faites par le technicien de la DO CENTRE TDF et par PM. Les réserves sont levées à 90% le jour même par le technicien TDF sauf la partie infrastructure qui est sur un délai de 1 mois minimum.

Les dégradations ou défauts les plus fréquents sont :

- Changement des serrures clés en serrures triangle
- La dégradation des portes
- La dégradation des tambours
- Le nettoyage intérieur

A noter que les défauts des serrures ne sont plus majoritaires. En effet, celles-ci sont systématiquement remplacées. Le défaut est corrigé lors de la maintenance préventive par des serrures triangle.

- **Résultats des actions conduites par le Déléataire en matière de développement durable :**

Actions réalisées dans le cadre du développement durable :

- **Déchets évités grâce à la réutilisation des réseaux existants :**
  - Limitation des déchets liés à la création de nouveaux réseaux par l'utilisation en première intention du réseau racheté
  - Limitation des déchets liés à la mutualisation en deuxième intention avec les réseaux Orange, ENEDIS, ....
  - Création d'infrastructure d'accueil en l'absence de possibilité de l'utilisation/mutualisation de réseau existant
- **Chantiers en zones protégées ou sensibles « ENS » et NATURA 2000 :**
  - A l'identification de ces zones sensibles le plan de prévention réaffirme le dispositif de prescription environnementale.
  - Une grille d'analyse des impacts environnementaux significatifs et des mesures de prévention (le cas échéant de protection) peut être mise en place et demandé au MOE pour ces chantiers ciblés.
- **Actions visant à réduire les nuisances chantier :**
  - Dans le cadre de nos études préalables aux travaux, nous mobilisons, lorsqu'elles existent, les infrastructures de Orange et Enedis pour le passage de nos câbles.
  - Nuisances sonores : Choix de l'implantation du NRO (éloigné des habitations) analyse pour minimiser les impacts sonores des NRO
  - Réfections et nettoyages des abords de chantiers contrôlé par les équipes
  - Plan de prévention signé avec les MOE intégrant les dispositions environnementales en matière d'environnement et déchets :
  - Produits chimiques ; Gestion déchets ; Pollution accidentel sol et eau limitation pollution air ; Gestion du bruit.
  - VDLF n'utilise pas de produits phytosanitaires pour le traitement des parcelles NRO.
- **Déchets et traitements :**
  - intégré dans les dispositions contractuelles avec nos MOE
- **Bilan des actions de dématérialisation**
  - Support numérique favorisé pour la réalisation des activités
  - ➔ Nous utilisons des applications sur PDA et tablette pour minimiser les plans et documentations papier. La documentation est créée et archivée dans une base de données.
- **Informé le public et le Délégant sur les performances environnementales des sites techniques.**
  - ➔ Nos NRO sont équipés d'une climatisation réversible utilisant le principe du Free cooling.
- **Limiter le rejet de gaz à effet de serre et la pollution de l'air liée aux chantiers**

Ces éléments sont pris en compte dans le cadre de la politique environnementale de TDF, maison-mère et co-contractante de Val de Loire Fibre en particulier pour la conception et la construction du réseau.

Val de Loire Fibre renvoie à la documentation accessible sur le site internet « tdf.fr » :

- <https://www.tdf.fr/sites/default/files/politique-RSE-2020.pdf> (page 11 et 12)
- [https://www.tdf.fr/sites/default/files/COPTDF\\_2019\\_vF.pdf](https://www.tdf.fr/sites/default/files/COPTDF_2019_vF.pdf) (page 89 à 103)

Ces engagements sont également rappelés et déclinés aux partenaires constructeurs dans les plans de prévention signés et dont l'extrait relatif aux « consignes environnementales » figure en **Annexe D5-Extrait consignes environnementales**.

### **GREEN POSE :**

En 2021 Val de Loire Fibre a mené une vaste réflexion 2021 sur l'utilisation de nouveaux modes de réalisation du génie civil moins polluant :

A la recherche de nouveaux moyens en matière de développement durable, Val de Loire Fibre et TDF ont engagé une réflexion sur une des phases du chantier de déploiement du réseau la plus impactante sur environnement : les tranchées de génie civil.

Dans ce cadre l'entreprise OTE a présenté un nouveau mode de pose de fourreau enterré (dénommé « Green Pose ») limitant très substantiellement l'impact des travaux de génie civil sur l'environnement.

Cette technique innovante décrite en annexe (**Annexe D6-Green Pose**) réduit :

- L'impact du chantier sur la chaussée (moins de véhicules, trancheuses moins lourdes adaptées au terrain)
- La quantité de béton (réduction de la partie CO2)
- La réutilisation du déblai existant
- Le nombre de véhicules pour améliorer l'impact du chantier sur la circulation des usagers
- L'impact sur la chaussée, sur l'accotement tout en respectant les règlements de voirie en vigueur (départemental, communal)
- L'agilité des chantiers

En 2022, cette technologie a pu être lancée sur le réseau.

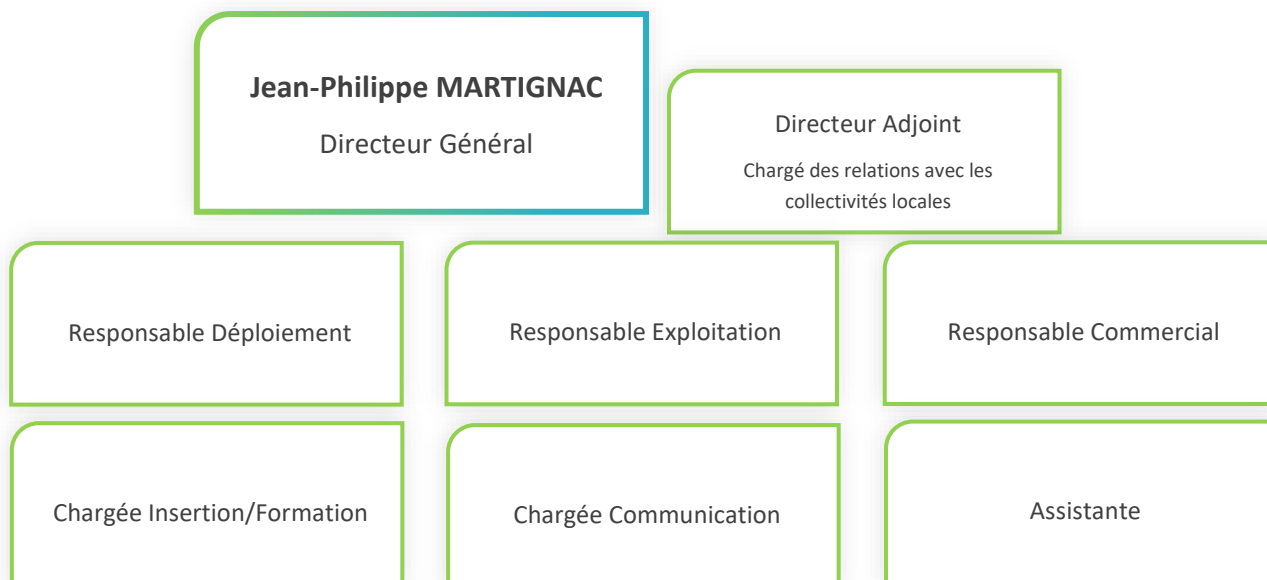
Une distance de 18 793m de linéaire de génie civil a été réalisée avec la technologie Greenpose en 2022 (Détail en **Annexe D6-Green Pose**) et évitant ainsi l'émission de 632 tonnes de CO2.

L'année 2023 verra cette technologie se déployée à plus vaste échelle.



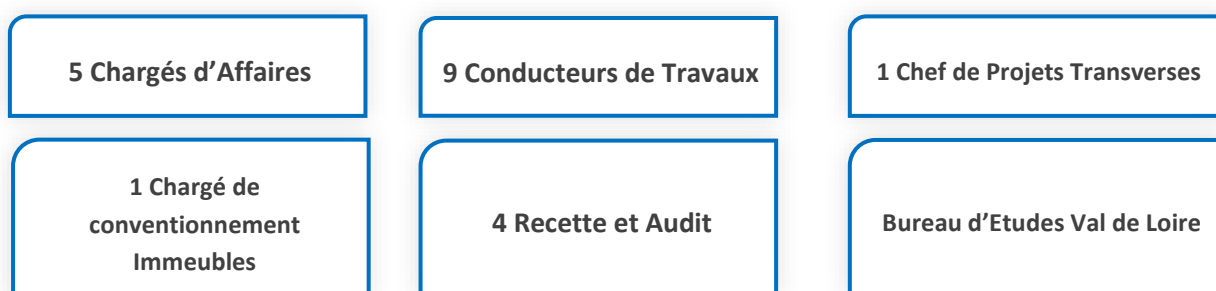
- **Organigramme et le tableau des effectifs à jour de la société Délégataire**

Les personnels sont dédiés à 100% pour VDLF sauf pour le service communication (50%).



Les personnes listées ci-dessus sont détachées par TDF. Val de Loire Fibre rémunère TDF pour cela par le biais des contrats de mise à disposition de personnels

**Détail de l'équipe de TDF affectée au Déploiement du réseau de Val de Loire Fibre**



- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11**

Ces éléments sont détaillés dans le Volet Administratif et Financier au paragraphe 3.1 ci-après.

- **Le compte -rendu de la politique d'insertion et formation.**

Les éléments sont détaillés au paragraphe 2.3 ci-après.

## 2.3

# Volet insertion formation

Val de Loire Fibre a poursuivi en 2022 ses actions en matière d'insertion et de formation notamment pour répondre aux besoins des entreprises recrutées fin 2020 et début 2021. Le rythme c'est cependant nettement ralenti du fait de l'avancement du projet et de l'atteinte des objectifs avec les entreprises historiques.



### 1 / Bilan Formation 2022

Répartition des volumes par départements

heures réalisées en 2022	heures cumulées 2018 > 2022	heures cumulées / 2025
<b>Indre et Loire</b> <b>6 723</b> / 7 000 soit 96 %	<b>60 170</b> / 30 200 soit 199 % engagement cumulé > 2022	<b>60 170</b> / 40 000 soit 150 % engagement cumulé > 2025
<b>Loir et Cher</b> <b>8 028</b> / 7 000 soit 115 %	<b>42 164</b> / 30 200 soit 140 % engagement cumulé > 2022	<b>42 164</b> / 40 000 soit 105 % engagement cumulé > 2025
<b>Val de Loire</b> <b>14 751</b> / 14 000 soit 105 %	<b>102 334</b> / 60 400 soit 169 %	<b>102 334</b> / 80 000 soit 128 %

## Bilan Formations réalisées en Val de Loire et à l'extérieur

Nb de personnes	Sur le Val de Loire	Période	Opérateur	Lieu
1	Master 2 Management des Entreprises - de la Qualité et des Projets	2021 > 2022	UFR Droit Eco et Sciences Sociales	Tours
1	Licence Pro Métiers de la Communication, Institutionnelle	2022 > 2023	CFA Universités IUT	Tours
6	POEC Technicien FTTH	Nov. 22 > Déc. 22	Circet Academy	St Pierre des Corps

Nb de personnes	A l'extérieur du Val de Loire	Période	Opérateur	Lieu
1	BTS Systèmes numériques - Option Electronique et Communication	2020 > 2022	AFTEC	Orléans
1	Ingénieur Spé Eléc. Tech. numérique	2020 > 2023	CFA ITTI	St Herblain
1	Technicien Réseaux Télécoms	2021 > 2022	OFIAC	Montpellier
1	BTS Travaux publics	2021 > 2023	CFM BTP	St Quent. Yv.
1	Ingénieur bâtiment et TP	2021 > 2023	Ecole centrale	Nantes
1	Master 2 spéc. Management de projet	2022 > 2023	Skema Business School	Paris

## Bilan Formation en Loir-et-Cher

Nb de personnes	Continue	Période	Opérateur	Lieu
10	POEC	déc. 21 > mars 22	AFPA pour Sade et Constructel	Blois
<p>8 Stagiaires/10 éloignés de l'emploi - 6 ont obtenu le CCP Fibre                      4 ont signé un contrat dont 3 en poste actuellement                      1 inscrit sur F°IRT</p>				
10	IRT	avril 22 > sept. 22	GRETA	Blois
<p>6 Stagiaires/10 éloignés de l'emploi - 7 ont obtenu le Titre Pro IRT                      3 personnes en poste actuellement 1 en insertion chez Constructel                      2 autres chez SADE</p>				

## Bilan Formation en Indre-et-Loire

Nb de places	Continue	Période	Opérateur	Lieu
12	Prépa métier fibre	mars 22 > juin 22	Compagnons du Devoir	Rochecarbon
10	IRT 1	mars 22 > sept. 22	AFPA	Tours
10	IRT 2	mai 22 > déc. 22	AFPA	Tours
10	IRT 3	août 22 > mars 23	AFPA	Tours
10	Prépa métier fibre remplacée par IRT 4	sept. 22 > déc. 22 déc. 2022 > Juin 23	Compagnons du Devoir AFPA	Rochecarbon Tours

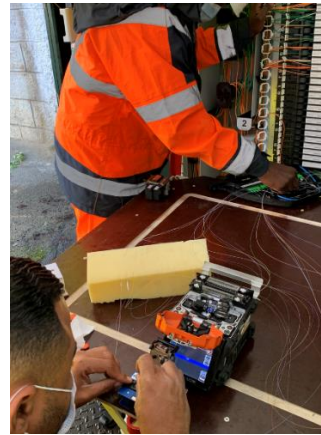
## 2 / Bilan Insertion 2022

217 900 h réalisées depuis le début du chantier = 133 ETP

**183 personnes\*** en contrat d'insertion en Val de Loire  
dont 64 CDI et 16 femmes

99 personnes en Indre et Loire

84 personnes en Loir et Cher



Répartition des volumes par départements

Validées en 2022	Cumulées 2018 > 2022	Heures cumulées / contrat
<b>Indre et Loire</b> <b>25 893</b> / 17 300 soit 150 %	<b>126 730</b> / 65 100 soit 195 % engagement cumulé > 2022	<b>126 730</b> / 76 100 Soit 167 % engagement cumulé > 2042
<b>Loir et Cher</b> <b>22 488</b> / 14 700 soit 153 %	<b>91 173</b> / 54 900 soit 166 % engagement cumulé > 2022	<b>91 173</b> / 63 900 soit 143 % engagement cumulé > 2042
<b>Val De Loire</b> <b>48 381</b> / 32 000 soit 151 %	<b>217 903</b> / 120 000 soit 180 %	<b>217 903</b> / 140 000 soit 156 %

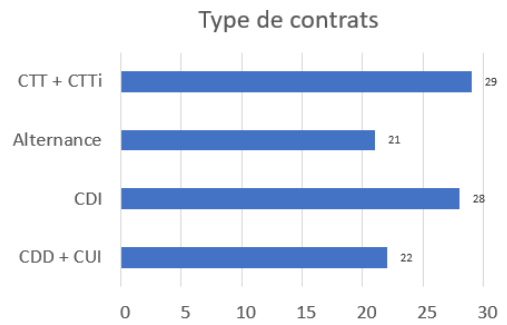
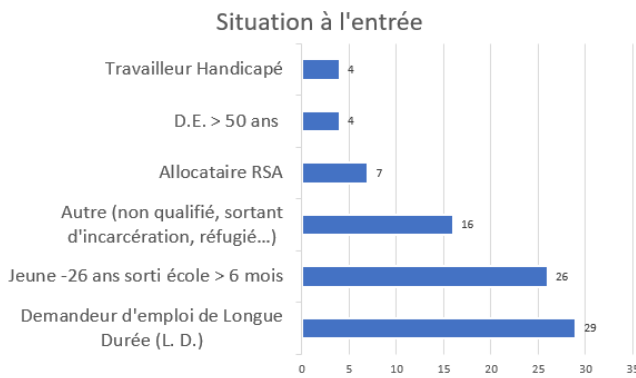
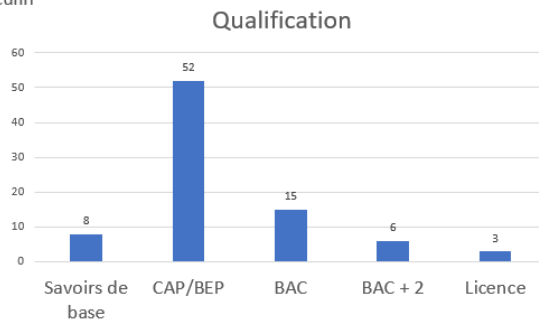
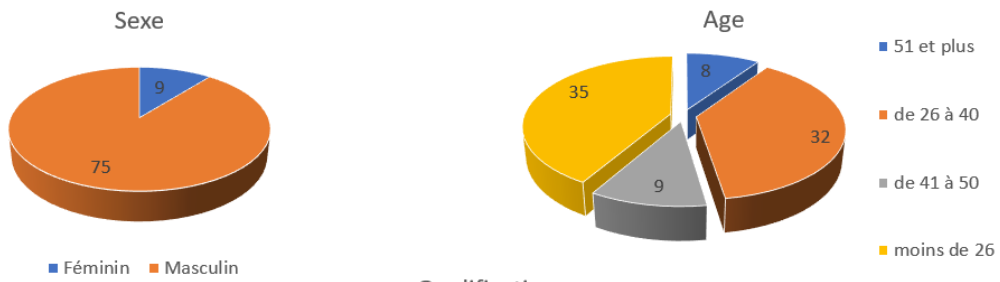
Bilan Insertion en Indre-et-Loire

<b>99* personnes</b> dont 7 femmes	14 CDD Alternance	
36 CDI	27 CDD	66 CTT

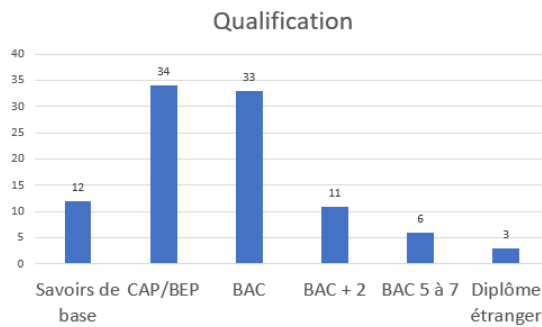
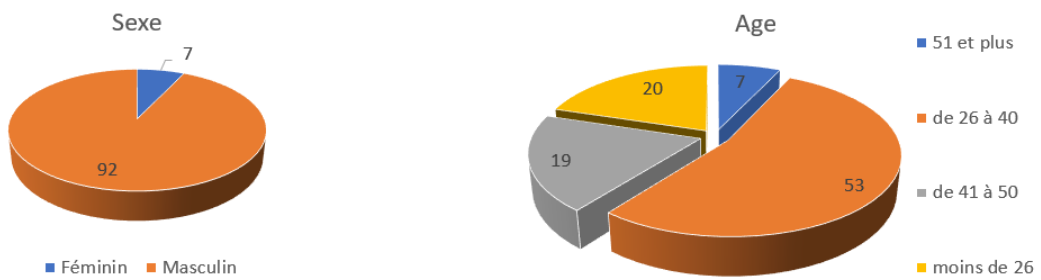
Bilan Insertion en Loir-et-Cher

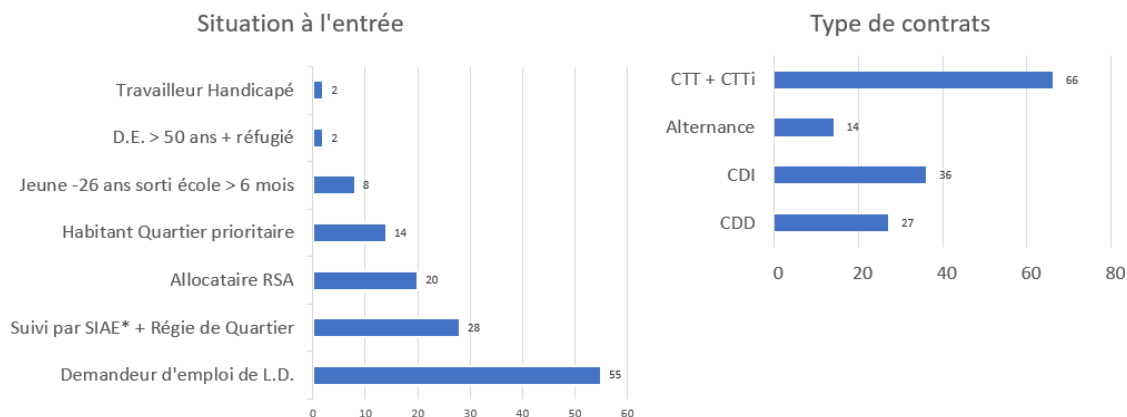
<b>84* personnes</b> dont 9 femmes	21 CDD Alternance	
28 CDI	22 CDD	29 CTT

## Analyse du public en Loir-et-Cher



## Analyse du public en Indre-et-Loire





## 2 / Bilan Insertion 2022

Val de Loire Fibre travaille avec un chantier d'insertion du Castelrenaudais pour l'habillage bois d'armoires de rue sur les deux départements depuis 2021 et cela s'est poursuivi en 2022.

Pour la distribution de prospectus dans les boites aux lettres (boitage) VDLF a choisi de faire appel aux associations de l'insertion : Eureka, Eclair et Avade du 41 et 10 autres associations du 37

Création d'un module de formation interne financé par TDF sur la mesure et lecture de courbes via le logiciel Fiber Cable.

- Mai à juillet 2022 → 55 Techniciens formés
- Septembre à octobre → 9 auditeurs et conducteurs de travaux formés

Sur le centre AFPA DE Blois, Sylvie Giner et Bernard Pillefer félicitent les stagiaires POEC Fibre en mars 2022.





- **Liste des Usagers et détail de la présence des Usagers par Plaque FTTH :**



Les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH actif :

- Videofutur en avril 2018
- Ozone en mai 2018
- K-NET le en juin 2018
- Nordnet en juin 2018
- Ibloo en janvier 2019 (Résilié fin décembre 2021)
- Coriolis en avril 2019
- Kertel en octobre 2019
- RLAN/TELWAN en octobre 2019

- **Contrats signés avec les Usagers du Réseau au cours de l'année :**

Pour rappel, les opérateurs suivants ont signé l'ODR FTTH passif avant 2021 :

- Bouygues Telecom en décembre 2018
- SFR en novembre 2018
- Orange en juillet 2019
- Free en Juin 2021

Sur le marché « Entreprises », contractualisation avec les opérateurs suivants :

- Adista en février 2019
- Alphalink en décembre 2019
- Alsatis en décembre 2019
- Iblou Pro en juin 2019 – (Résilié Mi 2022)
- Bouygues Télécom en décembre 2019 (FTTO)
- Kertel en juillet 2019 (FTTH Pro)
- KNET PRO en juin 2019 (FTTO/E et FTTH Pro)
- Linkt en novembre 2019 (FTTO)
- VOIP en mars 2019 (FTTO)
- Waycom en octobre 2019 (FTTO)
- NXO (Nextiraone) en octobre 2021

Opérateurs avec lesquels le contrat est en cours de signature :

Des discussions sont toujours en cours avec Orange pour le FTTE.  
SFR et Bouygues Telecom ont signé les contrats FTTE.

Listes des opérateurs B2B ayant souscrits une porte de collecte :

ADISTA  
AERA TELECOM  
AKINEA  
ALPHALINK  
ALSATIS  
BOUYGUES TELECOM  
CORIOLIS  
CRT INFORMATIQUE  
FOLIATEAM  
GIGALIS  
GROUPE CONVERGENCE  
HEXANET  
INFRACORP/PRIZZ TELECOM  
INFOMIL  
IWS  
KERTEL - NOMOTECH  
KNET PRO  
KOESIO



LEVELSYS  
LINKT  
METROPTIC  
NETALIS  
NETWORTH TELECOM  
NXO France  
PEXYS  
PHIBEE  
REVTELECOM  
SEWAN  
SFR  
TELWAN/R'LAN  
UNIMEDIA  
UNYC (Serveurcom)  
VOIP TELECOM  
WAYCOM  
WEBAXYS

- **Compte-rendu des actions de prospection et de commercialisation conduites par le Délégué par Usager et prospect :**

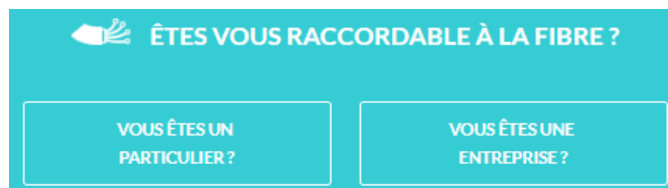
*Rendez-vous en Mairie :*

<b>Synthèse des communes avec 1ère prises ouvertes à la commercialisation</b>			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2022	61	72	133

*Réunions publiques :*

<b>Synthèse des réunions publiques</b>			
Année	Dépt 37	Dépt 41	Total
2022	44	41	85

Depuis février 2019, un outil d'éligibilité FTTx est disponible sur le site internet [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr). Sur cet outil, la liste des FAI en mesure de proposer un abonnement à la fibre, est actualisée chaque semaine, pour toutes les adresses dites éligibles FTTH.



Concernant les offres FTTH PRO :

Afin de permettre à certains opérateurs n'ayant pas implémentés les flux Interop (passage de commandes FTTH en mode Webservice), Val De Loire Fibre leur permet depuis 2021 de passer leurs commandes via un extranet et ce afin de limiter les freins à la commercialisation pour les opérateurs

Concernant les offres FTTE / FTTO :

Val De Loire Fibre met à disposition de l'ensemble des opérateurs entreprises un outil d'éligibilité permettant aux opérateurs de tester de manière autonome l'éligibilité d'une adresse aux offres FTTE/O et FTTH Pro ainsi que la génération automatique d'un devis fonction du débit souhaité. Cet outil d'éligibilité peut être proposé en version web ou intégré directement et nativement dans les systèmes d'informations (SI) des opérateurs.

Les éléments de communications et de prospections commerciales sont développés au chapitre 4 ci-après.

- **Fichiers d'Informations Préalables Enrichies (« IPE ») du Déléguataire :**

Le fichier IPE à fin 2022 figure en **Annexe D2-Prises IPE au 31.12.2022**.

- **Détail des prises de commande pour l'année 2022 :**

A fin 2022, on comptait 81.344 clients actifs (27.590 en 2021/ 4.241 en 2020), répartis chez les opérateurs « actifs » et « passifs ».

430 communes étaient ouvertes à la commercialisation (68 en 2020 et 253 en 2021).

(Voir liste des ventes par communes et par PM en **Annexe C1-Synthèse des ventes**)

**FTTH :**

Lignes commandées au 31.12.2022		TOTAL	Pour mémoire données fin 2021
OC Passifs		99.486	38.759
OC Activés		1.500	1.094
<b>TOTAL</b>		<b>100.986</b>	<b>39.853</b>

Lignes commercialisées Au 31.12.2022		TOTAL	Pour mémoire données fin 2021
OC Passifs		80.717	27.948
OC Activés		627	845
<b>TOTAL</b>		<b>81.344</b>	<b>28.793</b>

- Résultats des appels à cofinancement lancés sur l'exercice écoulé en détaillant le nombre de tranches souscrites par Usager, ainsi que les éventuels cofinancements ex post, en détaillant selon les années de décalage :

Client	Zone	Taux de cofi	Date engagement
Opérateur Commercial A	VDLF01	5%	01/05/2022
Opérateur Commercial A	VDLF02	10%	01/05/2022
Opérateur Commercial A	VDLF03	10%	01/05/2022
Opérateur Commercial A	VDLF04	5%	01/05/2022
Opérateur Commercial A	VDLF05	5%	01/05/2022
Opérateur Commercial A	VDLF06	10%	01/05/2022
Opérateur Commercial B	VDLF01	10%	01/07/2021
Opérateur Commercial B	VDLF02	10%	01/07/2021
Opérateur Commercial B	VDLF03	10%	01/07/2021
Opérateur Commercial B	VDLF04	5%	01/07/2021
Opérateur Commercial B	VDLF05	10%	01/07/2021
Opérateur Commercial B	VDLF06	10%	01/07/2021
Opérateur Commercial C	VDLF01	20%	01/06/2022

Client	Zone	Taux de cofi	Date engagement
Opérateur Commercial C	VDLF02	25%	01/06/2022
Opérateur Commercial C	VDLF03	20%	01/06/2022
Opérateur Commercial C	VDLF04	20%	01/06/2022
Opérateur Commercial C	VDLF05	20%	01/06/2022
Opérateur Commercial C	VDLF06	25%	01/06/2022

NB : IFT, SDFAST et SCOREFIT sont les véhicules financiers / sociétés créées respectivement par les opérateurs Free, Bouygues Telecom et Orange pour acquérir des cofinancements.

- o Tableau détaillant mensuellement les prises de commandes par type de Services (passifs/actifs, raccordements, GTR, ...) et par Usager

Lignes PASSIVES commandées	TOTAL 2022	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	1.256	654
Lignes commandées Cumul	64.842	34.013
Lignes commandées Cumul projet	99.486	38.429

Lignes ACTIVEES commandées	TOTAL 2022	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	8	10
Lignes commandées Cumul	411	524
Lignes commandées Cumul projet	1.500	1.094

TOTAL Lignes commandées	TOTAL 2022	TOTAL 2021
Lignes commandées moyenne par semaine	1.254	471
Lignes commandées Cumul	65.253	34.537
Lignes commandées Cumul projet	100.986	39.523

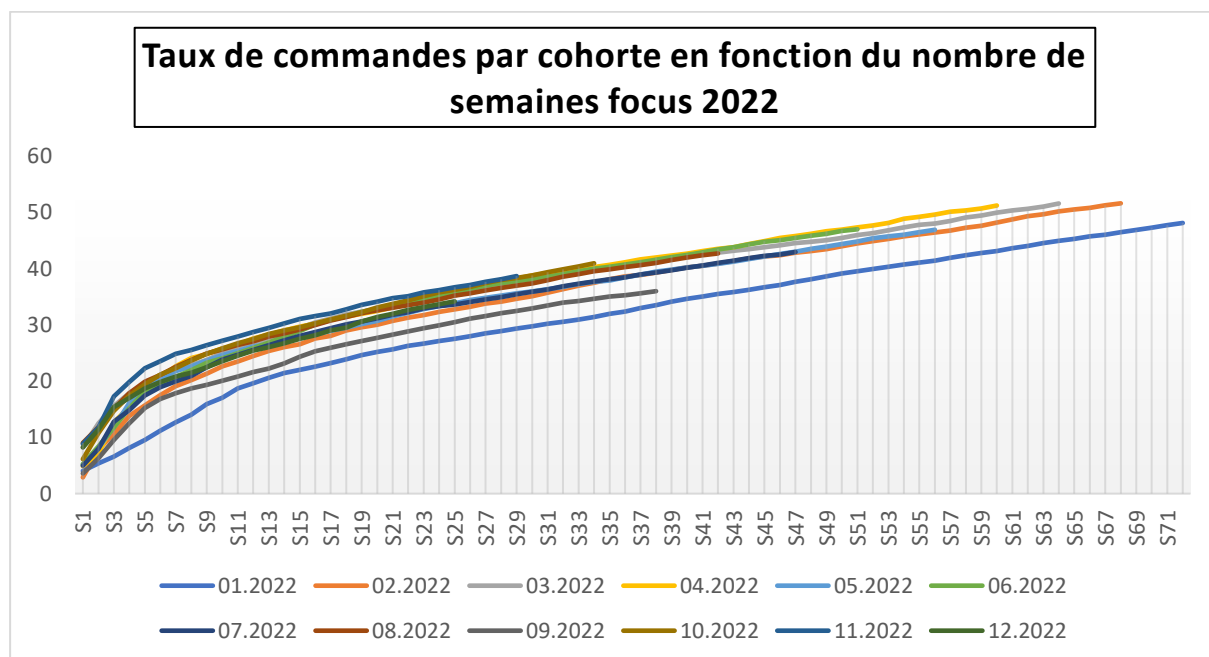
- **Analyse de l'évolution des prises de commande (segmentation par Service et par Usagers)**

L'augmentation très substantielle du nombre de prises a permis une accélération de la commercialisation et une augmentation du taux de pénétration.

Les courbes de commercialisation du schéma ci-dessous montrent un taux de commercialisation très satisfaisant.

En effet au bout de 6 mois de commercialisation des prises d'un SRO, 26% (vs 22 en 2020) ont fait l'objet d'une commande. Ce taux est de 42% un an après l'ouverture commerciale et atteint 74% pour les prises ouvertes à la commercialisation depuis 2 ans et plus.

**Taux de commandes par cohorte en fonction du nombre de semaines depuis que les prises sont commercialisables**



### **Evaluation des prévisions de prises de commandes pour l'année à venir**

Fin 2021, nous espérions 90.000 Commandes pour 210.000 Prises IPE commercialisables. Ces chiffres ont été largement dépassés puisque nous avons atteint plus de 100.000 commandes pour 238.000 prises IPE commercialisables sur 2022.

La bascule des abonnements xDSL vers la fibre optique devrait se poursuivre et s'intensifier à la faveur de la présence de l'ensemble des OCEN et de l'évolution des pratiques professionnelles (télétravail, numérisation des entreprises) et domestiques (augmentation des débits liées aux usages). Le décommissionnement du cuivre est également une source d'accélération de la bascule sur technologie FTTx.

- **Analyse comparative (« benchmark ») de la performance des tarifs proposés et notamment, des conditions de raccordement. Les territoires concernés comprendront a minima trois réseaux d'initiative publique à la maille départementale ou supra-départementale.**

Les informations ci-après constituent l'observatoire des offres de gros à très haut débit. Elles ont pour objectif de présenter les offres de Val de Loire Fibre et de les comparer aux offres très haut débit analogues proposées par les autres acteurs proposant ce type d'offres en zone d'initiative publique.

Rappel synthétique du catalogue de services de Val de Loire Fibre applicable en 2022 :

Le catalogue de services de Val de Loire Fibre applicable s'articule autour des gammes de services passifs et actifs suivantes :

	FttH GP	FttH Pro	FttE	FttO	FON
Services actifs	<p><u>Ligne FttH activée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits</li> <li>▪ Pas de GTR</li> </ul>	<p><u>Ligne FttH Pro :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits</li> <li>▪ GTR 10h HO</li> </ul> <p><u>Ligne FttH Pro Premium :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits garantis</li> <li>▪ GTR 8h HO</li> </ul>	<p><u>Ligne FttE active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis</li> <li>▪ Livraison au PoP national / régional</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> <li>▪ Eligibilité iso FttH</li> </ul>	<p><u>Ligne FttO active :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débit burst 1Gbits dont 10Mbits à 1Gbits garantis</li> <li>▪ Livraison au PoP national / régional</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> </ul>	Non applicable
Services passifs	<p><u>Ligne FttH passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de GTR</li> <li>▪ Offre en location ou cofinancement</li> </ul>	Non présent	<p><u>Ligne FttE passive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liaison mono-fibre point à point du NRO au CPE</li> <li>▪ GTR 4h HO</li> <li>▪ Eligibilité iso FttH</li> </ul>	Non présent	<p><u>Liaison FON:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liaison bi-fibre ou mono-fibre point à point entre 2 points du réseau</li> <li>▪ GTR 8h HO</li> </ul>

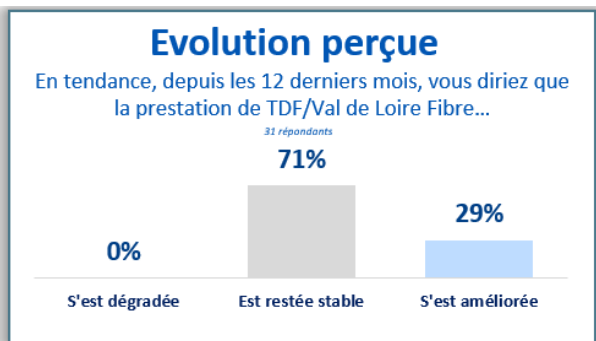
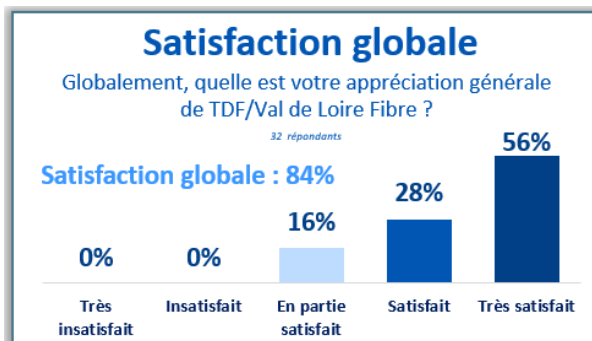
- **Compte-rendu des actions de communication et de promotion du Réseau**

Le chapitre 4 ci-après développe l'ensemble des actions de communications menées par Val de Loire Fibre.

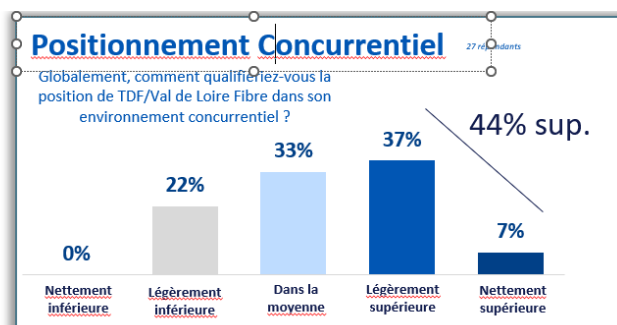
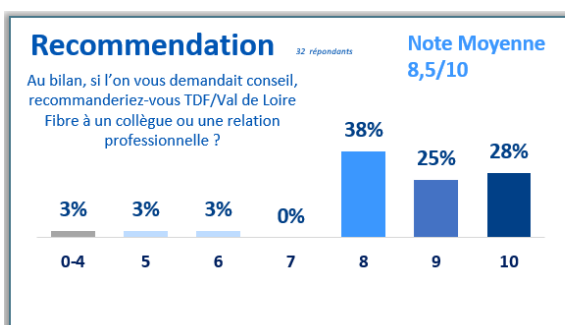
- **Analyse des résultats de l'enquête de satisfaction des Usagers et prospects. Cette enquête annuelle sera réalisée aux frais du Délégrant par un organisme indépendant auprès des Usagers et prospects du Réseau afin de mesurer la satisfaction des Usagers et prospects quant aux Services apportés par le Réseau tant sur les aspects tarifaires (frais initiaux, frais récurrents) que sur les aspects non tarifaires (délai de mise en service, respect de ces délais, engagements sur la qualité de service et les pénalités associées). Elle permettra en outre d'avoir leurs retours sur les évolutions à envisager (évolution des processus, du système d'information, nouveaux Services, nouveaux débits proposés, évolutions de tarifs, meilleure qualité de service, ...).**

Une enquête de satisfaction a été réalisée sur T4 2022 (**Annexe C2–Enquête satisfaction Val de Loire Fibre** précédemment adressé par courrier du 22 novembre 2022)

- **Interviews individuelles réalisées par téléphone ou visio** après prise de RV préalable par email ou par téléphone. Durée moyenne des interviews entre 15 et 50mn.
- **Environ 40 questions abordées** qui couvrent l'ensemble des aspects de la relation commerciale, la prise de commande, le déploiement, la maintenance et l'exploitation
- **Une période d'entretien qui s'est très bien déroulée** et qui s'est étalée entre mi-septembre et début octobre.
- **32 interviews ont été réalisées au total** sur les 2 marchés Grand Public et Entreprises.
- **Les cibles interrogées** : directeurs de projets, responsables opérationnels, acheteurs, directions générales/gérants...



- 84% des répondants se déclarent globalement satisfaits de TDF/Val de Loire Fibre dont 56% « très satisfaits ». Aucun répondant n'est « insatisfait ».
- 29% considèrent que les prestations sont en amélioration au cours des 12 derniers mois vs 71% qui ont perçu une « stabilité ».



- Le niveau de recommandation est très élevé avec une note moyenne de 8,5/10.
- Le positionnement par rapport aux concurrents est plutôt favorable : 44% considèrent TDF/Val de Loire Fibre « supérieur » vs 33% « de même niveau » et 22% positionnent TDF/Val de Loire Fibre « légèrement inférieur ».

## En résumé :

- **Les spécificités selon les marchés/typologies clients :**
  - **Les clients du Marché Grand Public (FAI)** sont très positifs, d'autant plus que cela s'inscrit dans le cadre d'un partenariat « imposé » avec toutefois un jugement impacté par certaines négociations en cours. Les points de vigilances : la maturité des systèmes d'information et la proactivité sur l'analyse des indicateurs et l'adressage en particulier en Anjou.
  - **Les clients du Marché Entreprises (Opérateurs Telecoms et CL)** sont eux particulièrement positifs vis-à-vis de la relation avec leurs interlocuteurs commerciaux mais plus critiques sur l'adéquation des offres (notamment les prix) et les outils (prise de commande, suivi).
- **Par filiale/territoire**, les évaluations sont globalement homogènes et les retours clients ne mettent pas en évidence de grandes différences d'appréciations.

### Les aspects les plus appréciés par les clients



#### La qualité de la relation avec les contacts commerciaux et la relation de partenariat en général

Disponibilité, relationnel, écoute, professionnalisme, compréhension des enjeux/besoins et volonté de développer une relation de long-terme.



#### Les compétences techniques et la qualité d'exécution opérationnelle au niveau des déploiement et des livraisons (quel que soit le territoire)

Rigueur et fiabilité, capacité à répondre aux exigences techniques des clients



## Les points forts reconnus de l'entreprise :

### ➤ **Marché Grand public**

**La relation commerciale est très bonne**, la simplicité des échanges, la qualité des interlocuteurs surtout - IFT /FREE - Grand Public

**On a une relation qui est bonne**, qui est un partenariat, on arrive à traiter les sujets (dysfonctionnements, différences de vues...) par une négociation constructive. -ORANGE - Grand Public

**La direction commerciale est proactive.** -SFR - Grand Public

Les réseaux sont de bonne qualité, ils sont bien déployés, **ils répondent à nos critères en termes d'exigence.** ORANGE - Grand Public

On a **une bonne performance opérationnelle générale pour les 4 filiales** - SFR - Grand Public

Leur point fort c'est **la fiabilité des livraisons et l'exécution opérationnelle.** -SFR - Grand Public

**Les collaborateurs connaissent leur métier**, ils sont là pour faire du business ; les outils et les processus sont adaptés, sérieux, on a des échanges réguliers et c'est agréable de travailler ensemble - VITIS - Grand Public



## ➤ **Marché Entreprises**

Excellente relation avec les équipes, **transparence et neutralité et bien entendu une grande confiance** qu'ils nous apportent. - ADISTA – Entreprise (Verbatim du Responsable Régionale du Val de Loire)

**J'apprécie leur souplesse et leur écoute.** Nous on a des besoins particuliers (Fibre Noire) par rapport à la base de leurs demandes je pense.

-CD37 - Entreprise

**Ils sont bons en termes de gestion commerciale** et plus abordables que d'autres avec une meilleure relation commerciale et une flexibilité et une proactivité. -Colt Technology Services – Entreprise

**Leur principal point fort c'est la disponibilité des commerciaux**, on peut les contacter et on a les réponses. - ADISTA - Entreprise

**Nous sommes satisfaits, notamment en délai de production** : 5 semaines pour la FTTH Pro actuellement. -ADISTA – Entreprise

**Ils se démarquent sur le professionnalisme des équipes techniques** et sur le côté pragmatisme et business, techniquement rien à dire. -GROUPE CONVERGENCE - Entreprise

## ➤ **Les points de progrès**

### **Améliorer la visibilité et le suivi / Disposer d'un extranet client**

- **Il faut améliorer les outils, la visibilité au niveau des délais et la maturité de leurs systèmes d'information.** -IFT /FREE - Grand Public
- Dans la plupart des cas, NOUS sommes à l'initiative de demandes, ce sont nos outils de suivi qui font ressortir des difficultés et à ce moment-là, c'est nous qui sollicitons des réponses. **J'ai l'impression que c'est souvent nous qui faisons de propositions et non pas eux.** -ORANGE - Grand Public
- **Au niveau du suivi, il y a encore des soucis.** Ils nous envoient des mails chaque semaine. Peut-on automatiser le suivi à l'aide d'outils, avoir plus de détails et plus de clarté ? - ADISTA – Entreprise
- **Il faudrait un extranet** car on est obligé de passer des bons de commandes papier ce n'est pas idéal. Il faut améliorer l'outil d'éligibilité. -HEXANET – Entreprise
- **Il faut mettre à disposition des outils pour la commande et le ticketing.** Il y a un manque d'API afin d'intégrer toutes les fonctions. -KERTEL – Entreprise

### **Plus de souplesse au niveau contractuel et financier**

- Ils ont des contraintes sur la partie tarifaire, **il faudrait plus de souplesse tarifaire.** C'est un partenaire de bonne qualité, on n'a pas de problèmes techniques mais **un retard tarifaire comparé à Axione sur la partie rapport qualité-prix.** Il y a un retard à combler à ce niveau. -FOLIATEAM OPERATEUR – Entreprise
- En termes de zonage, IELO fait un bon travail cohérent. **Il y a trop de tiroirs et ça devient compliqué avec TDF.** On se perd dans les prix - GROUPE CONVERGENCE – Entreprise
- **Ils ratent des opportunités car ça ne rentre pas dans le budget.** Ils sont au moins 30% de plus que les autres, c'est beaucoup trop, il y a beaucoup d'écart ! -Colt Technology Services - Entreprise

- **Le détail des prestations internalisées et celles qui sont visées dans l'article 4.2.10 et 4.2.11 selon les deux catégories suivantes :**

- S'agissant des actionnaires du Délégué :

Val de Loire Fibre a confié l'ensemble des prestations de réalisation et d'exploitation du réseau à sa maison mère : la société TDF.

Les contrats entre Val de Loire Fibre et TDF couvrent les prestations suivantes :

- Contrat d'Etudes et de Construction (du 12/09/2018) et ses avenants n°1 du 27.08.2019 et n°2 du 11.05.2020
- Contrat d'Exploitation Commerciale (du 12/09/2018)
- Contrat de Prestations Administratives (du 12/09/2018)
- Contrat de Droit d'Usage sur la Plate-Forme SI Fibre de TDF SAS (du 12/09/2018)
- Contrat d'Exploitation Supervision et Maintenance conclu entre Val de Loire Fibre et TDF en date du 20.05.2019
- Contrat de Raccordement (du 11 mai 2020)
- Contrat de Vie du Réseau conclu le 11 mai 2021

Le 15 février 2022, pour prendre en compte les conséquences de l'avenant n° 4 à la Convention de DSP, six avenants ont été conclus aux contrats « Etudes et de Construction », « Exploitation Commerciale », « Prestations Administratives », « Droit d'Usage sur la Plate-Forme SI Fibre », « Exploitation Supervision et Maintenance » et « Raccordement ».

- La copie des conventions signées, y compris les données financières décrivant les modalités de rémunération du prestataire (distinguant les parties fixes et variables), ainsi que les conventions si elles ont fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :

Les copies des six avenants sont jointes en **Annexe A1.1 à A1.6**

- Annexe A1.1 – Avenant 1 Contrat de raccordement
- Annexe A1.2 – Avenant 1 Contrat exploitation maintenance
- Annexe A1.3 – Avenant 1 Contrat de prestations administratives
- Annexe A1.4 – Avenant 1 Contrat SI
- Annexe A1.5 – Avenant 1 Contrat Exploitation commerciale
- Annexe A1.6 – Avenant 3 Contrat Construction

- La répartition entre le personnel dédié et le personnel mutualisé pour l'exécution des contrats conclus avec les actionnaires du Délégué. Pour les personnels pour lesquels la délégation représente un minimum de 10% de leur activité sur l'année écoulée, seront également fournis les relevés de temps hebdomadaires signés par les personnels concernés :

Cette répartition figure ci-dessus au paragraphe 2.2.

- En dehors des actionnaires du Délégitaire :
  - La liste des contrats signés au cours de l'année avec des tiers qui ne sont pas des Usagers du Réseau, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat

Les autres prestations confiées à des tiers hors groupe sont principalement des loyers (Enedis Orange) de l'énergie (EDF) des assurances et des frais d'audit (commissaire aux comptes).

Par ailleurs, Val de Loire fibre a conclu ou obtenu, en 2022, **15** conventions et autorisations permettant l'implantation des SRO. L'essentiel des cocontractants sont des collectivités publiques.

La liste des conventions ou autorisations délivrées figure en **Annexe D3-Liste des autorisations d'implantations PM**.

Par ailleurs **308** « Conventions fibre » (au sens de la définition figurant au contrat de délégation) ont été établis en 2022 entre Val de Loire Fibre et un gestionnaire ou propriétaire d'immeuble. En cumul, à fin 2022, **2.282** conventions ont été conclues.

Ces conventions permettent l'implantation d'un point de branchement optique dans l'immeuble et la réalisation des raccordements des clients finaux dans les étages dès lors qu'une ou plusieurs commandes auront été reçues.

La liste des « conventions immeuble » figure en **Annexe D4-Liste des conventions Immeubles**.

- La liste des contrats de subdélégation signés au cours de l'année, indiquant l'identité du cocontractant, l'objet et la durée du contrat ;

Aucun contrat de subdélégation n'a été conclu.

- **Un récapitulatif du montant du capital social et de l'actionariat de la société de projet.**

Le capital de la société détenu à 100% par TDF Fibre a augmenté sur l'exercice due à l'émission de 2.800.000 actions nouvelles et s'élève à 42.428.570 euros.

Le changement d'actionariat de Val de Loire Fibre avec TDF Fibre comme seul actionnaire a été réalisé sur l'exercice. Depuis la création de la société, les besoins de financement nécessaires pour réaliser les investissements sont couverts par des apports de quasi-fonds propres sous forme d'apport de capital ou d'avances en comptes courants d'associés par ses actionnaires que sont TDF Fibre et la Caisse des dépôts et Consignations.

Le projet de refinancement de l'activité fibre, lancé en 2021, répondait à 2 objectifs :

- Simplifier la structure actionariale de TDF Fibre, holding portant l'ensemble des projets fibre du Groupe TDF ;
- Mettre en place un financement dédié à l'activité fibre et indépendant du reste de l'activité de TDF

Concrètement, cette opération s'est traduite en février 2022 par :

1. La montée de la Caisse des dépôts et Consignations au capital de TDF Fibre en lieu et place de sa participation actuelle dans Val de Loire Fibre, TDF Fibre détenant alors 100% du capital de la société ;

2. Une levée de dette bancaire au niveau de TDF Fibre dédiée à l'activité fibre.

Les besoins de financement de Val de Loire Fibre continuent à être satisfait à compter de février 2022 par apport de capital ou apports en Compte Courant d'Associés de la part de l'associé unique TDF Fibre.

• **Bilan du FUN au 31.12.2022 :**

L'article 5.6 de la Convention de DSP (modifié par l'avenant n°4) prévoit la mise en place d'un « Fonds de développement des services et des usages numériques » (ci-après le FUN) d'un montant de 1.600.000€ dédié au développement des services et usages numériques visant à financer des actions favorisant le développement des services et usages numériques sur les territoires des départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire en lien avec le déploiement du Réseau objet de la présente Convention, sur ces territoires et notamment toute action ayant pour objet de :

- nouer des partenariats pour l'apprentissage des métiers du numérique,
- financer des associations engagées localement dans la transition numérique,
- conduire des études prospectives sur les usages et services à venir, pour notamment anticiper l'évolution de l'offre à proposer par la Société de projet,
- conduire des projets concourant au développement numérique du territoire,
- financer des filières numériques et incubateurs,
- financer des campagnes de sensibilisation numériques,
- soutenir des événements en lien avec le numérique
- permettre l'appropriation des usages pédagogiques du numérique

Les montants de ces fonds seront libérés conformément au calendrier fixé dans le plan d'affaires (Annexe 14 de la Convention de DSP).

Au 31.12.2021, **1.100.000 € ont été** libérés. Le solde de 400.000 € sera versé par tranche de 100.000 € de 2024 à 2027.

Le Comité paritaire prévu à l'article 4.3.7.3 de la Convention de DSP a décidé d'affecter :

- en 2018, une somme de 5.000€ pour l'évènement « Start Up Week end de Blois » ;
- fin 2020, une somme de 649 ;120 € au projet expérimental de mise en place d'une plateforme d'exploitation de données collectées sur le territoire des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher (dite « Convention ALEIA ») ;
- en 2021, deux projets ont été retenus, d'une part, pour l'installation d'une solution connectée de mesure de CO2 pour 2.597 €, et, d'autre part, l'acquisition et le fonctionnement d'un dispositif de WIFI évènementiel pour 6.393,94 € ;
- en 2022, la somme de 13.723,93€ pour des prestations d'étude, poses et déposes de bornes WiFi, astreinte de quatre projets importants : les Nuits de Sologne (spectacle pyrotechnique), le Comice Agricole de Morée, Avoine Zone Groove (festival musical) et enfin le Festival de la BD à St Ouen les Vignes ; ainsi que 5.625€ pour le développement pour phase VABF et une application à contenu touristique et enfin 1.190,10€ pour fourniture switch et l'installation d'un routeur pour Evènementiel à Blois Breuil

Au 31 décembre 2022, **581.709,95€ ont été affectés.**

- 546.700€ au titre de la Convention ALEIA
- 35.009,95€ au titre de diverses opérations

Le solde disponible du FUN s'élève à 1.018.290,05€ (dont 849.209,08 € jusqu'en 2024).

Le détail des engagements et facturations figure en **Annexe A2-Suivi FUN au 31.12.2022.**

- **Les bilans, compte de résultat et annexes, en forme CERFA de la société dédiée, pour l'exercice écoulé**

### **Etats Financiers au 31 Décembre 2022 :**

Les états financiers présentent le Bilan et le Compte de Résultat provisoires, avant audit des commissaires aux comptes, au 31 Décembre 2022 correspond à 12 mois d'exercice (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2022)

Ils se composent de deux états :

- Le bilan au 31 Décembre 2022
- Le compte de résultat de l'exercice au 31 Décembre 2022

### **Le bilan :**

Le total net du bilan s'élève à 358 325 173 € et se décompose comme suit :

#### **ACTIF**

#### **Actif immobilisé**

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 340 073 754 €

- Les immobilisations corporelles de constructions représentent 273 145 991€
- Les immobilisations corporelles en cours représentent 66 394 070€
- Les installations techniques matériel et outillage s'élèvent à 14 787€
- Les autres immobilisations corporelles s'élèvent à 518 905€ et sont constituées essentiellement d'installations générales, de matériel de transport, et de meubles de bureaux pour le siège de la société à Blois.

Les charges d'amortissement sont de 15 927 162€.

#### **Actif circulant**

Le montant de l'actif circulant s'élève à 34 175 420€.

Les principales composantes sont :

- Les avances et acompte versés sur commandes représentent 1 302€
- Les créances clients et comptes rattachés d'un montant de 9 948 889€
- Les autres créances d'un montant de 19 158 752€ sont constituées de TVA déductible
- Les disponibilités d'un montant de 4 819 582€

Par ailleurs les charges constatées d'avances de 246 893€

## **PASSIF**

### **Capitaux propres**

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de la société s'élèvent à 17 817 158€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 42 428 570€
- Le report à nouveau pour – 17 767 741€
- Le Résultat Net de l'exercice qui ressort en perte de – 18 596 352€
- Des subventions d'investissement pour 11 752 681€

### **Dettes**

Le total des dettes de la société s'élève à 340 508 015€.

- Les dettes financières représentent 225 907 523€.
- Les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales, et sociales et autres dettes d'exploitation) s'élèvent à 4 353 935€ pour l'essentiel des factures non parvenues.
- Les dettes diverses sur immobilisation et comptes rattachés s'élèvent à 58 022 908 € de factures non parvenues.
- Enfin les produits constatés d'avance représentent 52 223 649 €.

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022**

**BILAN ACTIF**

	2022			2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	273 145 991	15 593 183	257 552 809	124 694 825
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 787	8 729	6 058	9 015
Autres immobilisations corporelles	518 905	325 251	193 655	282 156
Immobilisations en cours	66 394 070		66 394 070	88 529 173
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>340 073 754</i>	<i>15 927 162</i>	<i>324 146 592</i>	<i>213 515 169</i>
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 161		3 161	3 161
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>3 161</i>		<i>3 161</i>	<i>3 161</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>340 076 915</b>	<b>15 927 162</b>	<b>324 149 753</b>	<b>213 518 331</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
<b>Créances (3)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 302		1 302	39 835
Clients et comptes rattachés	9 948 889		9 948 889	3 266 607
Autres créances	19 158 752		19 158 752	20 078 625
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>29 108 944</i>		<i>29 108 944</i>	<i>23 385 066</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	4 819 582		4 819 582	3 882 930
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>4 819 582</i>		<i>4 819 582</i>	<i>3 882 930</i>
Charges constatées d'avance	246 893		246 893	259 238
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>34 175 420</b>		<b>34 175 420</b>	<b>27 527 233</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>374 252 335</b>	<b>15 927 162</b>	<b>358 325 173</b>	<b>241 045 564</b>

© Invoke - Tableau annexe

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022****BILAN PASSIF**

	2022	2021
Capital social ou individuel      Dont versé :      42 428 570	42 428 570	14 428 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(17 767 741)	(8 386 565)
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>(18 596 352)</b>	<b>(9 381 177)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>6 064 477</i>	<i>(3 339 171)</i>
Subventions d'investissement	11 752 681	6 371 286
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 817 158</b>	<b>3 032 114</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	225 907 523	138 596 913
<i>Total dettes financières</i>	<i>225 907 523</i>	<i>138 596 913</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 702 423	768 907
Dettes fiscales et sociales	1 651 512	536 385
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>4 353 935</i>	<i>1 305 293</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 022 908	91 712 148
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>	<i>58 022 908</i>	<i>91 712 148</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	52 223 649	6 399 096
<b>DETTES</b>	<b>340 508 015</b>	<b>238 013 450</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>358 325 173</b>	<b>241 045 564</b>



## Le compte de résultat

Les produits d'exploitations s'élèvent à 13 153 805 € correspondant essentiellement à la vente de service FttH

Les charges d'exploitation atteignent 17 072 654 €

- -453 381 € au titre des charges de commercialisation, selon les conditions du contrat de commercialisation entre TDF et Val de Loire Fibre
  - TDF assurant à cet effet l'ensemble de la commercialisation du Réseau de Val de Loire Fibre (notamment en soutien du responsable commercial de Val de Loire Fibre),
  - TDF assure l'ensemble de la communication et de la promotion des services très haut débit (notamment en soutien au directeur et au responsable commercial de Val de Loire Fibre).
- -695 460 € au titre de la redevance d'affermage
- -4 018 342 € au titre de la location d'infrastructures (accès aux infrastructures de génie civil d'Orange, liaisons de collecte du trafic avec remontée vers TH2), et des redevances d'occupation du domaine public
- -106 799 € au titre des charges de Système d'Information, selon les conditions du contrat de droit d'usage sur la plate-forme SI Fibre de TDF SAS entre Val de Loire Fibre et TDF (License de droit d'usage, Exploitation et maintenance des infrastructures du SI, adaptation du SI)
- -1 677 776 € au titre des charges d'exploitation maintenance, selon les conditions du contrat d'exploitation maintenance signé entre Val de Loire Fibre et TDF
- -276 116 € au titre des fournitures non stockables (Energie, eau ...)
- -35 475 € au titre de la garantie d'exploitation
- -108 305 € au titre de la mise à disposition de personnel commercial entre TDF et Val de Loire Fibre
- -183 611 € au titre des dépenses de formation
- -28 000 € au titre d'achats pour revente de la fibre dédiée point à point dans le cas spécifique de la FON et du FttE passif sur lequel porte l'IRU
- -64 028 € au titre des frais divers (honoraires, frais postaux, frais d'actes et services bancaires et assimilés etc.)

Les achats et charges externes de 7 629 796 €

Les impôts et taxes représentent 15 082 €

Les dotations d'exploitation représentent 9 409 559 €

Le résultat financier est de - 15 480 065 € du fait des charges capitalisées associés à immobilisation de la redevance de frais de contrôle

Le résultat exceptionnel est de 761 523 €, ainsi le résultat net de la société ressort à - 18 596 352 €.

## COMPTE DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	13 153 805		13 153 805	6 687 705
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>13 153 805</b>		<b>13 153 805</b>	<b>6 687 705</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			30 391	
Autres produits (1) (11)			0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>13 184 196</b>	<b>6 687 705</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			7 629 796	4 529 508
<i>Total charges externes</i>			<i>7 629 796</i>	<i>4 529 508</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>15 802</b>	<b>7 190</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>				
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 407 321	4 547 001
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 239	15 255
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>9 409 559</i>	<i>4 562 256</i>
<b>Autres charges (12)</b>			<b>17 497</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>17 072 654</b>	<b>9 098 956</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(3 888 458)</b>	<b>(2 411 251)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			10 649	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>10 649</b>	
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			15 480 065	7 301 701
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>15 480 065</b>	<b>7 301 701</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(15 469 417)</b>	<b>(7 301 701)</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>(19 357 874)</b>	<b>(9 712 952)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	764 605	332 353
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>764 605</b>	<b>332 353</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 082	578
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 082</b>	<b>578</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>761 523</b>	<b>331 775</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 959 449</b>	<b>7 020 058</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 555 801</b>	<b>16 401 235</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>(18 596 352)</b>	<b>(9 381 177)</b>

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
- (2) Dont produits de locations immobilières
- (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
- (3) Dont crédit-bail mobilier
- (3) Dont crédit-bail immobilier
- (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
- (5) Dont produits concernant les entreprises liées
- (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
- (6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
- (6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
- (9) Dont transferts de charges 12 897
- (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
- (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
- (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

- **Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes**

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022 est joint en **Annexe F2-Rapport des CAC** [non communiqué à ce stade] et la liasse fiscale 2022 de Val de Loire fibre est jointe en **Annexe F3-Liasse Fiscale 2022** [non communiqué à ce stade].

- **Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation de service public rappelant les données présentées l'année précédente au titre de la Convention. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure :**
- **Comme dans le cadre des comptes rendus trimestriels, un comparatif des éléments financiers avec les éléments prévisionnels présentant les écarts par rapport au plan d'affaires prévisionnel (compte de résultat, investissements, tableau des flux de trésorerie, etc.) ;**

Val de Loire Fibre présente ci-dessous les observations aux 2 points.

Le tableau ci-dessous (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Compte de Résultat » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**) propose une comparaison du compte de résultat cumulé à l'année 1, 2, 3, 4 et 5 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

<b>COMPTES DE RÉSULTAT</b>			
Années	BP 2018-2022	Réel 2018-2022	Réel - BP 2018-22
<b>Total chiffre d'affaires</b>	27 983 393 €	21 820 020 €	- 6 163 374 €
<b>Hébergement NRO</b>	2 217 570 €	3 683 059 €	1 465 489 €
<b>Liaison NRO-SRO</b>	911 862 €	2 220 204 €	1 308 343 €
<b>Accès au SRO</b>	- €	- €	- €
<b>Coinvestissement FTH</b>	1 468 142 €	2 454 906 €	986 764 €
<b>Maintenance coinvestissement FTH</b>	2 036 535 €	2 721 750 €	685 215 €
<b>Location passive FTH</b>	5 276 593 €	5 355 436 €	78 843 €
<b>Raccordement FTH GP</b>	2 232 594 €	901 196 €	- 1 331 398 €
<b>Location active FTH</b>	933 617 €	292 167 €	- 641 450 €
<b>Location active FTH Pro</b>	1 345 967 €	52 428 €	- 1 293 539 €
<b>Location passive FHE</b>	189 850 €	10 876 €	- 178 974 €
<b>Cofinancement FHE</b>	4 780 196 €	146 927 €	- 4 633 269 €
<b>Maintenance coinvestissement FHE</b>	42 983 €	2 934 €	- 40 050 €
<b>Location active FHE</b>	415 285 €	145 094 €	- 270 190 €
<b>Raccordement FHE</b>	25 896 €	- €	- 25 896 €
<b>Liaisons FHN</b>	641 383 €	917 566 €	276 183 €
<b>FTTM</b>	2 200 €	- €	- 2 200 €
<b>GFU FON</b>	4 680 876 €	1 690 855 €	- 2 990 021 €
<b>Collecte activée</b>	672 552 €	1 224 622 €	552 069 €
<b>Raccordement des points hauts mobiles</b>	109 293 €	- €	- 109 293 €
<b>Refacturation Taxe IFR</b>	- €	- €	- €
<b>Total charges d'exploitation</b>	- 23 009 257 €	- 18 537 656 €	4 471 601 €
<b>Maintenance</b>	- 4 365 324 €	- 4 206 781 €	158 543 €
<b>Exploitation technique</b>	- 621 325 €	- 872 605 €	- 251 280 €
<b>Exploitation commerciale</b>	- 2 878 238 €	- 2 827 006 €	51 232 €
<b>Redevances</b>	- 12 713 043 €	- 9 542 365 €	3 170 678 €
<b>Impôts et taxes</b>	- 198 384 €	- 28 950 €	169 433 €
<b>Frais de structure</b>	- 2 108 497 €	- 1 059 948 €	1 048 548 €
<b>CVAE</b>	- 124 447 €	- €	124 447 €
<b>Correction cash / comptable</b>	- €	- €	- €
<b>Excédent brut d'exploitation (EBE)</b>	4 974 136 €	3 282 364 €	- 1 691 772 €
<b>Dotation aux amortissements</b>	- 39 305 162 €	- 15 942 417 €	23 362 745 €
<b>Subventions reprises au résultat</b>	1 403 442 €	1 237 480 €	- 165 962 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	- 32 927 584 €	- 11 422 573 €	21 505 011 €
<b>Produits financiers</b>	- €	10 649 €	- €
<b>Frais financiers</b>	- 12 689 728 €	- 24 952 166 €	- 12 262 438 €
<b>Amortissement de caducité</b>			
<b>Produit de cession des éléments d'actif</b>			
<b>Résultat courant avant impôt</b>	- 45 617 311 €	- 36 364 091 €	9 242 572 €
<b>Impôt sur les sociétés</b>	- €	- €	- €
<b>Résultat net</b>	- 45 617 311 €	- 36 364 091 €	9 242 572 €

L'écart entre le chiffre d'affaires du plan d'affaires et le réalisé de 6,1 M€ est principalement dû à une réalisation partielle des ambitions sur le segment de marché « Entreprise ». Plus précisément les revenus FttE en cofinancement sont en retrait de 4,6 M€ et les revenus GFU FON sont en retrait de 3 M€. Cette situation est partiellement compensée par une avance sur le marché Grand Public.

L'Excédent Brut d'Exploitation est en retrait par rapport au plan d'affaires de -1,7 M€

En outre, le retard de l'amortissement des investissements et des subventions reprise au résultat pour 23,4 M€ explique que le résultat d'exploitation soit en amélioration de +21,5 M€.

Les frais financiers réels sont supérieurs de 6,3 M€ du fait d'une double approximation de modélisation dans le plan d'affaires.

D'une part le calcul annuel des intérêts sur les tirages en compte courant d'associés en année N ne prend pas en compte le flux de l'année N (mais seulement en année N+1) ce qui génère une sous-évaluation pouvant représenter jusqu'à une année d'intérêt capitalisé.

D'autre part le montant du capital social du plan d'affaires est calculé sur la base d'un subgearing de 10% post période de construction alors que le déploiement n'est pas encore achevé.

En conséquence la variation du résultat net s'établit à +9,2 M€.

Les flux de Trésorerie :

Le tableau ci-dessous propose une comparaison des flux de trésorerie de l'exercice 2018, 2019, 2020 2021 et 2022 cumulé à l'année 1, 2, 3, 4 et 5 et cumulé du Plan d'affaires au format des grilles financières.

## TABLEAUX DE TRÉSORERIE

Années	BP 2018-2022	Réel 2018-2021	Réel - BP 2018-21
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	4 974 136 €	3 282 364 €	- 1 691 772 €
<b>- Impôt sur les sociétés</b>	- €	- €	- €
<b>- investissements</b>	- 319 196 137 €	- 338 284 970 €	- 19 088 833 €
<b>+ participation publique</b>	21 909 680 €	11 758 785 €	- 10 150 895 €
<b>Δ IRU</b>	2 658 769 €	48 115 476 €	45 456 707 €
<b>Δ BFR hors IRU</b>	41 914 042 €	33 378 834 €	- 8 535 208 €
<b>+ Produit de cession des éléments d'actif</b>	- €	- €	- €
<b>+ Δ trésorerie / IRU's</b>	- €	4 422 000 €	4 422 000 €
<b>Total Ressources</b>	- 247 739 510 €	- 237 327 511 €	10 412 000 €

Les ressources sont en écart de +10,4 M€ par rapport au plan d'affaires dont -1,7 M€ liés à l'excédent brut d'exploitation, -19,1 M€ liés aux investissements, -10,2 M€ de participation publique, +45,5 M€ de variation IRU, -8,5 M€ de variation de BFR et 4,4 M€ de disponibilité.

- **Détail des calculs relatifs aux pénalités prises en charge par le Déléгатaire**

Aucune pénalité n'a été supportée par le délégataire en 2022

- **Note sur l'évolution de l'activité déléguée**

Le présent rapport annuel contient l'ensemble des éléments relatif à l'activité déléguée.

- **Note exhaustive sur les modalités de calcul et de répartition des charges communes, frais de personnel (direction, administratif), frais généraux et frais de siège, repris en charges dans les comptes de la société dédiée**

Les charges communes représentent 213 127 € (hors charges au titre de centre de formation) de constituées comme suit :

- Des frais de structure pour 197 325 €
  - Loyers et charges de la société Val de Loire Fibre pour 17 019 €
  - Mise à disposition des personnels commercial entre TDF et Val de Loire Fibre pour 108 305 €
  - Frais divers (honoraires, frais postaux, frais d'actes et services bancaires et assimilés etc.) 72 001 €
- Des impôts et taxes pour 15 802 €

- **Note sur le calcul du Coût unitaire moyen de Raccordement final**

Le tableau ci-dessous présente le volume par typologie de raccordements et leur coût unitaire conformément au contrat de raccordement.

Volume de raccordements :

Typologie	Volumes 30/11/22	Volumes 31/08/22	Volumes 31/05/22	Volumes 28/02/22	Volumes 30/11/21	Volumes 31/10/21	Volumes 31/08/21	Volumes 31/05/21	Volumes 28/02/21	Volumes 30/11/20	Volumes 31/08/20	Volumes 31/05/20	Volumes 30/04/20	Volumes 31/12/19	PU 2022	PU 2021	PU
Immeuble	578	239	301	415	123	202	209	222	251	32					191 €	189	194
Façade	254	198	245	307	73	151	101	91	57	27	20	1	1		462 €	457	470
Aérien	7 566	7 073	6 795	5 668	1 272	2 396	2 004	1 711	1 686	543	23	1	7	9	462 €	457	470
Souterrain	6 105	5 516	5 868	5 999	1 457	2 324	2 190	2 764	2 496	1 315	529	52	154	58	377 €	373	384
FitH Pro															500 €	500	500
FitE															1 000 €	1 000	1 000
<b>Total Raccordements</b>	<b>14 503</b>	<b>13 026</b>	<b>13 209</b>	<b>12 389</b>	<b>2 925</b>	<b>5 073</b>	<b>4 504</b>	<b>4 788</b>	<b>4 490</b>	<b>1 917</b>	<b>572</b>	<b>54</b>	<b>162</b>	<b>67</b>			
Guichet Raccordements	14 503	13 026	13 209	12 389	2 925	5 073	4 504	4 788	4 490	1 917	572	54	162		15 €	23	31
<b>Total à facturer</b>																	
Facturé en € 2019																	
régularisation indexation 2020																	

## Facturation des raccordements :

Typologie	A facturer en € Avril 2020	A facturer en € Mai 2020	A facturer en € juin-Août 2020	A facturer en € Sep-Nov 2020	A facturer en € Nov 20 - Fev 21	A facturer en € Fev - Mai 21	A facturer en € Juin - Aou 21	A facturer en € Sept - Oct 21	A facturer en € Oct - Nov 21	A facturer en € Dec 21 - Fev 22	A facturer en € Mar 22 - Mai 22	A facturer en € Juin 22 - Aout 22	A facturer en € Sept 22 - Nov 22
Immeuble	0 €	0 €	0 €	6 158 €	48 784 €	43 147 €	40 621 €	39 260 €	23 906 €	79 376 €	57 572 €	45 713 €	110 553 €
Façade	457 €	457 €	9 306 €	12 563 €	26 787 €	42 766 €	47 465 €	70 963 €	34 307 €	141 983 €	113 309 €	91 572 €	117 471 €
Aérien	3 199 €	457 €	10 702 €	252 658 €	792 341 €	804 090 €	941 786 €	1 126 007 €	597 780 €	2 621 359 €	3 142 579 €	3 271 149 €	3 499 154 €
Souterrain	57 442 €	19 396 €	200 901 €	499 403 €	957 396 €	1 060 193 €	840 023 €	891 422 €	558 865 €	2 264 479 €	2 215 029 €	2 082 158 €	2 304 491 €
FttH Pro													
FttE													
<b>Total Raccordements</b>	<b>61 098 €</b>	<b>20 310 €</b>	<b>220 909 €</b>	<b>770 782 €</b>	<b>1 825 308 €</b>	<b>1 950 196 €</b>	<b>1 869 895 €</b>	<b>2 127 652 €</b>	<b>1 214 857 €</b>	<b>5 107 197 €</b>	<b>5 528 488 €</b>	<b>5 490 592 €</b>	<b>6 031 669 €</b>
Guichet Raccordements	4 860 €	1 620 €	17 472 €	58 554 €	137 146 €	146 249 €	137 574 €		79 031 €	185 835 €	198 135 €	195 390 €	-79 360 €
<b>Total à facturer</b>	<b>65 958 €</b>	<b>21 930 €</b>	<b>238 380 €</b>	<b>829 337 €</b>	<b>1 962 454 €</b>	<b>2 096 445 €</b>	<b>2 007 469 €</b>	<b>2 127 652 €</b>	<b>1 293 888 €</b>	<b>5 293 032 €</b>	<b>5 726 623 €</b>	<b>5 685 982 €</b>	<b>5 952 309 €</b>
Facturé en € 2019	65 958 €	21 930 €											
régularisation indexation 2020	1 198 €	398 €											
<b>Total à facturer en €</b>	<b>67 156 €</b>	<b>22 328 €</b>	<b>238 380 €</b>	<b>829 337 €</b>	<b>1 962 454 €</b>	<b>2 096 445 €</b>	<b>2 007 469 €</b>	<b>2 127 652 €</b>	<b>1 293 888 €</b>	<b>5 293 032 €</b>	<b>5 726 623 €</b>	<b>5 685 982 €</b>	<b>5 952 309 €</b>

Indice 2020	1,82%
Indice 2021	1,00%
Indice 2022	1,20%

Au titre du rapport annuel 2022 les coûts de raccordement associés à la partie variable sont de 22 578 K€. Par ailleurs 22 657 K€ ont fait l'objet de facturations trimestrielles sur la période décembre 2021 à novembre 2022. Le mois de décembre faisant l'objet d'une provision de charges.

- **Nature et montant des prestations et des fournitures confiés à des tiers en précisant ceux qui sont confiés à des sociétés appartenant au même groupe que les actionnaires de la société dédiée**

(onglet « Tiers 2022 » de l'Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022)

Prestation et fournitures souscrites auprès de tiers		
Nature des prestations et fournitures	Tiers	Montants en k€
Etudes et travaux	TDF	90313
Equipements actifs	TDF	512
Raccordement	TDF	22578
Prestations administratives	TDF	315
Mise à disposition de personnel TDF	TDF	774
Supervision	TDF	262
Maintenance	TDF	1678
Exploitation commerciale	TDF	453
Plateforme SI	TDF	107
Assurance / Garantie	TDF	35
Frais divers	TDF / AUTRES	373
Energie	EDF - DIRECT ENERGIE	276
Location d'infrastructure tiers	ORANGE / AUTRE	4018
Location d'infrastructure tiers	ENEDIS	3104
Centre de Formation	AFPA	184
Commissaires aux comptes	E&Y	34
Impôts et taxes	AUTRE	16

- **Note récapitulative des principales modifications intervenues dans la présentation comptable et financière**

### **1) Immobilisation sur la durée de la délégation de certaines redevances**

- En 2018 les redevances fixes sans lien direct avec l'activité de la société de projet comme les redevances pour les frais de contrôle et les redevances aux fonds de soutien au numérique ou à l'insertion-formation ont été immobilisées à la date d'entrée en vigueur de la convention et inscrites à l'actif de la société de projet cette position a été validée par les Commissaires aux comptes. En contrepartie de cet actif, une dette est inscrite au passif de la société de projet, dette remboursée au fur et à mesure des versements de ces redevances. Le coût de ces immobilisations prend en compte le taux d'indexation dans la convention et une actualisation au taux de financement du groupe TDF.
- Cette décision s'applique à la redevance pour frais de contrôle (art. 4.3.1 de la Convention) et aux dotations pour le fonds de développement des services et usages du numérique (art. 5.6 de la Convention et annexe 14).
- En 2022 les montants des immobilisations ont été ajustés afin de tenir compte des modifications apportées dans l'avenant 4 à la convention de DSP (durée de la convention et montants des redevances)

Cette décision ne s'applique pas à la redevance FttN (art. 5.7 de la Convention) qui est la contrepartie de l'usage d'un bien mis à disposition par le délégant. Cette redevance reste une charge d'exploitation en comptabilité sociale (française). Elle est immobilisée uniquement dans les comptes consolidés du groupe TDF en application des normes IFRS

### **2) Immobilisation des frais généraux pendant la période de construction**

- Les normes comptables imposent que pendant la période de construction du réseau tous les frais généraux de la société de projet (coûts administratifs y compris assurances, charges de personnel de la société de projet...) soient immobilisés avec les coûts de construction, l'objet principal de la société de projet pendant cette période étant la construction du réseau. Ces frais généraux sont immobilisés au cours de chaque exercice.

### **3) Traitement comptable des IRU FON et FttE passif**

- Les IRU (Indefeasible Right of Use) confèrent un droit d'usage au détenteur du droit sur une partie du réseau pour une durée déterminée. L'IRU est concédé moyennant le paiement d'une somme forfaitaire irrévocablement acquise par le propriétaire des infrastructures au moment de leur livraison, tous les risques classiquement associés à la propriété sont transférés au titulaire de l'IRU et le droit d'usage est concédé pour une longue durée, durée qui peut néanmoins être affectée par la fin de « vie » des équipements.
- Dans le cas spécifique de la FON et du FttE passif, le service couvert par l'IRU consiste à mettre à disposition de l'utilisateur de la fibre dédiée point à point. Le bien matériel fibre sur lequel porte l'IRU est ici un actif dédié sans partage au service, dont l'utilisateur prend économiquement le contrôle, ce qui justifie qu'elle soit reconnue en charge dans les comptes de la société de fibre en contrepartie de la reconnaissance d'un chiffre d'affaires équivalent au montant total de l'IRU à la mise à disposition de la liaison fibre optique. Le bien matériel considéré restant un Bien de retour pour Val de Loire Numérique.



- **Etat récapitulatif de l'évolution des indices utilisés dans les formules d'actualisation ou d'indexation contractuelle des postes de produits et de charges**

#### **A/ Les indices retenus dans les contrats commerciaux évoluent comme suit :**

Les prix sont révisables annuellement selon les modalités d'indexation ci-après définie à l'article « Indexation de l'offre de référence » :

*« Dans la mesure où les coûts sont susceptibles d'évoluer (construction, exploitation...) dans le temps, les tarifs peuvent être révisés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année n dans les conditions suivantes.*

*Suite à cette évolution, les nouvelles conditions tarifaires seront transmises au plus tard soixante (60) jours calendaires avant leur entrée en vigueur.*

#### **Cofinancement**

*Le tarif de cofinancement ab initio applicable aux Logements Raccordables sur une Zone de cofinancement peut être indexé à la hausse, dans la limite de la dernière variation annuelle de l'indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation (ICC Identifiant 8630) et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 2% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.*

*Toute évolution à la hausse du tarif de cofinancement ab initio se traduit par la création de nouveaux tarifs applicables aux Logements Raccordables pour lesquels la date d'installation du PM intervient à compter de la date précisée dans la présente annexe mise à jour.*

*Dans le cas d'une évolution exceptionnelle des coûts imprévisible à la date de signature du Contrat, et sous réserve d'avoir présenté préalablement les éléments justificatifs d'une telle hausse, le Fournisseur pourra procéder à une augmentation des prix forfaitaires de cofinancement ab initio applicables au nombre de Logements Raccordables au-delà de la variation tarifaire résultant de l'application du premier alinéa. L'Opérateur disposera alors de la possibilité de résilier son engagement.*

Le tarif de la redevance mensuelle se décompose en deux composantes :

- Une composante génie civil.

*Elle a été calculée en fonction du tarif d'abonnement mensuel de droit de passage des câbles optiques posés en aval PM de l'offre d'accès au génie civil d'Orange du 03/07/2017. Dès lors que ce tarif de référence de l'offre d'Orange, calculé en € constant 2017, dépasse 16,00€ HT/An/Logement Programmé avant 2037, il est convenu que les Parties se renvoient sur le montant de cette composante génie civil.*

- Une composante hors génie civil (Maintenance et Réserve)

*La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de*

1,5%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% pendant trois (3) années consécutives, les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.

### **Accès à la ligne FTTH en location**

Le tarif de l'accès à la Ligne FTTH se décompose en trois composantes :

- Une composante génie civil.

Elle a été calculée en fonction du tarif d'abonnement mensuel de droit de passage des câbles optiques posés en aval PM de l'offre d'accès au génie civil d'Orange du 03/07/2017. Dès lors que ce tarif de référence de l'offre d'Orange, calculé en € constant 2017, dépasse 16,00€ HT/An/Logement Programmé avant 2037, il est convenu que les Parties se renvoient sur le montant de cette composante génie civil ;

- Une composante hors génie civil (Maintenance et Réserve)

La composante hors génie civil (Maintenance et Réserve) peut être indexée annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,5%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% pendant trois (3) années consécutives, les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.

- Une composante Investissement

La composante Investissement peut être indexé à la hausse, dans la limite de la dernière variation annuelle de l'indice du coût de la construction des immeubles à usage d'habitation (ICC Identifiant 8630) et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 2% les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier les conditions d'indexation.

### **Autres prix**

Les Prestations d'hébergement au NRO, d'accès au PM, de Raccordement distant en IRU Fibre, de Raccordement final et les frais divers peuvent être indexées annuellement à la hausse, dans la limite de 75 % de la dernière variation annuelle de l'indice des salaires mensuels de base - Télécommunications (NAF rév. 2, niveau A38 JB) - Base 100 au T4 2008 (Identifiant 001567437), ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE, et dans la limite d'un plafond de réévaluation annuel à la hausse de 1,5%. Dans l'hypothèse où la variation de l'indice est supérieure à 1,5% pendant trois (3) années consécutives, les parties conviennent de se rencontrer pour réétudier de bonne foi les conditions d'indexation. »

En application des stipulations contractuelles rappelées ci-dessus, le calcul s'effectue comme suit :

- Composante Génie Civil & Investissement (plafonnée à 1%)

Calcul sur base T2 :  $T2(2021)/T2(2020) = 1821/1753 = 1039 \Rightarrow (1039-1) \times 100 = 3.9 \%$

⇒ D'où une application de 1% à compter du 01/01/2022.

- Composante Hors Génie Civil & Autres Prix (0.75 % de l'indice – plafonné à 1,5%)

Calcul sur base T2 :  $T2(2021)/T2(2020) = 106.7/104.5 = 1021 \Rightarrow (1021-1) \times 100 = 2.1\% \times 0.75 = 1.58 \%$

⇒ D'où une application de 1.5 % à compter du 01/01/2022.

**B/ Les indices retenus dans les contrats conclus avec la maison-mère (listé au paragraphe 3.1) évoluent comme suit :**

Contrats : Supervision/Exploitation/Maintenance, Exploitation commerciale, Prestations administratives, SI, Raccordements

« A compter du 1er janvier 2022, le prix des Prestations fournies par TDF sera réactualisé le 1er janvier de chaque année civile sur la base de la dernière évolution annuelle de l'indice ICH IME, indice des salaires mensuels de base – Télécommunications (ou tout indice de substitution mis en place par l'INSEE), en date du mois de juin de l'année précédente, avec un plancher à 0% et un plafond à 1,2 %.

Il sera appliqué la formule de révision ci-dessous :

$$P_n = P_{n-1} * (S_{n-1} \text{ du mois de référence} / S_{n-2} \text{ du mois de référence})$$

Dans laquelle

$P_n$  : prix révisé

$P_{n-1}$  : prix de l'année n-1

$S_{n-1}$  : indice ICH IME de référence du mois de juin de l'année n-1

$S_{n-2}$  : indice ICH IME de référence du mois de juin de l'année n-2

Les Parties conviennent d'ores et déjà de se rencontrer afin de définir le taux d'indexation à appliquer pour l'année considérée dans le cas où l'évolution annuelle de l'indice visé au présent article dépasserait 1,5%.

Les dispositions visées au présent article peuvent également être amenées à évoluer en fonction de l'évolution des mêmes dispositions conclues par Val de Loire Fibre dans les contrats avec les opérateurs commerciaux nationaux sur la composante maintenance.

Les Parties conviennent de se rencontrer courant 2023 afin de faire le bilan de l'impact de cet indice sur le plan d'affaires. »

Le coefficient 2022 calculé est de 1,021053 soit 2,11% en conséquence c'est le taux plafond de 1,2% qui s'applique pour tous les contrats concernés.

## Contrat Etudes et Construction

« Le prix des Prestations fournies par TDF sera réactualisé le 1er janvier de chaque année civile sur la base de la dernière évolution annuelle de l'indice du coût de la construction, avec un plancher à 0% et un plafond à 1%. La première réactualisation interviendra le 1er janvier 2022.

Il sera appliqué la formule de révision ci-dessous :

$$P_n = P_{n-1} * (S_{n-1} \text{ du mois de référence} / S_{n-2} \text{ du mois de référence})$$

Dans laquelle

$P_n$  : prix révisé

$P_{n-1}$  : prix de l'année n-1

$S_{n-1}$  : indice ICC de référence du mois d'octobre de l'année n-1

$S_{n-2}$  : indice ICC de référence du mois d'octobre de l'année n-2

Les parties conviennent d'ores et déjà de se rencontrer afin de définir le taux d'indexation à appliquer pour l'année considérée dans le cas où l'évolution annuelle de l'indice vis au présent article dépasserait 2%.

Les dispositions visées au présent article peuvent également être amenées à évoluer en fonction de l'évolution des mêmes disposition conclues par Bonneville Fibre dans les contrats avec les opérateurs commerciaux nationaux sur la composante IRU.

Toute modification, évolution ou adaptation de l'une quelconque des stipulations du présent Article 17 devra en tout état de cause faire l'objet d'un avenant au Contrat. »

Le coefficient 2022 calculé est de 1,038791 soit 3,88% en conséquence c'est le taux plafond de 1% qui s'applique pour le contrat Etudes et Construction.

- **Le plan d'affaires prévisionnel (y compris Compte de résultat, Bilan, Tableaux de financement et de trésorerie) du service délégué actualisé à compter de l'exercice en cours et sur la durée restant à courir (il s'agit d'un élément de pilotage et non d'une mise à jour du compte d'exploitation prévisionnel contractuel) au format tableur**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet de modification.

La révision de celui-ci intervient dans le cycle global des révisions des plans d'affaires de TDF Fibre, maison mère de Val de Loire Fibre. Ces révisions font l'objet de présentations et d'échanges entre les actionnaires de TDF Fibre, à savoir TDF Fibre et la Caisse des dépôts - Banque des Territoires.

Ce cycle de révision sera engagé au début du 4ème trimestre de l'année 2023. Nous serons donc en mesure de vous transmettre ce plan d'affaires prévisionnel actualisé à titre informatif avant la fin de l'année 2023.

- **Note accompagnée d'un tableur présentant les calculs conduisant à déterminer le montant d'intéressement à reverser au Délégrant au titre de l'année écoulée, ou permettant de conclure à l'absence d'intéressement à reverser au titre de l'année écoulée**

Lors de l'établissement de la convention de concession liant le conseil le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et TDF les parties ont convenu d'un mécanisme de retour à meilleure fortune.

Le déclenchement du calcul de l'intéressement est conditionné par les facteurs suivants :

- l'EBERN est positif ;
- l'EBERN cumulé depuis la date d'entrée en vigueur de la Convention jusqu'à l'exercice N est positif.

Avec  $EBERN = CACN * (1 - TXCEGCN - TXCIGIN)$

Calcul de l'EBERN pour l'exercice 2022

(voir onglet « RMF » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**)

<b>Val de Loire</b>						
<b>BP de référence (av 4)</b>						
	<b>UO</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
CAin	k€	33	215	1 730	7 112	18 893
CHIGin	k€	-561	-1 206	-1 569	-1 883	-2 687
CHEGin	k€	-667	-905	-1 437	-5 317	-6 654
TXCHIGin	%	1700%	561%	91%	26%	14%
EBEin	k€	-1 195	-1 896	-1 275	-88	9 552
<b>Données réelles</b>						
	<b>UO</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
CACn	k€	33	215	1 730	6 688	13 154
CHEGcn	k€	-667	-905	-1 437	-2 634	-5 304
TXCHIGin	%	1700%	561%	91%	26%	14%
EBErn	k€	-1 195	-1 896	-1 275	2 283	5 979
Cumul EBErn	k€	-1 195	-3 091	-4 366	-2 082	3 897
(EBErn - EBEin)	k€	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 371</b>	<b>-3 573</b>

En synthèse :

- 1- Les conditions de déclenchement du calcul de l'intéressement sont remplies en 2022 puisque :
  - l'EBERN est positif ;
  - l'EBERN cumulé depuis la date d'entrée en vigueur de la Convention jusqu'à l'exercice N est positif.

2- En revanche (EBErn - EBEin) est négatif

⇒ En conséquence à la clôture de l'exercice 2022, la situation des comptes de la société Val de Loire Fibre n'engendre pas d'amélioration de l'économie générale du contrat par rapport aux prévisions économiques du plan d'affaires de référence, il n'y a donc pas d'intéressement à reverser au délégant au titre de l'année écoulée.

- **Décomposition des revenus par nature, distinguant les recettes liées aux droits d'usage long terme (de type IRU), les recettes récurrentes et les frais d'accès au service**

Le tableau ci-après présente la décomposition des revenus 2022.

(€)	Total général
<b>FTTH GP</b>	<b>10 315 766</b>
Maintenance*	2 659 637
Divers	375 024
Frais d'accès au service	274 172
IRU	1 767 953
Location**	5 238 979
<b>FTTH PRO</b>	<b>41 162</b>
Divers	910
Frais d'accès au service	7 700
Location	32 552
<b>FTTE</b>	<b>190 187</b>
Maintenance	1 885
Divers	2 175
Frais d'accès au service	6 227
IRU	68 022
Location	111 877
<b>FTTO</b>	<b>128 743</b>
Divers	- 46
Frais d'accès au service	8 000
Location	120 789
<b>FTTN</b>	<b>171 409</b>
Location	171 409
<b>FON</b>	<b>602 870</b>
Maintenance	75 358
IRU	450 850
Location	34 725
Raccordement	41 937
<b>HEBERGEMENT</b>	<b>1 691 056</b>
Divers	11 569
Frais d'accès au service	122 727
Location	1 556 759
<b>Autres</b>	<b>12 613</b>
Divers	12 613
<b>Total général</b>	<b>13 153 805</b>

\*la partie maintenance du FTTH GP est relative à la maintenance du raccordement final

\*\*la partie location du FTTH GP inclut l'accès et le raccordement

- **Plan prévisionnel des dépenses d'investissement actualisé.**

Le plan d'affaires n'a pas fait l'objet de modification depuis la signature de l'avenant 4 à la Délégation de Service Public signé le 22 avril 2021 (cf. commentaire ci-dessus à propos du calendrier de révision du plan d'affaires).

- **Tableau de suivi des immobilisations au format tableur permettant de disposer des éléments suivants :**
  - **Classification des biens (biens de retour ou biens propres)**
  - **Date de constitution de l'actif**
  - **Date de démarrage de l'amortissement**
  - **Durée d'amortissement**
  - **Modalités d'amortissement (linéaire progressif, caducité, ...)**
  - **VNC**

Les tableaux ci-dessous présentent les immobilisations de 2018 à 2022.

- Immobilisations corporelles par années
- Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe
- Immobilisations corporelles entre en cours et en service
- Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

L'ensemble de ces tableaux figurent sous format « Excel » en l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

#### i. Immobilisations corporelles par années

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles détaillés par années et par nature

	2018 Total	2019 Total	2020 Total	2021 Total	2022 Total	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)
<b>IMMOBILISATION au 31/12/2022</b>						<b>2018-2022 Total</b>
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>10 498 k€</b>	<b>41 516 k€</b>	<b>61 619 k€</b>	<b>96 818 k€</b>	<b>116 816 k€</b>	<b>327 266 k€</b>
Etudes et Travaux	8 828 k€	38 107 k€	57 172 k€	82 684 k€	90 313 k€	277 104 k€
Equipements actifs	1 324 k€	2 774 k€	1 361 k€	2 751 k€	512 k€	8 721 k€
Raccordement	0 k€	21 k€	1 814 k€	10 722 k€	22 578 k€	35 134 k€
Orange, Enedis	107 k€	73 k€	301 k€	578 k€	3 104 k€	4 164 k€
Autres	238 k€	541 k€	971 k€	83 k€	309 k€	2 143 k€
<b>Immobilisation de la vie de réseau</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>550 k€</b>	<b>550 k€</b>
Vie de réseau	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	550 k€	550 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>-619 k€</b>	<b>4 069 k€</b>
Redevance de controle 2018	2 610 k€	0 k€	0 k€	0 k€	221 k€	2 831 k€
Redevance fonds	2 078 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-840 k€	1 238 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>935 k€</b>	<b>992 k€</b>	<b>1 484 k€</b>	<b>1 485 k€</b>	<b>1 503 k€</b>	<b>6 400 k€</b>
Prestation administrative	300 k€	307 k€	312 k€	312 k€	315 k€	1 546 k€
Mise à disposition de personnel TDF	262 k€	416 k€	639 k€	547 k€	666 k€	2 530 k€
Supervision	250 k€	256 k€	260 k€	260 k€	262 k€	1 289 k€
Assurance	120 k€	0 k€	265 k€	347 k€	226 k€	957 k€
Commissaire aux comptes	3 k€	14 k€	8 k€	19 k€	34 k€	77 k€
<b>TOTAL</b>	<b>16 120 k€</b>	<b>42 508 k€</b>	<b>63 103 k€</b>	<b>98 303 k€</b>	<b>118 250 k€</b>	<b>338 285 k€</b>

Les investissements cumulés de construction du réseau sont principalement constitués :

- Des études et travaux de construction pour 277 104 k€
- des équipements actifs (cœur de réseau, NRO, PM) pour 8 721 k€
- des raccordements pour 35 134 k€
- des raccordements Orange et Enedis pour 4 164 k€
- Autres pour 2 143 k€

Les immobilisations des redevances sont constituées

- f. de la redevance de contrôle pour 2 831 k€
- g. de la redevance fonds de développement des services et usages du numérique pour 1 238 k€

A noter que les montants comptabilisés en 2022 correspondent à des ajustements des redevances consécutifs à la signature de l'avenant 4 à la convention de DSP avec

- 1) La durée de la concession est portée à 27 ans vs 25 dans la convention initiale
- 2) Le montant du fonds de développement des services et des usages numériques est diminué de -1 M€ (passe de 2,6 M€ à 1,6 M€)
- 3) Le montant de la redevance de contrôle est augmenté de +0,2 M€ pour tenir compte de l'allongement de la durée de la convention

Un tableau présentant la description du traitement comptable des redevances versées au Délégué figure aux onglets « Redevance & Fonds » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

Les immobilisations des frais généraux pendant la période de construction sont constituées

- h. de la mise à disposition des personnels pour 2 530 k€
- i. de la supervision pour 1 289 k€
- j. des prestations administratives pour 1 546 k€
- k. des assurances pour 957 k€
- l. des commissaires aux comptes pour 77 k€

## ii. Immobilisations corporelles entre groupe et hors groupe

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via TDF et en direct via val de Loire Fibre.

IMMOBILISATION au 31/12/2022	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)		
	2018-2022 TDF	2018-2022 hors TDF	2018-2022 Total
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>320 975 k€</b>	<b>6 292 k€</b>	<b>327 266 k€</b>
Etudes et Travaux	277 104 k€	0 k€	277 104 k€
Equipements actifs	8 721 k€	0 k€	8 721 k€
Raccordement	35 134 k€	0 k€	35 134 k€
Orange, Enedis	0 k€	4 164 k€	4 164 k€
Autres	15 k€	2 128 k€	2 143 k€
<b>Immobilisation de la vie de réseau</b>	<b>550 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>550 k€</b>
Vie de réseau	550 k€	0 k€	550 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>-619 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>4 069 k€</b>
Redevance de controle 2018	221 k€	2 610 k€	2 831 k€
Redevance fonds	-840 k€	2 078 k€	1 238 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>5 958 k€</b>	<b>442 k€</b>	<b>6 400 k€</b>
Prestation administrative	1 546 k€	0 k€	1 546 k€
Mise à disposition de personnel TDF	2 530 k€	0 k€	2 530 k€
Supervision	1 289 k€	0 k€	1 289 k€
Assurance	579 k€	379 k€	957 k€
Commissaire aux comptes	14 k€	63 k€	77 k€
<b>TOTAL</b>	<b>326 863 k€</b>	<b>11 422 k€</b>	<b>338 285 k€</b>

Les investissements sont réalisés principalement via TDF à hauteur de 330 M€ sur 338 M€.



### iii. Immobilisations corporelles entre en cours et en service

Le tableau ci-dessous présente les mêmes immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les immobilisations en cours et les immobilisations mises en service.

	Immobilisation Corporelles Brut (1)+(2)	Immobilisation En cours Brut (1)	Immobilisation Mise en service Brut (2)
<b>IMMOBILISATION au 31/12/2022</b>	<b>2018-2022 Total</b>	<b>2018-2022 Total</b>	<b>2018-2022 Total</b>
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>327 266 k€</b>	<b>62 478 k€</b>	<b>264 789 k€</b>
Etudes et Travaux	277 104 k€	54 376 k€	222 728 k€
Equipements actifs	8 721 k€	864 k€	7 857 k€
Raccordement	35 134 k€	1 805 k€	33 329 k€
Orange, Enedis	4 164 k€	4 162 k€	1 k€
Autres	2 143 k€	1 269 k€	874 k€
<b>Immobilisation de la vie de réseau</b>	<b>550 k€</b>	<b>539 k€</b>	<b>11 k€</b>
Vie de réseau	550 k€	539 k€	11 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>4 069 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>4 069 k€</b>
Redevance de controle 2018	2 831 k€	0 k€	2 831 k€
Redevance fonds	1 238 k€	0 k€	1 238 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>6 400 k€</b>	<b>1 587 k€</b>	<b>4 813 k€</b>
Prestation administrative	1 546 k€	0 k€	1 546 k€
Mise à disposition de personnel TDF	2 530 k€	610 k€	1 920 k€
Supervision	1 289 k€	0 k€	1 289 k€
Assurance	957 k€	957 k€	0 k€
Commissaire aux comptes	77 k€	20 k€	57 k€
<b>TOTAL</b>	<b>338 285 k€</b>	<b>64 604 k€</b>	<b>273 681 k€</b>

Les immobilisations mises en service représentent 273 M€ sur 338 M€ des Immobilisation Brut activées à fin 2022.

### iv. Tableau de suivi des immobilisation et Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles mise en service s'élèvent à 9,4 M€

Les immobilisations et leurs amortissements sont décrits à l'onglet « IMMO Amortissement 2022 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

- N° del'immobilisation
- Description
- Coût acquisition début période 31/12/2021
- Ajout dans la période
- Cession dans la période
- Coût d'acquisition fin de période au 31/12/2022
- Amortissement au 31.12.2021
- Amortissement dans la période
- Amortissement au 31.12.2022
- Valeur comptable au 31.12.2021
- Valeur comptable au 31.12.2022
- % Subvention
- Q/P Subvention
- Qualification en Bien de retour ou Bien de reprise

Les fiches d'immobilisation fin 2022 sont numérotées de 1 à 3020 elles sont de plusieurs catégories :

Les actifs matériels qui sont des biens de retours pour la collectivité. Ils sont détaillés en **Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

- a. Réseau de collecte NRO (**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022** l'onglet « IMMO NRO »)

A chaque NRO sont attachés deux numéros d'immobilisation :

- o un numéro d'immo **Mise en service** auquel sont associés les travaux de construction du NRO
- o un numéro d'immo **Equipement Actif (EA)** auquel sont associés les équipements du NRO

Le Tableau figurant dans l'onglet « IMMO NRO » rapproche les numéros d'immobilisation (colonnes AE et BC) des noms des NRO (colonne A)

- b. PM, **Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022** à l'onglet « IMMO PM »

A chaque PM est attaché :

- o un numéro d'immo **Mise en service** lorsque le ratio nombre de prises IPE sur nombre de prises total du PM dépasse 50% et auquel sont associés les travaux de construction du PM. Ce numéro est en lecture direct dans le Tableau Amortissement.

L'activation des PM augmente à chaque nouvelle facturation proportionnellement à l'augmentation du nombre de prises IPE sur le nombre de prises total du PM jusqu'à la complétude de 100%. Le Tableau figurant à l'onglet « IMMO PM » illustre le rythme de mise en service des PM.

- c. Autres actives, l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022** onglet « IMMO Autres Activités »

A chaque « Autres Actives » est attaché :

un numéro d'immobilisation correspondant : les achats de terrains, les frais d'accès aux services d'infrastructures tiers (Orange, Opérateurs tiers) et les assurances.

Le détail est disponible dans l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022** onglet « IMMO Autres Actives ».

- d. Raccordement

Les actifs immobilisés sur tout ou partie de la durée de la délégation de service public comme certains frais généraux sont immobilisés uniquement pendant la période de construction du réseau.

- o MAD personnel
- o Prestations administratives
- o Supervision
- o Honoraires
- o Redevance de contrôle
- o Fonds insertion

A noter que

- Une nouvelle fiche d'immobilisation est créée à chaque nouvelle mise en service
- L'amortissement est calculé prorata temporis sur l'année à compter de la date de mise en service de l'actif

v. **Décomposition des dettes sur immobilisations du sous contrat « études et construction » par type de tronçon du réseau (collecte, Transport/Desserte, Activation) :**

	<b>Immobilisation</b>	<b>Factures reçues</b>	<b>Factures à recevoir</b>
Etude et Travaux	<b>277 104 k€</b>	<b>239 472 k€</b>	<b>37 633 k€</b>
Collecte	13 602 k€	13 602 k€	0 k€
Transport/ Desserte	263 502 k€	225 870 k€	37 633 k€
Equipements Actifs	<b>8 721 k€</b>	<b>8 570 k€</b>	<b>151 k€</b>
	<b>285 825 k€</b>	<b>248 042 k€</b>	<b>37 783 k€</b>

Les immobilisations relatives au sous contrat de construction se décomposent par tronçon de réseau comme suit :

Collecte : 13 602 K€ facturés

Transport / Desserte : 263 502 K€ dont 225 870 K€ facturés et 37 633 K€ à facturer

Equipements Actifs : 8 721 K€ dont 8 570 K€ facturés et 151 K€ à facturer

- **Etat des sinistres ou contentieux (y compris fiscaux et sociaux) survenus dans le courant de l'exercice et leurs conséquences financières ainsi que des indemnités perçues des compagnies d'assurance**

Aucun **sinistre** ni contentieux y compris fiscaux et sociaux n'est à déplorer au cours de l'exercice 2022.

- **Etat des impayés et des non-valeurs de l'exercice clos**

Au 31 décembre 2022, le poste Clients et compte rattachés présente un solde débiteur de 9 949 K€ et représente les factures à établir pour 1 116 K€

Les autres créances sont des créances fiscales de TVA pour 16,2M€

- **Présentation de la structure de financement de la société et des taux d'intérêt applicables**

Le capital de la société détenu à 100% par TDF Fibre a augmenté sur l'exercice due à l'émission de 2.800.000 actions nouvelles et s'élève à 42.428.570 euros.

- **Tableau de variation de trésorerie mensuel de l'exercice N, de la société dédiée**

TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL														
(K€)	Ouverture - 2022.01	2022.01	2022.02	2022.03	2022.04	2022.05	2022.06	2022.07	2022.08	2022.09	2022.10	2022.11	2022.12	Clôture - 2022.12
Recette (cash)		1 263	1 635	2 357	2 111	1 798	2 022	12 027	26 537	3 442	1 588	3 069	6 204	64 053
Charges (cash)		(234)	(34)	(978)	(14)	(461)	(1 359)	(15)	(8)	(2 350)	(305)	(291)	(1 222)	(7 271)
Investissements (cash)		(28)	(81)	(47 584)	(23)	(157)	(43 038)	(101)	(263)	(42 948)	(18)	-	(44 093)	(178 334)
Subventions (cash)		-	-	1 541	-	-	-	1 365	-	-	1 202	-	-	4 108
Investissements+Subventions (cash)		(28)	(81)	(46 043)	(23)	(157)	(43 038)	1 264	(263)	(42 948)	1 184	-	(44 093)	(174 226)
TVA / autres taxes		4 443	(166)	(216)	7 600	(305)	(255)	-	-	-	7 545	(153)	(511)	17 982
Autres Taxes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(1)	(5)
TVA & autres Taxes		4 443	(166)	(216)	7 600	(305)	(255)	-	-	-	7 541	(153)	(512)	17 977
Flux de trésorerie opérationnel		5 444	1 354	(44 880)	9 674	875	(42 630)	13 276	26 266	(41 856)	10 008	2 625	(39 623)	(99 467)
Impôts		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après Impôts		5 444	1 354	(44 880)	9 674	875	(42 630)	13 276	26 266	(41 856)	10 008	2 625	(39 623)	(99 467)
Capital augmentation/diminution													28 000	28 000
Compte Courant d'Associé (CCA)				39 000			30 000			5 000		(13 000)	11 000	72 000
Cash flow		5 444	1 354	(5 880)	9 674	875	(12 630)	13 276	26 266	(36 856)	10 008	(10 375)	(623)	533
Cash cumulé - position à la clôture	3 889	9 333	10 687	4 807	14 481	15 356	2 726	16 002	42 268	5 412	15 420	5 045	4 422	4 422

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso (Interco) 2022 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**) présente les flux de trésorerie opérationnels constitués des recettes et charges opérationnelles après prise en compte des subventions et des investissements.

- **Liste descriptive des éventuels engagements à incidence financière du Délégué excédant l'échéance normale de la Convention de DSP, y compris en matière de cession de droits d'usage long terme (de type IRU) et Raccordements finals (droits de suite), mettant en évidence les flux de fin de contrat susceptibles d'en résulter**

Il n'existe aucun contrat ayant une telle incidence financière.

- **Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre de la Convention de DSP**

Val de Loire Fibre renvoie au tableau figurant à l'onglet « IMMO Amortissement » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

- **Présentation des flux financiers entre le Délégué et sa maison-mère**

Le tableau de trésorerie mensuel (dont la version en format Excel figure à l'onglet « Treso (Interco) 2022 » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**) présente les flux de trésorerie opérationnels.

**TABLEAU DE VARIATION DE TRESORERIE MENSUEL**

(k€)	Ouverture - 2022.01	2022.01	2022.02	2022.03	2022.04	2022.05	2022.06	2022.07	2022.08	2022.09	2022.10	2022.11	2022.12	Clôture - 2022.12
Recette (cash)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges (cash)		-	-	(520)	-	-	(811)	-	-	(540)	-	(6)	(933)	(2 810)
Investissements (cash)		(24)	-	(46 968)	-	-	(42 806)	-	-	(42 834)	-	-	(44 027)	(176 659)
Subventions (cash)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements+Subventions (cash)		(24)	-	(46 968)	-	-	(42 806)	-	-	(42 834)	-	-	(44 027)	(176 659)
TVA		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Taxes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA & autres Taxes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie opérationnel		(24)	-	(47 488)	-	-	(43 617)	-	-	(43 374)	-	(6)	(44 960)	(179 469)
Impôts		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividend		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie après Impôts		(24)	-	(47 488)	-	-	(43 617)	-	-	(43 374)	-	(6)	(44 960)	(179 469)
Capital augmentation/diminution		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte Courant d'Associé (CCA)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cash flow		(24)	-	(47 488)	-	-	(43 617)	-	-	(43 374)	-	(6)	(44 960)	(179 469)
Cash cumulé - position à la clôture		(24)	(24)	(47 512)	(47 512)	(47 512)	(91 129)	(91 129)	(91 129)	(134 503)	(134 503)	(134 509)	(179 469)	(179 469)

- **Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la Convention ;**
- **Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la Convention et nécessaires à la continuité du service public ;**

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles mais cette fois-ci cumulées et ventilées entre les investissements via TDF et en direct via Val de Loire Fibre.

**Immobilisation  
Corporelles  
Brut  
(1)+(2)**

<b>IMMOBILISATION au 31/12/2022</b>	<b>2018-2022 TDF</b>	<b>2018-2022 hors TDF</b>	<b>2018-2022 Total</b>
<b>Immobilisation de construction</b>	<b>320 975 k€</b>	<b>6 292 k€</b>	<b>327 266 k€</b>
Etudes et Travaux	277 104 k€	0 k€	277 104 k€
Equipements actifs	8 721 k€	0 k€	8 721 k€
Raccordement	35 134 k€	0 k€	35 134 k€
Orange, Enedis	0 k€	4 164 k€	4 164 k€
Autres	15 k€	2 128 k€	2 143 k€
<b>Immobilisation de la vie de réseau</b>	<b>550 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>550 k€</b>
Vie de réseau	550 k€	0 k€	550 k€
<b>Immobilisation des redevances</b>	<b>-619 k€</b>	<b>4 688 k€</b>	<b>4 069 k€</b>
Redevance de controle 2018	221 k€	2 610 k€	2 831 k€
Redevance fonds	-840 k€	2 078 k€	1 238 k€
<b>Immobilisation frais généraux</b>	<b>5 958 k€</b>	<b>442 k€</b>	<b>6 400 k€</b>
Prestation administrative	1 546 k€	0 k€	1 546 k€
Mise à disposition de personnel TDF	2 530 k€	0 k€	2 530 k€
Supervision	1 289 k€	0 k€	1 289 k€
Assurance	579 k€	379 k€	957 k€
Commissaire aux comptes	14 k€	63 k€	77 k€
<b>TOTAL</b>	<b>326 863 k€</b>	<b>11 422 k€</b>	<b>338 285 k€</b>

Les immobilisations mises en service représentent 273 M€ sur 338 M€ des Immobilisation Brut activées à fin 2022.

- **Les informations permettant le suivi des flux financiers de fin de contrat : valeur résiduelle des immobilisations pour les investissements pris en charge par le Délégué et des recettes d'investissements (IRU, notamment) :**

Val de Loire Fibre renvoie aux tableaux figurant aux onglets « IMMO Amortissement 2022 » et « Durée Amortissement » de l'**Annexe F1-Tableau Comptes VDLF 2022**.

- **Les informations d'éventuelles modifications concernant le capital de la société de projet :**

Le capital de la société détenu à 100% par TDF Fibre a augmenté sur l'exercice due à l'émission de 2.800.000 actions nouvelles et s'élève à 42.428.570 euros.

- **Une décomposition des dettes sur immobilisations par contrat au terme de l'exercice au titre duquel le rapport est établi, avec pour le contrat « Etudes et Construction » :**
  - **la décomposition de cette dette sur immobilisations par type de tronçon du réseau (collecte, desserte/transport, activation).**
  - **une prévision de facturation sur les différents exercices à venir, permettant d'évaluer le rythme de résorption progressive de cette dette.**

La facturation sur l'exercice 2022 est de 112 644 K€ pour 37 783 K€ de factures à recevoir fin 2022 qui seront facturés en 2023.

Par ailleurs les prévisions de factures à recevoir à fin 2024 devraient représenter moins de 5% du total des immobilisations.

Enfin la totalité des factures seront reçues en 2024.

<b>Factures reçues</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2019-2022</b>
Etude et Travaux	<b>3 447 k€</b>	<b>39 027 k€</b>	<b>78 041 k€</b>	<b>110 813 k€</b>	<b>239 472 k€</b>
Collecte	2 597 k€	6 315 k€	4 690 k€	0 k€	13 602 k€
Transport/ Desserte	850 k€	32 712 k€	81 494 k€	110 813 k€	225 870 k€
Equipements Actifs	<b>3 989 k€</b>	<b>263 k€</b>	<b>2 488 k€</b>	<b>1 831 k€</b>	<b>8 570 k€</b>
	<b>7 437 k€</b>	<b>39 289 k€</b>	<b>80 529 k€</b>	<b>112 644 k€</b>	<b>248 042 k€</b>

- **La liste des jalons (nombre, type, montant) ayant fait l'objet d'une facturation au titre du contrat « Etudes et Construction » sur l'exercice écoulé.**

Facturation sous contrat « études et construction » entre 2018 et 2022

<b>Factures reçues</b>	<b>2019-2022</b>
Etude et Travaux	<b>239 472 k€</b>
Collecte	13 602 k€
Transport/ Desserte	225 870 k€
Equipements Actifs	<b>8 570 k€</b>
	<b>248 042 k€</b>

La facturation reçue au titre du sous contrat de construction depuis le début du projet jusqu'à fin décembre 2022 s'établit à 248 042 k€

Dont

- 13 602 K€ pour la collecte
- 225 870 K€ pour le Transport et la Desserte
- 8 570 K€ pour les Equipements Actifs
- **Les informations concernant les subventions de la société de projet :**

A l'exception des appels initiaux à subvention en 2018, en 2020 les appels à subvention se sont limités à 3 appels à subvention de raccordement pour montant total (réglé en décembre 2020) de 113.815 €.

En 2021 les appels à subvention ont été au nombre de 7 pour un total de 3 241 K€ (réglé en 2021) dont 1 517 K€ de subventions de premier établissement et 1 724 K€ de subvention de raccordement.

En 2022 les appels à subvention ont été au nombre de 6 pour un total de 4 108 K€ (réglé en 2022) dont 620 K€ de subventions de premier établissement et 3 488 K€ de subvention de raccordement.

A noter que les appels à subvention s'accompagnent systématiquement des pièces comptables justifiant les dépenses afférentes de Val de Loire Fibre

Des subventions « à recevoir » sont comptabilisées dès lors que les raccordements ou les travaux ouvrant droits à subvention sont réalisés, et ce indépendamment de tout appel à subvention.

	Montant (K€)
<b>Subventions 31/12/2019</b>	<b>2 628</b>
Subventions 2020 *	1 281
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2020	- 103
<b>Subventions 31/12/2020</b>	<b>3 807</b>
Subventions 2021 **	2 896
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2021	- 332
<b>Subventions 31/12/2021</b>	<b>6 371</b>
Subventions 2022 ***	6 147
Quote Part de Sub inscrite au Compte de résultat 2022	- 332
<b>Subventions 31/12/2022</b>	<b>12 186</b>

\* dont 114 K€ versé en 2020

\*\*dont 3 241 K€ versé en 2021

\*\*\*dont 4 108 K€ versé en 2022

En complément du Volet commercial exposé au paragraphe 2.4 ci-dessus, ce chapitre 4 développe en détail l'ensemble des actions de communication et de promotion du Réseau

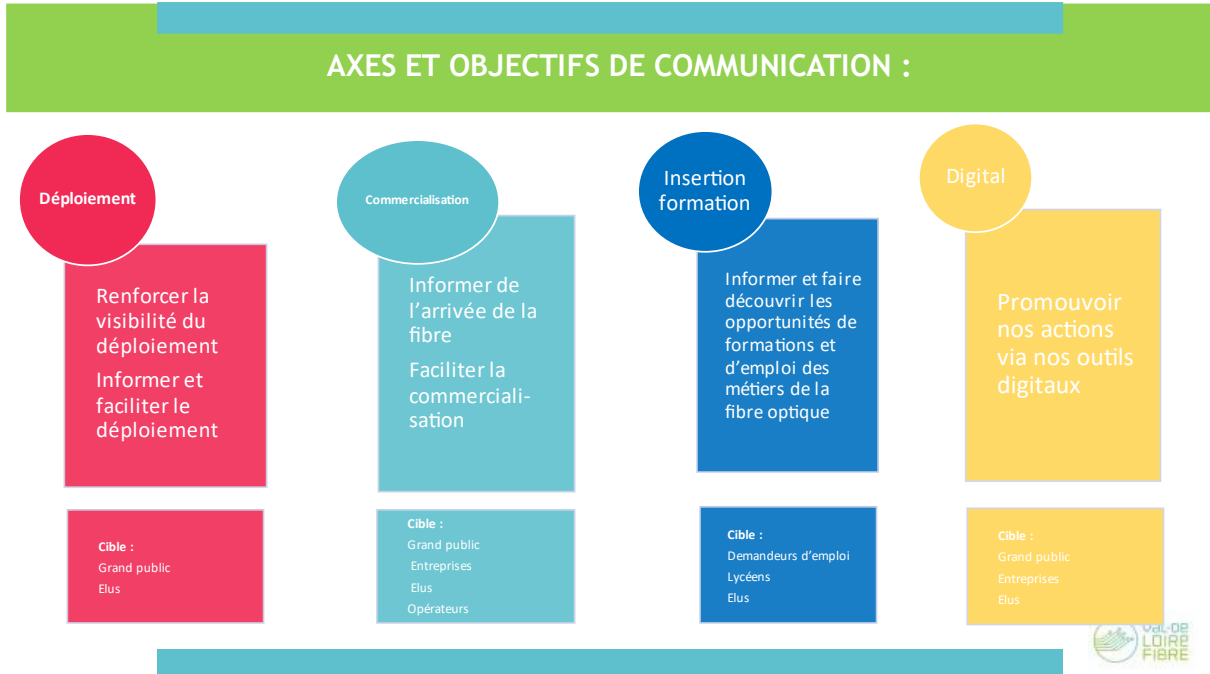
## 1 – Le plan de communication

Ce plan de communication, présenté au délégant en début d'année, décrit l'élaboration et la mise en œuvre des actions de communication prévues sur l'année 2022.

Le plan de communication 2022 s'articule autour de 4 axes :

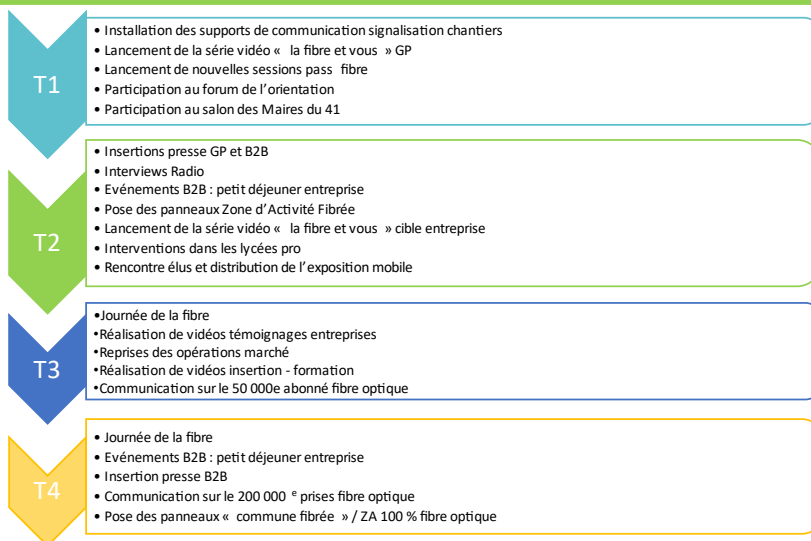
- Renforcer la visibilité du déploiement / Informer sur les travaux.
- Informer les collectivités et la population de l'arrivée de la fibre sur leur commune et faciliter la commercialisation
- Faire découvrir les métiers de la fibre optique et communiquer sur l'insertion et la formation
- Promouvoir nos actions via les outils digitaux

- Rappel du plan de communication 2022





## RETROPLANNING



## 2 – Les réunions publiques et rencontres mairies

Sur proposition de Val de Loire fibre et validation du maire, nous organisons des réunions publiques destinées à l'information des administrés sur les techniques de raccordement à la fibre optique et sur les offres des opérateurs.

A l'issue de ces réunions nous répondons aux questions de la population



Réunion publique sur la commune de SOUESMES (Loir et Cher)

## **82 Réunions publiques organisées :**

- 43 sur le département de l'Indre et Loir
- 39 sur le département de Loir et Cher

### 1<sup>er</sup> semestre

Dépt		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
37	Nbre Communes	0	4	10	2	2	4
	Communes		LA CHAPELLE BLANCHE MARRAY PUSSIGNY NEUILLE PONT PIERRE	LA GUERCHE DE TOURAINE SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS VILLEBOURG BUEIL EN TOURAINE COTEAUX SUR LOIRE RESTIGNE MARCILLY SUR VIENNE AMBILLOU JAULNAY CHEMILLE SUR DEME	Saint Jean Saint Germain Saint Christophe sur le Nais	Cussay Yzeures sur Creuse	Champigny-sur-Veude Charnizay Chouze-sur-Loire La Ferrière
41	Nbre Communes	4	4	5	4	2	2
	Communes	BUSLOUP CELLE COUFFY NEUG SUR BEUVRON SANTENAY	FONTAINE RAOUL PRAY MONTEAUX RILLY SUR LOIRE	SERIS TROO SEIGY LA CHAPELLE VICONTESSE NOYER SUR CHER	Josnes Maslives Prunay Cassereau Aze	Crucheray Saint Georges sur cher	Saint-Dye-sur-Loire Bauzy

### 2<sup>ème</sup> semestre

Dépt		Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
37	Nbre Communes	1	1	8	2	8	1
	Communes	Benais	Verneuil sur indre	Bossay sur Claise Château la Valliere Chaumussay Cheille Couesmes Pont de Ruan Saint Hyppolyte Thizay	Assay Braye sur Maulne	Avon les Roches Panzoult Azay sur Indre Bridore Saint Flovier Seuilly Truyes Villeperdue	Le petit pressigny
41	Nbre Communes	1	1	5	6	4	1
	Communes	Autainville	Mennethou sur cher	Chissay en Touraine Houssay Lance Saint Julien de Chedon Villemard	Choue Cormenon La Ferté Imbault La Marolle en Sologne Saint Martin des Bois Villemardy	Chatres sur Cher Orcaz Selommes Thesee	Le Gault du perche

## 133 Réunions Mairies organisées :

- 61 sur le département de l'Indre et Loir
- 72 sur le département de Loir et Cher

Préalablement au lancement de la commercialisation des premières prises raccordables sur la commune, nous proposons au maire, une réunion en mairie destinée à informer ce dernier, les élus et le personnel d'accueil, sur les aspects techniques et commerciaux liés à l'arrivée de la fibre.

1<sup>er</sup> semestre

Dépt		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	Nbre Communes	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
37	Communes	Ambillou Esves le moutier La chapelle blanche saint martin La guerche Les hermittes Marray Neuille pont pierre Pussigny Razines Restigne Sainte catherine de fierbois	Antogny le Tillac Braslou Bueil en touraine Chezelles Coteaux sur loire Cravant les coteaux Cussay Langeais Saint Jean Saint Germain Saint Nicolas de Bourgueil Villebourg	Chemille sur Deme Jaulnay La Ferrière Marcilly sur Vienne	La chapelle sur loire Saint Christophe sur le Nais Yzeures sur Creuse		Anche Benais Champigny sur veude Charnizay Chouze sur loire La croix en touraine Pont de ruan
	Nbre Communes	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>10</b>
41	Communes	Bouffry Danze Fontaine raoul Gombergean Pray Rilly sur loire Villavard	Troo Soing en sologne Seris Noyer sur cher Monteaux Le plessis dorin La chapelle Vicontesse Josnes Fortan Fontaine en sologne Faveroles sur cher Chauvigny du perche	Fresnes Villechauve	Crouy sur Cosson Aze Crucheray Saint Aignan Saint Dye sur Loire Saint Georges sur Cher Saint Julien de Chedon Prunay Cassereau	Briou Monthou sur cher Saint claud de diray Saint romain sur cher Villersfaux	Ange Autainville Bauzy Chissay en touraine Landes le gaulois Mennethou sur cher Neuvy Ruan sur Egvonne Sassay Ternay

2<sup>ème</sup> semestre

Dépt		Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	Nbre Communes	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
37	Communes	Bossay sur Claise Chateau la Vallière Chaumussay Cheille Couesmes Saint Branchs Saint Hippolyte Thizay Verneuil sur Indre		Braye sur Maulne	Assay Avon les Roches Bridore Panzoult Saint Flovier	Azay sur Indre Lussault sur Loire Seuilly Truyes Villeperdue	Bléré Genille Le petit pressigny Sache Villaines les rochers
	Nbre Communes	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
41	Communes	Houssay Saint Martin des Bois Villebout Villemard	Vallieres les Grandes	Chemery Lance Villemardy	Chatres sur Cher Choue La Ferte Imbault La marolle en Sologne Langon sur Cher Moisy Montrouveau Orca Saint Rimay Thesee	Pierrefite sur Sauldre Selommes	La chapelle saint martin La ferté saint cyr La fontenelle Le gault du perche Souge Theillay Vallée de ronsard Villedieu le château Yvoy le marron

### 3 – Les actions de communication / Déploiement

- En 2022, 23 articles sont parus dans la presse régionale.

L'ensemble de la revue de presse figure en **Annexe COM1- Revue de presse VDLF.**



## La ville aux Dames première commune entièrement fibrée sur le réseau de Val de Loire Fibre

**Les 2 480 foyers et entreprises de, La-Ville-aux-Dames, soit 5 200 habitants, peuvent désormais bénéficier de la fibre, grâce au réseau d'initiative publique déployé par Val de Loire Fibre, filiale de TDF. La-Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire) devient ainsi la première des 513 communes entièrement fibrée de Val de Loire.**

**A cette occasion, Val de Loire Fibre organise un forum des opérateurs mercredi 29 juin (10h-20h – salle Maria Callas, La-Ville-aux-Dames). Lors de cet événement fédérateur, la population pourra rencontrer les opérateurs fibre, découvrir les offres d'abonnements disponibles et, si elle le souhaite, souscrire un abonnement.**

### La construction du réseau Val de Loire Fibre se poursuit

Plus de 50 % du réseau Val de Loire Fibre sont à ce jour construits. Le rythme de déploiement reste soutenu avec de plus de 2 000 prises déployées chaque semaine.

Le réseau totalise désormais plus de 170 000 prises construites raccordables et parmi elles, plus de 53 000 foyers et entreprises raccordés à un opérateur, soit un taux de commercialisation de plus de 30 %.

Val de Loire Fibre déploie un Réseau d'Initiative Publique ouvert et neutre qui permet à l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès à internet (FAI) de proposer des offres internet concurrentielles et diversifiées. Dix FAI sont pour l'instant disponibles pour les particuliers et plus de trente dédiés aux entreprises.

A terme, le réseau de fibre optique à usage du grand public et des professionnels desservira **320 000 foyers et entreprises répartis sur 513 communes** de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire à horizon 2023.

#### 4 – Les actions de communication / Formation

- o Promotion des actions insertion formation : Pass Fibre TDF / formation Greta et Afpa / rencontre la fibre et ses métiers



#### 5 – Les actions de communication / Commerce

- o Organisation du premier petit-déjeuner entreprises à Pruniers-en-Sologne



- o Réalisation d'une vidéo promotionnelle : témoignage de l'entreprise ADIWATT



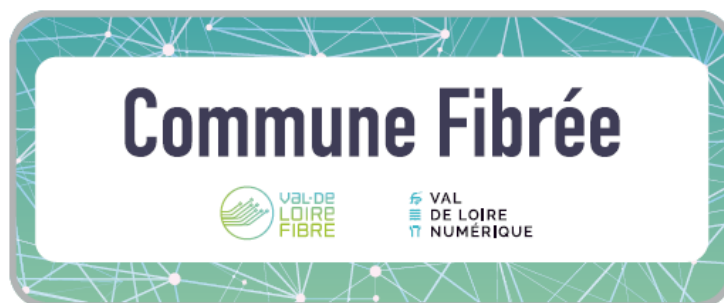


## 6 – Les actions de communication / Institutionnel

- Pose d'un panneau « Zone d'Activités 100% FIBRE OPTIQUE » dans la zone industrielle des BARRELIERS à CONTRES



- Création du panneau entrée de ville pour les communes 100% fibrées



- Présence au salon des maires du département 41



- o Val de Loire fibre a réalisé le raccordement du site des nuits de Sologne pour permettre à Val de Loire numérique d'installer un réseau WIFI. Un événement a été organisé autour de cette manifestation avec la présence d'élus, des personnels de val de Loire fibre et val de Loire numérique



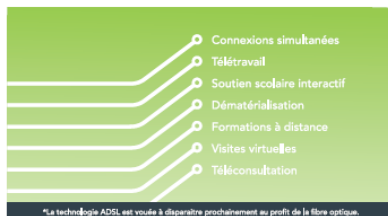
## 7- Les actions de communication / Particuliers

- o Création d'un nouveau Flyer distribué via un boitage sur les adresses des prises anciennes non raccordés et sur les nouvelles prises commercialisées.

L'objectif est de renforcer la communication sur la présence de la fibre et communiquer sur les performances de la fibre vis-à-vis de l'ADSL.



**FINI L'ADSL,\*  
LA FIBRE EST LÀ !**  
Votre logement est éligible,  
n'attendez plus et passez à la fibre !



### PROFITEZ DÈS MAINTENANT DES NOMBREUX SERVICES QU'OFFRE LA FIBRE

- Aujourd'hui, la fibre permet d'augmenter les performances TV/Internet/Téléphonie sans perte de débit.
- Le tout en maintenant un prix d'abonnement similaire à celui de l'ADSL.
- Une dizaine d'opérateurs sont déjà présents sur le réseau Val de Loire Fibre : comparez leurs offres sur notre site internet.
- Le raccordement est sans frais, les travaux rapides et discrets.

POUR TROUVER LA RÉPONSE  
À VOS QUESTIONS, CONSULTEZ NOTRE SITE  
[WWW.VALDELOIREFIBRE.FR](http://WWW.VALDELOIREFIBRE.FR)

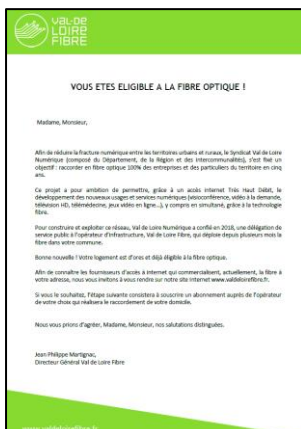


### QUI SOMMES-NOUS ?

Val de Loire Fibre est une délégation de Service public à l'initiative du syndicat Val de Loire Numérique. Société du groupe TDF, Val de Loire Fibre est un opérateur d'infrastructures en charge du déploiement de la fibre optique, à destination des particuliers et des entreprises, sur 513 communes de l'Indre-et-Loire et du Loire-Cher.

- o Boitage d'un courrier et flyers sur les prises neuves et prises anciennes

L'objectif est de renforcer la communication sur la présence de la fibre et communiquer sur les performances de la fibre vis-à-vis de l'ADSL.



## 8 - Les actions de communication / Digitale

- o Les réseaux sociaux



### Facebook

**37** Publications sur le compte

**8.195** Visites (+89% par rapport à 2021)

**31.324** Impressions (-51% par rapport à 2021)

**106** Nouvelles mentions j'aime (-21% par rapport à 2021)



### Twitter

**47** Publications sur le compte

**288** Mentions du compte

**24.100** Visites au compte

**20.077** Impressions sur les posts

**48** Nouveaux followers au compte



### LinkedIn

**42** Publications sur le compte

**239** Réactions/Commentaires/Likes

**21** Republications

**18.212** Impressions sur les posts

**111** Nouveaux followers au compte



- Le site internet

## Visites

- ✓ **271.215** Visites sur le site Internet
- ✓ **84.621** Visiteurs uniques
- ✓ **119.663** Visites sur l'outil d'éligibilité

## Les 3 pages les plus visitées

- ✓ **N°1** Page d'accueil
- ✓ **N°2** Particuliers
- ✓ **N°3** Le périmètre de Val de Loire Fibre (accès à la cartographie d'éligibilité)

Le niveau de production très élevé de la fin 2022 donne une avance substantielle qui nous permettra de **réaliser les objectifs** de finalisation du déploiement en 2023.

En particulier, le volume de nouvelle zone à ouvrir étant plus faible, l'activité sera orientée vers 2 actions majeures :

- **l'ouverture de l'ensemble des 876 zones** arrière de PM et l'arrivée de la fibre optique dans **toutes les communes de la zone d'initiative publique**,
- le **traitement de la complétude** des zones ouvertes les années précédentes.

Cette complétude sera un moyen d'aborder **sereinement les premières démarches d'arrêt du réseau cuivre d'Orange**. Val de Loire Fibre sera active et proposante auprès d'Orange pour qu'un maximum de communes des deux départements puissent être retenu dans les premières phases d'arrêt du cuivre.

La **structuration de la vie du réseau** assurera le traitement de l'ensemble des logements neufs, individuels ou dans des ensembles collectifs, dans un cadre défini et clair pour les futurs clients finaux à la fibre optique.

Les **raccordements sans infrastructures existantes feront l'objet d'un traitement individualisé** le temps qu'une solution globale et pérenne rassemble l'ensemble des acteurs.

La **politique volontariste de communication auprès des petites et moyennes entreprises** déjà engagée devrait permettre d'accroître la commercialisation des offres dédiées aux professionnels.

--oo0oo--

**Volet Administratif**

Annexe A1.1 – Avenant 1 Contrat de raccordement  
Annexe A1.2 – Avenant 1 Contrat exploitation maintenance  
Annexe A1.3 – Avenant 1 Contrat de prestations administratives  
Annexe A1.4 – Avenant 1 Contrat SI  
Annexe A1.5 – Avenant 1 Contrat Exploitation commerciale  
Annexe A1.6 – Avenant 3 Contrat Construction  
Annexe A2 - Suivi FUN au 31.12.2022

**Volet Commercial**

Annexe C1 - Synthèse des ventes  
Annexe C2 – Enquête satisfaction Val de Loire Fibre

**Volet Communication**

Annexe COM1 - Revue de presse VDLF

**Volet Déploiement**

Annexe D1 – Production Prises par PM  
Annexe D2 – Prises IPE au 31.12.2022  
Annexe D3 - Liste des autorisations d'implantation PM  
Annexe D4 - Liste des conventions Immeubles  
Annexe D5 - Extrait consignes environnementales  
Annexe D6 – Green Pose

**Volet Exploitation**

Annexe EX1 - Projet CD37  
Annexe EX2 - projet RECIA  
Annexe EX3 - Syno NRO plan upgrade VDLF 2022  
Annexe EX4 – NRO et PM Déployé et Exploitation  
Annexe EX5 - Volume PBO  
Annexe EX6 - état des réservations des capacités sur les PM  
Annexe EX7 - Taux Occupation GPON ACTIF par PM Déc 2022  
Annexe EX8 - Taux Occupation GPON FTTE par OLT Déc 2022  
Annexe EX9 - boucle collecte physique-VDLF-2022  
Annexe-EX10 - carte des réseaux déclarés Dec 2022  
Annexe EX11 - NRO\_CR\_MPS\_SITE\_MODELE  
Annexe EX12 - PM\_CR\_MPS\_SITE\_MODELE

**Volet Financier**

Annexe F1 - Tableau Comptes VDLF 2022  
Annexe F2 - Rapport des CAC  
Annexe F3 - Liasse Fiscale 2022